



PLAN DIRECTEUR DE LA  
**danse**

PROFESSIONNELLE AU QUÉBEC 2011~2021  
REGROUPEMENT QUÉBÉCOIS DE LA DANSE



PLAN DIRECTEUR DE LA  
**danse**

PROFESSIONNELLE AU QUÉBEC 2011~2021  
REGROUPEMENT QUÉBÉCOIS DE LA DANSE





## Message de la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine

La danse est un art universel qui touche à ce qu'il y a de plus sensible chez l'humain. Dans l'intimité de leurs studios, les danseurs, les chorégraphes et les professeurs créent des pas, des mouvements et des arabesques avec une sensibilité étonnante. Naît ensuite de ces efforts une chorégraphie, chaque fois unique, que les artistes dévoileront devant un public émerveillé.

Le *Plan directeur de la danse professionnelle du Québec 2011-2021* est né d'un processus créatif semblable. Il constitue l'aboutissement d'un long travail de réflexion et de concertation entre le Regroupement québécois de la danse et de nombreux professionnels de cette discipline.

Je félicite chaleureusement toute l'équipe du Regroupement qui ne néglige aucun effort pour offrir à ses membres les conditions idéales à la réalisation de leur art.

Un merci très sincère pour cette remarquable réflexion en faveur du rayonnement de la culture québécoise. Il s'agit d'un grand pas pour nos professionnels de la danse et je suis persuadée qu'ils le franchiront avec grâce, élégance et succès.

La ministre de la Culture, des Communications  
et de la Condition féminine,

**Christine St-Pierre**



@ Jac Mat

## Message du président-directeur général du Conseil des arts et des lettres du Québec

Le Conseil des arts et des lettres du Québec salue le lancement du premier *Plan directeur de la danse professionnelle du Québec*.

Ce plan dévoile, de façon exhaustive et concrète, la vision et les stratégies de déploiement d'un domaine disciplinaire reconnu pour sa créativité, son dynamisme et son rayonnement. Il confirme aussi sa volonté de poursuivre, avec la même fougue et détermination, sa recherche d'excellence et d'innovation en situant la création au cœur de son action. Il témoigne également de son ambition de vouloir participer encore plus activement à la démocratisation de son art, en multipliant les occasions de rencontrer son public et de s'ancrer dans le tissu social et culturel du Québec.

La démarche est essentielle et permettra de faire face aux défis de la prochaine décennie. La mondialisation et l'émergence des technologies numériques, par exemple, auront une influence considérable sur la création, la production et la diffusion. Sensible aux aspirations du milieu de la danse, le Conseil des arts et des lettres du Québec entend s'associer étroitement à sa démarche afin de construire avec lui un avenir à la pleine mesure de ses attentes.

Je félicite les professionnels de la danse qui ont participé à l'élaboration de ce plan et le Regroupement québécois de la danse pour son rôle mobilisateur et rassembleur.

À tous et à toutes, bonne continuité !

Le président-directeur général,

**Yvan Gauthier**



## Message du Conseil des Arts du Canada

Après plus d'un quart de siècle d'existence, le Regroupement québécois de la danse (RQD) peut s'enorgueillir du rôle important qu'il joue dans le développement et la professionnalisation de la danse au Québec, comme du très haut niveau de reconnaissance publique acquis par la communauté de la danse québécoise. Depuis maintenant une génération, nombre de danseurs, de chorégraphes et d'autres professionnels de la danse bénéficient de l'expertise et du leadership du RQD dans l'avancement de cette forme d'art.

Le RQD reconnaît depuis longtemps l'importance d'une planification exhaustive et à long terme de l'avancement du secteur de la danse québécoise. Le lancement du *Plan directeur de la danse professionnelle au Québec 2011-2021* souligne son engagement continu envers le développement judicieux d'une politique efficace fondée sur une étroite consultation de la communauté de la danse et d'une profonde compréhension de ses besoins.

Le Conseil des Arts du Canada est heureux d'être en mesure de financer régulièrement le travail du Regroupement et de lui offrir son appui à des moments clés d'initiatives spéciales.

Nous félicitons toutes celles et tous ceux qui ont eu un rôle à jouer dans l'élaboration du Plan directeur pour la clarté de leur vision et la précision des stratégies adoptées en vue d'atteindre leurs buts. Nous souhaitons à la communauté de la danse du Québec le meilleur des succès, alors qu'elle continue à croître en se fondant sur une planification saine et alimentée par un impressionnant élan créatif.



Le président,

**Joseph L. Rotman**

Le vice-président,

**Simon Brault, O.C.**



Conseil des Arts  
du Canada

Canada Council  
for the Arts



## Message de la présidente du Conseil des arts de Montréal

Aujourd'hui, la danse québécoise s'est grandement affirmée et se distingue nettement sur la scène internationale grâce aux efforts constants de ses chorégraphes, de ses interprètes et de ses artisans. Ce succès, la communauté de la danse peut en être fière ! C'est indubitablement un milieu énergique, stimulant, créateur et innovateur. Des qualités indispensables dans une société qui doit compter de plus en plus sur ses capacités innovantes et créatrices pour croître et se développer. La danse est certainement un atout important pour notre culture, voire notre économie.

Dans ce sens, le *Plan directeur de la danse professionnelle au Québec 2011-2021* est appelé à devenir un document de référence incontournable qui, espérons-le, saura inspirer tous les partisans de la danse au Québec. Fruit de l'engagement exemplaire d'un milieu qui a su se mobiliser avec intelligence et passion pour penser son avenir, je ne doute pas que ce Plan contribue à son plein épanouissement, à la hauteur des nombreux talents qui y œuvrent. Impossible également de ne pas saluer le travail du Regroupement québécois de la danse qui a mené de main de maître, mais aussi avec doigté, les travaux des Grands Chantiers de la danse qui ont donné lieu à cette publication.

Le Conseil des arts de Montréal est fier d'avoir accompagné ce processus de réflexion et de contribuer à la réalisation de ce Plan qui incarne les aspirations d'une famille artistique remarquablement unie. Nous sommes prêts à cheminer avec l'ensemble des intervenants qui s'engageront dans l'amélioration de la situation de la danse au Québec. Cette publication est une étape cruciale pour la danse et pour les arts.

La présidente du Conseil des arts de Montréal,

**Louise Roy**

CONSEIL DES ARTS  
DE MONTRÉAL







## Message du président du Regroupement québécois de la danse

La danse demeure l'art par excellence pour communiquer ce qui vibre en chacun de nous et autour de nous, en solidarité et dans la diversité. En ce début de 21<sup>e</sup> siècle, la danse québécoise évolue plus que jamais au rythme d'un mouvement social mondial, avec la volonté d'agir de manière responsable et engagée, de participer au mieux-être de sa société. Dans deux, trois, cinq et dix ans, j'espère que nous pourrons regarder ce Plan directeur, ses déploiements, la complexité du milieu qui y est éclairée et la richesse qui en constitue l'écologie, en nous disant : voilà ce que nous sommes en train de faire, ce que nous avons déjà réalisé, ce qu'il nous reste encore à faire. Et nous serons, je l'espère, de plus en plus en possession de nos moyens et de plus en plus proches de ce que nous cherchons à atteindre. Ce plan est un tremplin.

Ce que je garde des travaux : l'engagement de tous; l'ampleur du travail; une fierté partagée; le rapport avec d'autres initiatives du genre, d'autres plans de danse ailleurs dans le monde. Que d'heures investies, d'échanges en comités, en groupes de travail; des yeux que je vois penser dans le silence autour d'une table, alors que le souci d'agir avec justesse et l'attention de chacun sont palpables. Et puis des mains qui cherchent à attraper l'idée en parlant, d'abord incomplète, puis qui se précise, rebondit, change de loupe et devient proposition.

Ce qui me touche de ce Plan : les mots. Chaque personne qui y a participé représente déjà en soi un ensemble agissant par sa sensibilité, sa compréhension des besoins et ses désirs d'avancement. Tout a été pesé, les intentions, les idées, la clarté des idées et le tissage des intentions. C'est ainsi qu'on en vient à un plan où l'action invite au travail continu, où la réalisation est une promesse de déploiement, où les ambitions ramènent à l'essence, cette mesure intérieure qui permet de rester vigilant par rapport à des visées d'ensemble. Ce Plan est un « blueprint » pour réfléchir aux années à venir.

Ce Plan directeur est l'expression d'une prise de conscience, d'un désir de changement, d'un regard large, bienveillant et critique par rapport à ce que nous sommes : profondément amoureux de la danse dévoilée dans ses multiples facettes, expressions et perspectives d'avenir.

Mes vœux pour ce Plan : qu'en 2021 ses pages soient tellement usées, marquées par nos empreintes, qu'il faudra les remplacer, ou les réécrire, selon un tout autre point de vue, car la danse aura une toute autre histoire à raconter.

Mes vœux pour la danse : qu'elle soit propulsée, transformée par une nouvelle manière de travailler ensemble, de voir grand, d'agir en conséquence et de laisser libre cours à l'imaginaire, à la création, au corps engagé.

Le président du Regroupement québécois de la danse,

Marc Boivin



## Message de la consultante - associée, DAIGLE/SAIRE

Ça y est, nous y sommes!

L'élaboration du Plan directeur fut une démarche intense, mais combien stimulante! Stimulante parce que commandant de relever le défi d'inscrire cette nouvelle démarche dans la continuité des Seconds États généraux et d'ainsi rendre justice au travail réalisé par la grande communauté de la danse. Stimulante parce qu'offrant tout un espace de liberté pour réfléchir, concevoir, organiser et façonner. Stimulante parce que commandant un questionnement constant sur les meilleures façons de révéler tout ce qu'est et tout ce que peut être la danse professionnelle au Québec. Stimulante parce que permettant de poser des jalons importants pour l'avenir de la danse professionnelle au Québec. Stimulante enfin parce que permettant de compter sur la contribution et le travail de personnes intéressées, dévouées et tout aussi motivées; je les remercie chaleureusement.

Stimulante cette démarche, mais pas pour le moins stressante; nous le savions, le Plan directeur est attendu. Je souhaite que cet outil guide et motive tant les acteurs de la danse professionnelle que ses partenaires à prendre part activement à sa mise en œuvre et à la réalisation de grands projets pour la danse. Le Québec doit demeurer un phare en danse à l'échelle mondiale.

Rendez-vous dans dix ans pour constater le nouveau visage de la danse professionnelle au Québec.

La consultante - associée, DAIGLE/SAIRE,

**Pascale Daigle**



## Message de la directrice générale du Regroupement québécois de la danse

Incroyable mais vrai! Tous les morceaux d'un sérieux casse-tête sont enfin placés et, ma foi, ce Plan directeur a plutôt bonne mine. En tout cas, il me semble complet et à la hauteur des aspirations d'une communauté qui, à l'issue des Seconds États généraux de la danse d'avril 2009, confiait au RQD la tâche de donner forme à sa vision de l'avenir.

Plus de deux ans se sont écoulés depuis, et je peux maintenant avouer qu'il m'est arrivé de regretter d'avoir lancé l'idée, histoire d'entretenir le moral des troupes, d'un Plan directeur sans trop savoir, à ce moment-là, de quoi il en retournait et en retournerait. Heureusement, s'est trouvée pour partager cette folle aventure une femme d'exception, Pascale Daigle, dont l'engagement, l'intelligence et l'intégrité marquent chacune des pages de ce Plan directeur. Aujourd'hui, mon corps me dit que j'ai un peu trop abusé de lui et qu'il a farouchement besoin d'air, de vitamines et de repos. Mais tenir promesse pousse parfois à découvrir des capacités qu'on ne soupçonnait pas et à dépasser ses limites. Je remercie du fond du cœur tous ceux qui m'ont entourée et supportée dans cette épreuve d'endurance et, plus particulièrement, tous les membres de l'équipe du RQD. Une équipe souveraine dans les circonstances. Une promesse remplie normalement entraîne d'autres : j'ai de bonnes raisons de croire que ce Plan suscitera des engagements qui deviendront, sur un bel horizon de temps, autant de promesses réalisées.

Tout au long de ces deux années, un double sentiment m'a habitée : l'indignation devant les conditions dans lesquelles continue de s'exercer un art terriblement exigeant, dans un pays pourtant très riche, si préoccupé de santé et de sécurité, et tellement redevable à l'endroit de ses artistes; l'admiration à l'endroit d'une communauté qui sait manier l'art du partage et de la solidarité, de ses artistes, et en particulier de ses interprètes, sans oublier, et que non!, tous ceux et toutes celles qui, à l'ombre des projecteurs, tiennent la discipline à bout de bras, parce que fous de danse.

Maintenant que ce Plan existe, une sorte de sérénité bienveillante s'est installée. Désormais les planètes sont alignées, les rôles sont désignés, les codes de lecture sont clairs et les partitions sont établies. Ce Plan contient la promesse d'un formidable déploiement pour la danse au cours des dix prochaines années, en trace les plans, en identifie les moyens, les acteurs et les conditions. Au tour maintenant de la communauté de se remettre à l'œuvre avec, entre les mains, une carte de tous les possibles ouverts sur le monde. Ma plus grande espérance, c'est que la communauté de la danse soit entourée de partenaires fièrement engagés dans la réalisation d'une vision dont les ambitions les auront convaincus de l'importance d'y être associés de près.

Place à de nouveaux grands chantiers! Trêve d'ironie : trouvons la manière et les moyens de tenir autant de promesses d'avenir.

La directrice générale du Regroupement québécois de la danse,

Lorraine Hébert



# TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION .....	13
<b>1 – TEMPÉRATURES .....</b>	<b>16</b>
<b>2 – DÉCLARATION D'INTENTIONS .....</b>	<b>26</b>
<b>3 – CINQ AMBITIONS POUR LA DANSE PROFESSIONNELLE AU QUÉBEC .....</b>	<b>31</b>
<b>4 – STRUCTURATION DU PLAN DIRECTEUR .....</b>	<b>34</b>
<b>5 – DÉPLOIEMENT ARTISTIQUE</b>	
PRÉSENTATION .....	38
ORIENTATIONS ET STRATÉGIES .....	41
PLAN DE TRAVAIL .....	42
TABLEAU-SYNTÈSE .....	47
<b>6 – DÉPLOIEMENT ORGANISATIONNEL</b>	
PRÉSENTATION .....	48
ORIENTATIONS ET STRATÉGIES .....	51
PLAN DE TRAVAIL .....	52
TABLEAU-SYNTÈSE .....	57
<b>7 – DÉPLOIEMENT AUPRÈS DES PUBLICS</b>	
PRÉSENTATION .....	58
ORIENTATIONS ET STRATÉGIES .....	61
PLAN DE TRAVAIL .....	62
TABLEAU-SYNTÈSE .....	67
<b>8 – DÉPLOIEMENT TERRITORIAL</b>	
PRÉSENTATION .....	68
ORIENTATIONS ET STRATÉGIES .....	71
PLAN DE TRAVAIL .....	72
TABLEAU-SYNTÈSE .....	79
<b>9 – DÉPLOIEMENT DISCIPLINAIRE</b>	
PRÉSENTATION .....	80
ORIENTATIONS ET STRATÉGIES .....	83
PLAN DE TRAVAIL .....	84
TABLEAU-SYNTÈSE .....	93
<b>10 – DES INTERVENTIONS MAJEURES .....</b>	<b>94</b>
CONCLUSION .....	101
BIBLIOGRAPHIE .....	104
REMERCIEMENTS .....	108
ANNEXE A – Les Grands Chantiers de la danse .....	111
ANNEXE B – Statistiques utiles sur la danse au Québec.....	119
ANNEXE C – Structure du secteur / Organismes professionnels en danse au Québec.....	122
ANNEXE D – Liste des diffuseurs, événements pluridisciplinaires et réseaux de diffusion en danse au Québec .....	125
ANNEXE E – Formation initiale en danse au Québec.....	126
ANNEXE F – Liste des centres de documentation en danse (spécialisés et non spécialisés) .....	127
ANNEXE G – Liste des instances et des organismes mentionnés dans le Plan directeur.....	128



# INTRODUCTION

**LA DANSE PROFESSIONNELLE AU QUÉBEC**, et en particulier la danse de recherche et de création, prend son essor dans les années 1980. En dépit d'un financement public incapable de suivre, elle réussit à s'organiser, à tenir le coup contre vents et marées et à réaliser de grandes choses. Il fut un temps, qui n'est pas très loin, où Montréal détenait le titre de capitale internationale de la danse. C'était au temps du Festival international de nouvelle danse (FIND) qui, entre 1985 et 2003, a mis la danse québécoise sur la carte du monde et lui a fait gagner du galon auprès du public québécois. Sa fermeture a créé toute une onde de choc dans la communauté. Parmi d'autres avancées du côté de la diffusion spécialisée et de la circulation au Québec, l'apparition quatre ans plus tard du Festival TransAmériques, mariant la danse et le théâtre, a redonné du souffle à la danse.

Aujourd'hui, c'est pas moins d'une douzaine de spectacles de danse qui prennent l'affiche, chaque mois, à Montréal, sans compter les spectacles présentés dans la capitale nationale et dans d'autres grands centres, ceux qui sont en tournée au Québec et ailleurs dans le monde. Les écoles professionnelles de danse sont prolifiques : la relève en interprétation et en création pousse en talents et en nombre. On parle de plus en plus de la danse et on s'en préoccupe. Elle s'est gagnée, il est vrai, un fort capital de sympathie auprès du public de la danse, de plusieurs personnalités de la scène publique et politique et auprès des médias, en temps de crise surtout. Le mot est lâché.

## **LA GENÈSE DU PLAN DIRECTEUR**

L'idée des Grands Chantiers de la danse, qui donnent aujourd'hui à lire ce Plan directeur, s'est imposée en période de crise. Latente et lancinante à la fin des années 1990, en raison d'un sous-financement devenu chronique, la crise s'attise avec la fermeture du FIND en 2003, s'amplifie avec les résultats de l'évaluation nationale de 2004, alors que plusieurs chorégraphes indépendants et jeunes compagnies se voient refoulés à la marge, et gagne les médias. Entre 2003 et 2008, les revers se multiplient : la fermeture du FIND; les lettres ouvertes dans les journaux dénonçant des pratiques pédagogiques d'un autre âge à l'École supérieure de ballet contemporain de Montréal (ESBCM) sous l'ancienne gouverne; les déboires financiers de la tournée internationale, en 2004, d'une œuvre phare du répertoire québécois en danse, *Joe*, après la disparition récente de son chorégraphe, Jean-Pierre Perreault; le démantèlement par le gouvernement fédéral du réseau des services culturels dans les ambassades canadiennes à l'été 2006; et, puis, l'abolition par le même gouvernement, à l'automne 2008, des programmes de soutien à la diffusion internationale et au développement des marchés.

La communauté de la danse, dont les assises sont fragiles, tanguent sous l'effet des mauvaises nouvelles, des tensions qui s'avivent entre les générations, entre les grandes compagnies et les autres qui voient leurs subventions stagner, ou diminuer, entre les interprètes et les chorégraphes, entre une fraction du milieu et des représentants des instances subventionnaires.

Calmer la grogne et les envies de faire sauter des têtes, canaliser l'énergie du désespoir en une force de reprise et d'action; trouver à mobiliser le plus grand nombre possible d'acteurs dans l'articulation d'un argumentaire qui arrive à convaincre les pouvoirs publics de la nécessité d'un traitement de choc – telles ont été les intentions du Regroupement québécois de la danse (RQD), initiateur du projet des Grands Chantiers de la danse qui fut présenté, en octobre 2006, lors du Rendez-vous annuel des membres avec, en toile de fond, le rappel des nombreuses retombées d'un moment important de mobilisation et de concertation : les États généraux de la danse de 1994. Présenté aux différentes instances subventionnaires, afin d'obtenir de leur part soutien et financement, le projet des Grands Chantiers reçoit les fonds et dispose de la marge de manœuvre qu'il lui fallait. Tous ces partenaires ont compris que ce projet devait être entièrement pris en charge par les acteurs de la communauté. S'ils n'ont pas contribué à la réflexion, ils ont été régulièrement tenus informés de l'avancement des travaux. Leur confiance et leur appui ont été souverains : ils ont permis à plusieurs leaders de la communauté de se manifester et de conduire de la plus belle manière les travaux des Grands Chantiers.

La légitimité de la démarche dépendait d'une participation forte, représentative des diverses composantes du secteur de la danse professionnelle, et du temps et des énergies que chacun pourrait y consacrer. La préoccupation du RQD, dès les travaux de préfiguration des Grands Chantiers de la danse en 2005-2006, était de trouver la manière d'induire une dynamique de réflexion intergénérationnelle et intersectorielle, ouverte, respectueuse, rigoureuse et fructueuse. Outre d'avoir mis en place une structure de gouvernance propre aux Grands Chantiers de la danse, chacune des étapes depuis la première présentation publique du projet en 2006 jusqu'à celle toute récente, en octobre 2010, où furent validées les ambitions et les grandes orientations du Plan directeur et développées des idées de projets structurants, s'est inscrite dans un processus continu de consultation et de concertation<sup>1</sup>.

### LES AMBITIONS DU PLAN DIRECTEUR

L'élaboration du Plan directeur s'est étalée sur près de deux ans, durée beaucoup plus longue que nous ne l'avions estimée au départ, mais les ambitions qui nous animaient l'ont exigée. Nous voulions que ce Plan directeur soit fidèle au contenu des Seconds États généraux de la danse : pas moins d'une centaine de propositions adoptées par plus de deux cents professionnels de la danse. Matière qu'il a fallu trier, analyser, reformuler, scinder, fusionner, étoffer et organiser. Nous cherchions une structure qui fasse écho à la démarche des Grands Chantiers qui avait opté pour une approche thématique et transversale de la discipline et du secteur. Son principal mérite fut de favoriser le partage des points de vue et des idées entre des professionnels de tous âges et de toutes allégeances artistiques, voire idéologiques, et de livrer une première et très riche radiographie des réalités du secteur.

Ce Plan directeur a les défauts de ses qualités, ou vice et versa, selon la position des acteurs et des partenaires sollicités dans sa mise en œuvre. Il couvre de manière assez exhaustive, certains diront trop, les besoins et les enjeux de chacun des domaines de la pratique professionnelle de la danse : interprétation, recherche, création, production, diffusion, formation, conservation. Sa grande qualité, selon nous, est d'avoir réussi à inscrire toutes ces composantes dans une structure qui les rend indissociables les unes des autres, tel un vaste ensemble plus grand et plus fort que chacune d'entre elles. La danse est à prendre comme un tout. C'est un écosystème qui, en dépit des forces de chacune de ses constituantes, ne dispose pas des leviers et des moyens nécessaires pour que la synergie opère et assure un développement durable. En substance, le Plan directeur souscrit à l'idée qu'il faut penser globalement pour agir localement.

1. Voir l'Annexe A – les Grands Chantiers de la danse, p. 111



Par sa structure même, qui se décline en cinq axes d'intervention rattachés à cinq plans d'action, il propose une vision systémique du développement de la discipline. En d'autres mots, son plein déploiement commande de traiter en corrélation étroite ses dimensions artistique, organisationnelle, publique, territoriale et disciplinaire. Pour chacun de ces cinq déploiements, il met la table sans privilégier une fonction au détriment d'une autre dans la chaîne de valeurs de la danse. Toutes sont interdépendantes et à renforcer en même temps pour produire l'« effet danse ». Les actions et les moyens identifiés dans les cinq plans de travail interpellent différemment, mais solidairement, les acteurs de la danse et les partenaires institutionnels et gouvernementaux. Ce Plan, quel que soit l'angle par lequel on voudrait l'attaquer, vise la consolidation et la structuration du secteur de la danse professionnelle au Québec, conditions essentielles à l'essor de son économie et du potentiel artistique qu'il recèle. Pour réaliser cette vision d'avenir sur un horizon de dix ans, des interventions et des investissements concertés de la part de la communauté de la danse et des pouvoirs publics, mais pas seulement, sont absolument nécessaires.

### AU SOMMAIRE

Le *Plan directeur de la danse professionnelle au Québec* comprend 10 chapitres. Le chapitre 1, *Températures*, reconstitue à larges traits la radiographie issue des travaux des Grands Chantiers de la danse et des Seconds États généraux de la danse professionnelle du Québec. En appui à cette mise en contexte, le chapitre 2, *Déclarations d'intentions*, reprend, quasi in extenso, les engagements pris par la communauté de la danse dans une déclaration, intitulée *Solidairement nôtre*, lue par les présidents des comités des Grands Chantiers de la danse à l'ouverture des Seconds États généraux de la danse et adoptée en bloc à la clôture de l'assemblée plénière du 25 avril 2009. Les chapitres 3 et 4 sont consacrés à la présentation des ambitions du Plan directeur et à sa structure en cinq déploiements : *Cinq ambitions pour la danse professionnelle au Québec* et *Structuration du Plan directeur*. S'enchaînent les uns à la suite des autres les chapitres 5 à 9 consacrés aux cinq déploiements : *Déploiement artistique*, *Déploiement organisationnel*, *Déploiement auprès des publics*, *Déploiement territorial*, *Déploiement disciplinaire*. Chacun de ces chapitres est structuré de la même manière : présentation thématique, identification des orientations et des stratégies d'intervention, plan de travail déclinant l'ensemble des actions et des moyens à mettre en œuvre et tableau-synthèse. Le chapitre 10, *Des interventions majeures*, met en évidence les actions constituant des leviers essentiels de consolidation du secteur québécois de la danse et donne quelques exemples de projets aux effets structurants compte tenu des objectifs visés et des modes de réalisation préconisés. Enfin, la *Conclusion* ouvre sur les conditions nécessaires à la mise en œuvre du Plan directeur, et invite les acteurs de la communauté et les partenaires sollicités à faire preuve d'engagements, après en avoir rappelé les grandes ambitions et les retombées anticipées.

Ambitieux ce Plan directeur? S'il projette sur les dix prochaines années tout ce qui doit s'accomplir pour que la danse professionnelle au Québec prenne, enfin, son plein essor, sans doute qu'il l'est. Mais comment penser autrement? La danse détient une puissance d'expression et de contamination encore trop contenue. Le temps est venu de lui donner les moyens d'irradier.

Bonne lecture!

# températures

**LE PLAN DIRECTEUR DE LA DANSE PROFESSIONNELLE AU QUÉBEC** prend appui sur la radiographie du secteur effectuée par le milieu dans le cadre des Grands Chantiers de la danse. Nous tenterons, ici, de la reconstituer à très larges traits, afin de mettre en contexte les enjeux et les défis qui sous-tendent l'articulation du Plan directeur et donnent sens à ses grandes ambitions. Notre angle de prise cherche également à inscrire la danse professionnelle québécoise dans une mouvance internationale dont elle participe et est tributaire à plus d'un titre. Parmi les constats attribués à la situation de la danse professionnelle au Québec, certains font écho à ceux formulés par d'autres communautés en danse qui, ailleurs dans le monde, ont procédé au cours de la dernière décennie à des démarches similaires<sup>1</sup>.

Si la danse professionnelle au Québec, largement représentée par la danse de recherche et de création, détient aujourd'hui ses lettres de noblesse, elles lui viennent d'abord de l'étranger qui lui reconnaît, depuis plusieurs années, audace, authenticité, pluralité des voix et singularité des démarches chorégraphiques. Appréciée ici par un public scolarisé, cultivé et relativement jeune, la danse québécoise affiche une croissance lente mais réelle de son taux d'assistance. Pour l'année 2009, l'assistance aux spectacles de danse ne représente que 3,7 % de la fréquentation totale en arts de la scène<sup>2</sup>. Par contre, d'autres chiffres colligés par l'Observatoire de la culture et des communications du Québec (OCCQ) pour l'année 2008-2009<sup>3</sup> révèlent que le nombre de représentations données et de spectateurs rejoints à l'extérieur du Québec est supérieur à celui enregistré sur le territoire. Force est de constater que la diffusion internationale a été, et continue d'être, un levier essentiel de développement pour la danse professionnelle au Québec, mais au détriment d'une pénétration plus significative des marchés locaux et d'une contamination des populations à « l'effet danse ».

Au Québec, comme dans d'autres pays où la danse de recherche et de création a connu un essor prodigieux dans les trente dernières années, les entraves au développement des publics de la danse se ressemblent : l'absence ou l'insuffisance d'infrastructures identifiées et adaptées à la danse; le sous-développement de réseaux de circulation sur le territoire, une couverture médiatique évanescence, l'inexistence d'une littérature sur la danse et une très faible présence de la danse à l'école. Plus largement, la question du public relève d'une problématique de développement propre à la danse professionnelle qui affecte l'ensemble des composantes de sa chaîne de valeurs.

1. Nous référons ici aux pays qui se sont dotés de plans de danse ou qui ont procédé à une cartographie de la danse tels que l'Angleterre, l'Australie, la Finlande, la Belgique flamande, la Suisse, l'Allemagne, la Catalogne (Regroupement québécois de la danse, 2011a).

2. Voir l'Annexe B - Statistiques utiles sur la danse au Québec : Les représentations payantes en danse au Québec en 2009, p. 119

3. Voir l'Annexe B - Statistiques utiles sur la danse au Québec : L'évolution du nombre de productions en danse de 2004-2005 à 2008-2009 et L'évolution du nombre de spectateurs au Québec et hors Québec de 2004-2005 à 2008-2009, p. 120

## LE TEMPS D'Y VOIR

Ce qui fonde la réputation d'excellence de la danse québécoise dans le monde tient pour beaucoup à sa capacité de se renouveler en transgressant les frontières des genres, des styles, des influences, des disciplines et des savoirs. L'innovation a un prix. Les coûts rattachés à la recherche, au cycle de création, à la présentation et à la diffusion d'œuvres de création sont élevés au regard des possibilités de retour sur investissement dans les marchés de la danse. Sur la scène internationale, là où la tournée offre plusieurs points de chute et des cachets respectables, et malgré le soutien financier des gouvernements, la diffusion est une opération dont le principal défi est d'arriver à équilibrer les dépenses et les revenus. Elle permet toutefois de prolonger les semaines de travail des danseurs et des autres professionnels affectés à la tournée et de bonifier les cachets aux collaborateurs artistiques associés au projet artistique. La vitalité du secteur de la danse professionnelle dépend donc pour une bonne part des capacités des compagnies et des chorégraphes, principaux employeurs, à percer les marchés étrangers et à s'y maintenir en proposant régulièrement de nouvelles créations.

Si la nécessité d'accroître les investissements en diffusion internationale et les interventions des gouvernements en diplomatie culturelle est cruciale, l'enjeu du développement des publics de la danse au Québec et au Canada l'est tout autant. En effet, l'essor de l'économie de la danse québécoise dépend de sa capacité à générer davantage d'activités et de revenus au Québec et au Canada, tout en augmentant sa compétitivité sur les marchés étrangers. Cette compétitivité est synonyme de recherche, d'innovation, de qualité et de stratégies efficaces de positionnement. Comme l'accès au marché international se resserre de plus en plus depuis 2004, la compétition à l'excellence est sans merci.

## LE TEMPS DE L'EXCELLENCE

Dans tous les pays où la danse professionnelle est florissante, la pression à l'excellence est vivement ressentie. Les différents plans de danse analysés en arrivent aux mêmes constats que nous : il faut investir davantage dans les activités de recherche, création, production, formation et diffusion, et revoir les politiques et les programmes en fonction des exigences spécifiques à la danse. Plusieurs font également état de la nécessité de structurer dans une continuité la filière de formation menant aux écoles professionnelles et d'assurer, ce faisant, la qualité des enseignements dispensés aux différents niveaux. On mentionne par ailleurs l'importance de développer des programmes de formation spécialisée, ou supérieure, dans des professions jugées névralgiques : chorégraphie, enseignement, recherche et critique, communication et gestion. Font également partie des obstacles à lever pour soutenir l'excellence : des conditions de pratique et de travail nettement inadéquates, les faibles taux de rémunération des artistes et des travailleurs, l'absence de filet de sécurité sociale et de mesures facilitant la transition et la reconversion de carrière des danseurs dans des métiers connexes en danse, l'insuffisance du soutien accordé aux chorégraphes indépendants et aux jeunes compagnies et, enfin, un marché de l'emploi sous-développé.

Autant de freins à l'atteinte de l'excellence, parmi d'autres identifiés dans les travaux des Grands Chantiers de la danse, qui rendent incontournable la question du financement public. Arrivée tardivement dans le système de soutien aux arts, fin des années 1970 et début des années 1980, la danse a subi pendant plusieurs années les contrecoups d'une économie en récession qui a grandement limité et ralenti l'investissement public en danse. Si les manques à combler ont été en partie compensés par les revenus tirés de la diffusion internationale, ils expliquent aujourd'hui la fragilité des assises sur lesquelles la danse professionnelle au Québec est posée.

Outre la rareté des équipements adaptés à la danse sur l'ensemble du territoire, y compris pour la formation professionnelle et la présentation des spectacles de danse, la discipline compte peu d'institutions et de compagnies de grande taille, et insuffisamment de lieux de diffusion où présenter une offre de spectacles aussi abondante que diversifiée. On y trouve par contre une floraison de petits organismes dont la majorité est rattachée à des chorégraphes uniques autour desquels gravitent quelques travailleurs de l'ombre et où va et vient une armada de danseurs pigistes. Les quelques compagnies qui peuvent compter sur des danseurs salariés ont un volume important d'activités en diffusion sur la scène internationale, ou nationale dans le cas des compagnies qui présentent des spectacles de danse jeune public. Les offres de contrat en danse pour les danseurs pigistes sont limitées, et la prolifération des petites formes, compte tenu des fonds disponibles, participe du problème. Près de 85 % de la profession est concentrée à Montréal alors qu'existent dans la Capitale-Nationale et dans d'autres régions du Québec des foyers dynamiques dont les besoins en structures, équipements, ressources professionnelles et financières sont criants.

### LE TEMPS DE NOMMER

Ce portrait peut être difficile à saisir pour qui n'a accès qu'aux apparences. La danse multiplie les succès à l'étranger, fait partie des plus beaux fleurons du Québec sur la scène internationale, compte plusieurs chorégraphes et de très grands, tourne de plus en plus au Québec, peut s'appuyer sur une relève forte en talents et en nombre. Elle affiche une forte vitalité et une productivité étonnante, malgré la pauvreté des moyens dont elle dispose. Mais à quel prix et pour combien de temps encore pourra-t-elle tenir?

Les réalités de la danse gagneraient effectivement à être mieux connues. Qui sait que la pratique de la danse exige des conditions d'exercice qui se rapprochent davantage du cirque ou du sport d'élite que du théâtre? Qui connaît les coûts inhérents à la recherche, à la création, à la production, à la présentation et à la diffusion d'un spectacle de danse? De quels moyens et ressources la majorité des compagnies de danse disposent-elles pour maintenir un rythme soutenu de production et de diffusion, pour rassembler les fonds publics et privés nécessaires à leur survie, pour sceller des engagements avec des diffuseurs d'ici et d'ailleurs, et pour offrir enfin des activités de développement de public et de médiation culturelle généralement pas ou mal rétribuées? En quoi consistent le rôle et les tâches du diffuseur dans la chaîne de production en danse et à quels moyens a-t-il accès pour amortir la prise de risque financier associée à la présentation d'un spectacle de danse et pour que chaque œuvre rencontre son public dans les bonnes conditions? Quels sont les outils mis à la disposition des jeunes chorégraphes et jeunes compagnies pour accéder au système de subventions et trouver à développer une signature et les compétences nécessaires en gestion de carrière, s'ils veulent rester dans la course?

### LE TEMPS DE RECONNAÎTRE

Dans un autre ordre d'idées : qui peut nommer cinq chorégraphes, dix danseurs et danseuses, trois grandes œuvres chorégraphiques au répertoire québécois, un directeur artistique, deux concepteurs d'éclairages et de musiques en danse, trois pédagogues ayant marqué l'histoire de la formation en danse au Québec, deux écoles de formation professionnelle, un centre de production, trois salles pour la danse sur le territoire? Où sont situés les centres de documentation en danse, combien d'ouvrages sur la danse ont été publiés dans les deux dernières années? En dehors de Montréal et de Québec, où sont les foyers de danse? Où voir sur une base assez régulière des spectacles de danse en dehors des lieux spécialisés? Dans quels domaines d'activités, les savoirs et les expertises développés en danse sont-ils le plus souvent appliqués? Combien de Québécois fréquentent les écoles de danse ou la pratiquent pour le plaisir?

Qui est qui, qui fait quoi en danse? Beaucoup de travail reste à faire pour que la danse soit connue et s'affirme comme une forme d'art à part entière. S'il s'agit là pour la danse de rattraper le temps de l'histoire et de s'y inscrire au présent et dans l'avenir, un rattrapage historique en matière de financement public s'impose. Cette revendication sur la table depuis plus de dix ans<sup>4</sup> n'a toujours pas trouvé de réponse satisfaisante en dépit des efforts consentis par les principaux bailleurs de fonds publics dans les dernières années.

## LE TEMPS DE CHIFFRER

En l'absence d'études exhaustives sur ses réalités et ses besoins à différents moments de son développement, il demeure difficile de chiffrer les manques à combler dans l'ensemble de la chaîne de valeurs de la danse professionnelle au Québec. Il s'avère tout aussi hasardeux d'évaluer la somme des crédits actuellement disponibles pour la danse, devant la panoplie de programmes et de mesures par où transitent les fonds publics et privés investis dans les arts et la culture.

Les chiffres qui existent sur la danse sont dispersés ou compilés selon des grilles d'analyse qui ne permettent pas d'avoir une vue d'ensemble de l'état et du fonctionnement réel de l'économie du secteur. À titre d'exemple, le domaine de la formation, qui constitue pourtant un employeur de première importance pour les danseurs, les chorégraphes et les enseignants, dispose de données incomplètes, voire inaccessibles dépendant des sources et des modes de financement des établissements. Pour ce qui est de la diffusion au Québec et hors Québec, il faudrait pouvoir compléter et rassembler plusieurs sources de données pour arriver à mieux cerner la problématique de financement de ce domaine d'activités dont dépendent le développement des publics de la danse et l'augmentation des revenus autonomes des artistes et des compagnies. Enfin, bien d'autres aspects mériteraient d'être documentés, au chapitre notamment du marché de l'emploi et des retombées économiques, des transferts de savoirs et d'expertises développés par la danse en cirque, en design, dans le domaine des variétés, de la santé ou du sport.

## DES EFFORTS RÉELS

Quoi qu'il en soit, des données récentes auxquelles nous avons accès permettent de confirmer que la danse professionnelle au Québec a effectivement bénéficié dans les dernières années d'augmentations de financement appréciables de la part des principaux bailleurs de fonds.

*L'évolution du financement public de la danse de 2004 à 2008* (Belleau, 2011) présente une compilation des crédits alloués à la danse via divers programmes administrés par les principaux bailleurs de fonds (Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ), Conseil des Arts du Canada (CAC), Conseil des arts de Montréal (CAM), ministère des Affaires étrangères et Commerce international (MAECI) et Patrimoine canadien). Cette compilation permet de chiffrer en pourcentage les augmentations de crédits alloués à la danse par chacun d'eux durant la même période et de suivre leur répartition selon les programmes en indiquant les écarts à la hausse ou à la baisse, selon le cas.

Bien que Patrimoine canadien soit un bailleur de fonds important pour les organismes en danse, il est plus difficile de tirer des conclusions, car certains programmes n'existent que depuis 2004-2005 et les fluctuations des fonds observées, ou leurs redéploiements vers d'autres programmes, demanderaient une analyse plus serrée. Toutefois, il est possible d'affirmer que la formation professionnelle en danse a connu durant cette période des augmentations sur deux années consécutives.

4. Référence aux études : Regroupement québécois de la danse, 2001; Regroupement québécois de la danse, Assemblée canadienne de la danse, 2006 a, b.

En ce qui a trait au MAECI, l'analyse n'a pu être menée car les données sur les subventions versées à la diffusion internationale, pour les années 2004-2005 et 2006-2007, n'étaient plus accessibles sur le site du Ministère.

Aux fins de notre propos, nous nous en tiendrons donc à trois bailleurs de fonds. Retenons que globalement l'enveloppe du CALQ a augmenté dans une proportion de 26,33 %; celle du CAC de 33,5 %; et celle du CAM de 13,21%. Durant cette même période, en recoupant les données, nous observons que la tendance générale est de contenir les investissements dans les activités de création et de production, malgré une augmentation de 19,35 % du nombre d'organismes subventionnés au fonctionnement. Par contre, une portion des nouveaux fonds alloués à la danse a permis de faire des efforts du côté des diffuseurs spécialisés et en diffusion internationale, ainsi que pour les organismes de services. Cela dit, les sommes allouées ne permettent pas d'accroître de manière significative, dans le cas notamment des diffuseurs spécialisés, leurs capacités d'interventions sur l'ensemble de la chaîne de production en danse.

On observe également une préoccupation de la part du CALQ et du CAC pour les artistes de la relève. Les crédits alloués aux bourses individuelles et aux projets de production ont connu une augmentation de 5,49 % au CALQ et de 19,98 % au CAC. Toutefois, cette catégorie d'artistes enregistre une hausse de 30,23 % durant la même période. Pour chiffrer la contribution du CAM aux artistes de la relève, il aurait fallu procéder à une analyse nominative des artistes et des jeunes compagnies ayant reçu une subvention au fonctionnement, puisqu'il ne gère pas de programmes de bourses individuelles ou de soutien aux projets de production.

### DES GAINS RELATIFS

Quoi qu'il en soit, ces apports ont peu d'incidences sur l'amélioration des conditions actuelles de pratique et de travail dans le secteur, en raison d'un déficit devenu chronique et structurel avec les années, le financement public n'ayant pas été actualisé ni ajusté en fonction de l'augmentation constante du nombre d'organismes et d'artistes en danse.

Au chapitre de l'emploi et des niveaux de rémunération en danse, bien que les données du CALQ (Hardy, 2006) ne s'appuient que sur 38 organismes soutenus au fonctionnement en 2005-2006, contre 46 en 2009-2010, elles permettent de découvrir un pan de la situation de l'emploi en danse professionnelle :

- le groupe d'employés associé directement à la réalisation de la mission des organismes représente 83 % de tous les emplois en danse (613 personnes);
- la majorité du personnel lié aux activités de création, production et diffusion, soit 81 %, occupe un emploi temporaire ou intermittent pour une rémunération annuelle moyenne de 4 208 \$;
- les postes permanents au sein des compagnies, soit 19 %, principalement des postes de direction, obtiennent une rémunération annuelle moyenne de 33 319 \$;
- le groupe des artistes et des interprètes représente plus de 60 % des effectifs artistiques (269). Ils sont embauchés à 77 % sur une base temporaire et leur rémunération annuelle moyenne atteint 5 717 \$;
- pour les artistes salariés (52), la rémunération annuelle moyenne est de 32 018 \$ dans les organismes dont les revenus sont de 500 000 \$ et plus, contre 11 080 \$ pour ceux (10) qui évoluent au sein d'organismes dont les revenus se situent entre 250 000 \$ et 500 000 \$;
- pour le personnel de gestion, il correspondait à 124 personnes en 2005-2006, soit 17 % de l'ensemble du personnel dans les organismes, et deux tiers d'entre elles occupaient un emploi permanent pour une rémunération annuelle moyenne de 30 480 \$.

Enfin, deux études menées dans le cadre des Grands Chantiers de la danse confirment les chiffres précédemment exposés concernant la rémunération des interprètes (Regroupement québécois de la danse, 2011b) et des travailleurs en danse (L'Alliance de recherche universités-communautés sur les crises financières dans le secteur des arts, 2008). Dans le même cadre, une enquête sur la situation socio-économique des chorégraphes fait ressortir que 65% des répondants gagnent moins de 25 000 \$ par année. Ceux dont le revenu annuel est supérieur à 25 000 \$ font partie de la catégorie des chorégraphes cumulant plus de quinze ans d'expérience. Par ailleurs, 63% des répondants attribuent moins de 20 000 \$ de leur revenu annuel à des activités liées à la danse.<sup>5</sup>

De toute évidence, une connaissance approfondie de l'économie de la danse professionnelle dans ses différentes composantes est un pré-requis indispensable à toute entreprise de consolidation et de structuration du secteur.

### LE TEMPS DES ENGAGEMENTS

À l'encontre d'une distribution des fonds publics dans une panoplie de programmes, plus ou moins bien adaptés à la danse, et de mesures parfois éloignées de la mission première de ses organismes, la danse a besoin d'investissements concentrés et concertés autour d'une vision globale d'intervention. C'est en substance ce que le Plan directeur propose et expose à travers cinq déploiements dont les stratégies d'intervention se déclinent en actions et en moyens.

Pour peu qu'on veuille investir plus et mieux dans un secteur extrêmement dynamique, la danse connaîtra un essor extraordinaire au cours des dix prochaines années. Sa créativité, sa persévérance, sa débrouillardise, sa résilience et son investissement en capital humain ont été et continueront d'être des leviers puissants de développement. La preuve en est que la danse professionnelle, en dépit des contraintes financières et organisationnelles auxquelles elle continue de se heurter, peut compter aujourd'hui sur des acquis importants. S'ils demeurent friables et en deçà du potentiel qu'ils recèlent, ils rassemblent les composantes essentielles à son développement et à son expression<sup>6</sup>.

C'est ainsi qu'en matière d'enseignement, la danse professionnelle du Québec peut s'appuyer sur un système de formation initiale en danse classique et en danse contemporaine<sup>7</sup>. Ce système donne accès à une formation de niveau supérieur en interprétation, en chorégraphie, en recherche et en enseignement spécialisé de la danse à l'école. Au nombre des enjeux qui font l'objet d'une série d'actions au chapitre du déploiement disciplinaire : la structuration d'une filière continue de formation professionnelle et l'adaptation des programmes en réponse aux besoins du secteur en perfectionnement et en spécialisation dans des métiers et des professions essentiels à l'évolution de la danse professionnelle au Québec.

Sur le plan organisationnel, la danse professionnelle a su faire preuve de créativité, afin de répondre minimalement à ses besoins en services administratifs, en formation continue et en perfectionnement, en studios, en partage de ressources et d'expertises. Existente aujourd'hui, mais en nombre insuffisant pour répondre aux besoins des jeunes artistes et compagnies surtout, des modèles novateurs. Ce sont Diagramme Gestion culturelle, l'Artère de Québec (coopérative de danseurs), Art Circulation, Danse-Cité, la 2e Porte à Gauche, parmi quelques autres. En capital humain, c'est plus d'une centaine de chorégraphes indépendants actuellement identifiés, dont la majorité sont en développement de carrière; ce sont 1295 interprètes actifs selon le recensement de Statistiques Canada de 2006 et près d'une centaine de travailleurs culturels rompus aux multiples tâches et répartis dans une quarantaine d'organismes soutenus au fonctionnement. Cette capacité à générer un pareil capital artistique, dans un écosystème au point de rupture, entraîne son lot de problèmes. Rappelons que le mouvement de syndicalisation d'un groupe de

5. Les résultats d'une étude sur la situation socio-économique des danseurs et des chorégraphes au Québec, menée par la Statistique du Québec pour le compte de l'Observatoire de la Culture du Québec, devraient être accessibles en juin 2011 (Regroupement québécois de la danse, à paraître).

6. Voir l'Annexe C – Structure du secteur / Organismes professionnels en danse au Québec, p.122

7. Voir l'Annexe E – Formation initiale en danse au Québec, p.126



danseurs, dans les années 1990, et leur affiliation à l'Union des artistes (UDA)<sup>8</sup>, a permis d'établir un premier cadre de négociation de leurs conditions de travail et de rémunération. L'amélioration sensible de leurs conditions de vie reste, cependant, un enjeu majeur en l'absence de véritables leviers de développement de l'économie de la danse. Cette préoccupation est au cœur du Plan directeur et oriente l'ensemble de ses interventions.

La danse professionnelle a également réussi à mettre en place des dispositifs qui, au cours des trente dernières années, ont contribué à développer un public de la danse et à faire en sorte qu'elle soit plus en demande sur les scènes locale, nationale et internationale. Ce sont le FIND<sup>9</sup>, Tangente et le Studio 303 dans les années 1980; l'Agora de la danse, la Rotonde, centre chorégraphique de Québec, Danse Danse, La danse sur les routes du Québec, le Festival Danse Encore et le Festival des Arts de Saint-Sauveur dans les années 1990. Pensons, également, à la série des Grands Ballets Canadiens de Montréal et à la programmation de spectacles de danse à la Cinquième Salle de la Place des Arts, ainsi qu'à la présentation de spectacles de danse au Grand Théâtre de Québec. Ce sont aussi le Conseil des arts de Montréal en tournée, le réseau Accès Culture qui fait une place importante à la danse et plusieurs autres réseaux de diffuseurs pluridisciplinaires<sup>10</sup> qui accueillent, ou voudraient accueillir, des spectacles et des artistes en danse. Toutes ces ressources gagnées à la danse doivent être mises à contribution pour que partout au Québec la danse soit enfin accessible. Quant aux structures de diffusion spécialisée, aux événements à caractère international et aux diffuseurs dont les programmations multidisciplinaires font une place de choix aux spectacles de danse, ils sont ciblés dans le Plan directeur comme des maillons essentiels à renforcer.

Malgré le peu d'installations et équipements conçus pour la danse sur le territoire, les années 2000 ont vu apparaître dans le paysage urbain des centres de production dédiés à la danse. La Fondation Jean-Pierre Perreault fut la première compagnie à devenir propriétaire d'un lieu de création et de production en 2001, l'Espace chorégraphique qui, après le décès du chorégraphe, fut octroyé en 2007 à Circuit-Est par les pouvoirs publics. De son côté, la compagnie O Vertigo, dirigée par la chorégraphe Ginette Laurin, s'est installée à demeure à la Place des Arts en 2005, tandis que la compagnie de Marie Chouinard a désormais pignon sur rue au pied du mont Royal à LA BIBLIOTHÈQUE – Espace Marie Chouinard depuis 2007. À Québec, la Rotonde, Centre chorégraphique contemporain fait l'acquisition, en 2004, d'un espace logeant des bureaux et des studios en plein cœur du quartier Saint-Roch. À Sherbrooke, la compagnie Danse Sursaut, pionnière en danse jeunesse, et la compagnie de danse Axile ont élu domicile, en 2008, au nouveau Centre des arts de la scène Jean-Besré. Ces acquisitions s'imposaient de même que d'autres projets en cours de réalisation : la relocalisation de LADMMI, l'école de danse contemporaine, des Grands Ballets Canadiens de Montréal et de Tangente, dans le complexe du Wilder. D'autres projets sont en développement, dont la réfection de l'immeuble dont l'École supérieure de ballet contemporain de Montréal est propriétaire, le réaménagement de l'espace occupé par l'Agora de la danse, et le projet d'expansion de la Rotonde, Centre chorégraphique contemporain, en réponse au fort développement que connaît la danse professionnelle à Québec. Malgré ces nouveaux acquis, le problème du manque d'équipements et d'installations adaptés à la danse reste très sensible et fait partie des interventions majeures identifiées dans le Plan directeur. Dans l'optique d'un réel déploiement artistique, auprès des publics et territorial, la construction de vraies salles de spectacle pour la danse doit faire partie d'un plan d'ensemble.

La constitution et la mise en valeur du patrimoine artistique de la danse participent du désir d'inscrire son histoire, ses réalisations et ses hauts faits dans la mémoire collective. Cette préoccupation vient avec l'âge; plusieurs compagnies et artistes ayant franchi le cap des vingt et trente ans de carrière éprouvent aujourd'hui le besoin de préparer leur relève ou encore d'assurer leur succession sous forme de legs de répertoire et de fonds d'archives. La tâche de rassembler toutes ces histoires et ces réalisations peut paraître colossale, en raison d'une culture

8. Syndicat professionnel représentant les artistes qui travaillent en français au Québec et au Canada, soit principalement des comédiens, chanteurs, animateurs et danseurs, en majorité travailleurs pigistes.

9. Le Festival international de nouvelle danse a fermé ses portes en 2003. Le Festival de Théâtre des Amériques a pris le relais en 2007, sous une nouvelle identité. Le Festival TransAmériques offre sur une base annuelle une programmation en théâtre et en danse.

10. Voir l'Annexe D – Liste des diffuseurs, événements pluridisciplinaires et réseaux de diffusion en danse au Québec, p.125

peu développée en matière de conservation et d'archivage, faute de moyens, de ressources et de temps. Existente toutefois quelques centres de documentation qui se sont constitués au fil des ans au sein d'institutions de formation initiale de niveau supérieur ou à l'instigation de quelques organismes comme Tangente et Les Sortilèges. Un premier tour d'horizon des documents écrits, sonores et visuels dont ils sont dépositaires est rassurant. En même temps, il donne la mesure du travail et des sommes à investir pour archiver, numériser et rendre accessibles au public les trésors qu'ils recèlent. Fait figure de précurseur et d'exception en la matière, la Bibliothèque Vincent Warren de l'École supérieure de ballet contemporain créée en 1964 et animée avec passion par Vincent Warren depuis la fin des années 1970. Aujourd'hui, elle dispose d'un patrimoine de 6 000 documents sur la danse québécoise dont plus de 2 000 ont été numérisés et sont accessibles sur son site Web Chorème, en ligne depuis 2006. Pour poursuivre son œuvre, un engagement plus sérieux de la part des pouvoirs publics s'avère nécessaire. Plusieurs autres structures universitaires, institutionnelles et gouvernementales se partagent une foule d'autres documents sur la danse<sup>11</sup>, mais ces sources de première main sont peu consultées en dehors d'un cercle de spécialistes en danse, histoire et sciences humaines. Des initiatives récentes reliées à la constitution d'un répertoire québécois des œuvres chorégraphiques, dont celle de la Fondation Jean-Pierre Perreault qui s'est donné le mandat de voir à la préservation, à l'administration et à la pérennité du legs artistique du chorégraphe et artiste visuel Jean-Pierre Perreault, doivent être encouragées et soutenues. Elles posent les jalons d'une culture de responsabilisation individuelle et collective en matière de conservation et de transmission d'un patrimoine artistique de grande valeur. Cet enjeu d'avenir pour la discipline interpelle à la fois les acteurs de la communauté et les pouvoirs publics dans le Plan directeur.

Le cœur de la mission du Regroupement québécois de la danse fondé, en 1984, est de rassembler, mobiliser et concerter autour d'enjeux communs l'ensemble des composantes du secteur de la danse professionnelle au Québec. À ses activités de représentation publique de la danse professionnelle au Québec sur les scènes locale, nationale et internationale, s'ajoute la gestion de quelques programmes et services<sup>12</sup> dont les objectifs visent l'amélioration des conditions de pratique et de vie de l'ensemble des professionnels de la danse. Deux nouvelles associations ont vu le jour en 2010 qui rassemblent d'une part, les spécialistes en enseignement de la danse à l'école (l'AQEDÉ) et, d'autre part, des diffuseurs, des compagnies et des chorégraphes qui, sous une même entité, La danse sur les routes du Québec (DSR)<sup>13</sup>, partagent la même ambition : accroître la circulation de la danse professionnelle au Québec et contribuer au déploiement de la danse professionnelle sur l'ensemble du territoire.

11. Voir l'Annexe F – Liste des centres de documentation en danse (spécialisés et non spécialisés), p.127

12. Programmes de remboursement des classes d'entraînement (1994) et de classes techniques en danse contemporaine (2005); l'entente MCCCCF-CSST assurant la couverture des interprètes en périodes d'entraînement hors contrats (2006); ainsi que la coordination d'un service de développement professionnel pour l'ensemble du secteur, depuis 2000, grâce à une subvention du CQRHC et au soutien d'Emploi-Québec.

13. Structure de diffusion en danse mise sur pied par le RQD en 1997, réunissant des diffuseurs pluridisciplinaires œuvrant en région, qui devient autonome en 2000 et se transforme en association en 2010.

## LES TEMPS À VENIR

La danse professionnelle en l'état est le fruit d'investissements et d'engagements exemplaires de la part de quelques générations d'artistes, d'enseignants et de travailleurs culturels. Soucieux d'assurer la pérennité de ce qui a été mis en place, à bout de bras, prêts à s'investir dans la consolidation et la structuration d'un secteur artistique de pointe et économiquement prometteur, conscients de leurs responsabilités en matière de conditions et de relations de travail et à l'endroit d'une relève qui demain sera aux commandes, désireux de contribuer à leur société, à l'enrichissement de sa culture et à son rayonnement sur toutes les scènes du monde, ils sont plus de deux cents artistes et travailleurs à avoir participé à l'élaboration du *Plan directeur de la danse professionnelle au Québec 2011-2021*<sup>14</sup>. Aujourd'hui, ce plan leur donne les moyens de réaliser leurs ambitions, ambitions nourries par la nature même de la danse, une discipline en soi terriblement exigeante quel que soit le métier qu'on y exerce, et tellement puissante dans son expression et son pouvoir de toucher l'autre quand les conditions sont réunies.

Ce Plan directeur, à l'instar des nombreux engagements pris par la communauté de la danse envers elle-même, lors des Seconds États généraux de la danse, l'invite maintenant à joindre la parole au geste. Les orientations qu'il met de l'avant, et qui guideront le développement de la danse professionnelle au Québec dans les dix prochaines années, transforment en actions les défis qu'elle s'est dite prête à relever, solidairement, le 25 avril 2009. À elle maintenant de prendre en main la conduite des opérations avec conviction et détermination, si elle veut pouvoir compter sur l'adhésion et l'engagement des acteurs et des partenaires qu'elle souhaite rallier autour d'elle et des ambitions qui l'animent.

Il est vrai que la danse québécoise s'est acquise une valeur de prestige sur la scène internationale et un fort capital de sympathie auprès d'un public québécois et canadien. Aujourd'hui, et pour l'avenir, elle aspire à beaucoup plus et beaucoup mieux, tant elle a à offrir en talents, créativité, savoirs et savoir-faire, capacités d'invention et de transformation, tant elle a à préserver, à transmettre et à léguer aux générations qui viennent et viendront. À vrai dire, ce Plan directeur est porté par une vision d'avenir qui embrasse beaucoup plus large que le secteur de la danse professionnelle, car ce que les artistes et les travailleurs en danse veulent pouvoir communiquer et propager, c'est une histoire de passion pour un art à hautes et denses intensités, en constante révolution.

14. Voir l'Annexe A – Les Grands Chantiers de la danse, p.111

# DÉCLARATION D'intentions

# 2

**LA DERNIÈRE PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ** par plus de deux cents professionnels de la danse à l'assemblée délibérante des Seconds États généraux de la danse professionnelle du Québec, le dimanche 25 avril 2009, tient dans une longue déclaration d'intentions. Elle contient la somme des engagements que les artistes et les travailleurs en danse, qui ont participé aux Grands Chantiers de la danse, ont souhaité voir adoptés par leurs collègues présents aux Seconds États généraux de la danse professionnelle du Québec. Si nous la reproduisons presque in extenso dans le *Plan directeur de la danse professionnelle au Québec 2011-2021*, deux ans plus tard, c'est que ses intentions, qui sont devenues des engagements, en ont tissé la trame comme autant de promesses possibles à réaliser au cours des prochaines années pour la communauté de la danse et par l'ensemble des acteurs qui en ont signifié formellement l'intention.

« Cette déclaration d'intentions, nous l'avons intitulée *Solidairement nôtre*.

Parce qu'elle nous interpelle, tous, dans nos façons d'être, de nous réserver ou de nous commettre, de retraire ou de nous ouvrir, de nous situer dans le présent, par rapport à soi, aux autres, à ceux qui nous ont conduits à la danse, et par rapport à l'avenir.

Il nous appartient, à nous danseurs, chorégraphes, gestionnaires, répétiteurs, concepteurs, enseignants, diffuseurs, agents de communication, de développement, de médiation, chercheurs, tous tant que nous sommes, de faire nôtre cette déclaration d'intentions. Dès maintenant et pour les années à venir.

Parce que la communauté artistique à laquelle nous appartenons aspire à un mieux-être individuel et collectif.

Parce que la discipline qui nous tient ensemble dans une passion partagée mérite beaucoup mieux.

Parce que les artistes, les travailleurs et les publics de danse ont besoin d'espaces inspirants.

Parce que le plaisir contagieux de la danse mérite d'être plus largement propagé.

Ainsi donc, dès maintenant, et pour les années à venir, nous nous engageons à pratiquer en toute circonstance un optimisme éclairé et combatif, contre le pessimisme, le défaitisme et le fatalisme ambiants qui siéent mal à la danse, un art de vivre et d'avenir.

Pour ce faire, nous nous appuyons sur ce que nous, individuellement et collectivement, et bien d'autres avant nous, avons réussi à édifier et à partager, à force d'entêtement, d'audace, de créativité, de résistance, de persévérance, de talents et de passion.

Car, c'est la danse que nous voulons faire advenir dans sa pleine et exubérante expression.

Car, c'est une communauté que nous voulons voir grandir en santé, en harmonie, en nombre à la grandeur du Québec.

Dès aujourd'hui, nous nous engageons, à la mesure de nos moyens, de nos savoirs, de nos expériences, du temps dont nous disposons, à propager les bienfaits de la danse que nous pratiquons, enseignons, créons, diffusons, éclairons, rythmons, accompagnons, défendons, administrons.

Nous pratiquons un art du silence, de la précision, de la respiration, de l'exultation, de la méditation active, de la transformation intime et permanente. Autant de valeurs qui nous tiennent ensemble et continueront de nous porter plus loin et plus près les uns des autres.

Contre le sentiment d'isolement, de non-reconnaissance, d'iniquité générationnelle et intergénérationnelle, nous nous engageons à cultiver l'esprit d'entraide, de partage, de coopération, à reconnaître la place de chacun, quels que soient son âge, son style de danse, son école d'appartenance, sa provenance géographique, son métier.

Contre le préjugé, l'ignorance, la passivité, nous nous engageons à nous informer, à valoriser le savoir, la curiosité, la connaissance de ce qui existe, nous précède, nous entoure, de qui fait quoi, qui peut faire quoi, qui sont nos modèles, nos leaders, nos alliés, nos partenaires.

Nous nous engageons à briser le mur du silence entourant les problèmes de santé physique et mentale dans nos bureaux, nos studios, sur la scène, en tournée, dans nos écoles de danse.

Nous nous engageons donc, quel que soit le métier que nous exerçons, à parler franc, à mettre des mots sur les maux qui minent le moral, la santé des troupes et la qualité de nos danses.

Parce que nous pratiquons un art d'élite au sens noble et athlétique du terme, la prévention en toute circonstance sera notre cheval de bataille, notre cause commune.

Nous nous engageons donc à prendre les moyens d'instaurer des pratiques exemplaires et salutaires.

Parce que nous avons la responsabilité d'exiger pour nous, pour ceux qui nous entourent et nous suivront, la qualité en toute chose et en toute circonstance, nous continuerons de réclamer, solidairement nôtre, les moyens financiers d'exercer notre art, notre métier, avec intégrité, en toute sécurité, dans la dignité humaine et professionnelle.

Ainsi donc, nous nous engageons à demander plus et mieux pour soi-même et pour les autres, préférant l'émulation et l'enrichissement collectif à la règle du chacun pour soi, du sauve qui peut!

En conséquence de quoi nous nous engageons, individuellement et collectivement, à chiffrer les coûts de l'art que nous pratiquons et que nous désirons au plus fort de nous-mêmes rendre plus aisé, plus aisément accessible, plus solidement et visiblement établi dans la cité. La danse meurt d'envie d'ouvrir des portes, des fenêtres, des archives, des studios, d'avoir pignon sur rue, de circuler dans tous les sens, sans entrave, partout.

Et nous nous engageons à utiliser tous les moyens qui sont à notre portée pour exercer notre pouvoir d'influence et de conviction dans notre entourage immédiat, au sein de la communauté de la danse, dans la sphère culturelle, éducative, publique et politique, en faveur évidemment de la danse. Comme artistes et travailleurs de la danse, citoyens à part entière, nous serons cohérents et conséquents.

Car nous avons beaucoup à offrir et à récolter.

Parce que nous pratiquons un art de la dépense excessive en temps et en énergie humaine, nous nous engageons à défendre individuellement et collectivement la première des conditions, la première des exigences de la danse : le temps!

Le temps de la formation, de l'entraînement, de la prévention, de la recherche, de l'incubation, de la création, du ressourcement, de la répétition, de la récupération.

Le temps de la reprise, de la communication, de la rencontre avec le public, de la vie disciplinaire, de la concertation, de la mobilisation, de l'information, de la prise de position, de la négociation, de la médiation artistique.

Le temps de la préparation, de la représentation, de la formation continue, du perfectionnement, de la réinsertion professionnelle, de la gestion humaine, qu'elle soit artistique ou administrative, de la production, de la diffusion, du développement de public.

Le temps de la respiration, de l'expiration, du silence plein, du bien-être physique et mental, de la relation de soi à la danse, ultime condition du partage avec l'autre sur scène et avec le spectateur d'un moment vif et éphémère de pensée sensible sur la ligne du temps.

Le temps de la danse, le temps de la qualité.

Le temps de la magie de la danse entre des danseurs et chacun des spectateurs, qui donne accès, quand les conditions sont réunies, aux vibrations d'un monde du côté de l'être. Pour peu qu'on se sente autorisé à s'abandonner à la courbe du mouvement, à son échappée belle dans une respiration, au silence d'une pose ou d'un porté extravagant, la danse fait son œuvre...

C'est cela que nous voulons avoir les moyens de produire comme effet en toute circonstance.

Si nous y croyons, si nous le voulons, individuellement et collectivement, et nous nous y engageons, nous serons de plus en plus convaincants, d'une superbe éloquence, car nous nous autoriserons le pouvoir des mots, de la recherche, du discours, de la parole, de l'écriture, de la réflexion.

Nous aurons les moyens de mettre des mots sur ce qu'il nous revient de nommer, reconnaître, expliquer, raconter, transmettre : une science de l'être en mouvement dans son intégralité physique, affective, intellectuelle et spirituelle.

Ce qu'il nous tient tant à cœur de réaliser, aujourd'hui et dans les années à venir, fait partie d'une mystérieuse trajectoire dont les sources premières, les ramifications, les sillons, les filiations, les enseignements doivent être révélés et reconnus.

Nous avons une histoire, une mémoire, un patrimoine artistique à rapailler et à partager. Nous nous y engageons, car tout cela qui nous appartient en propre est du domaine public.

Nous nous engageons, enfin, à croire que nos intentions seront entendues et soutenues par les pouvoirs publics, car nous avons déjà individuellement et collectivement acquis la conviction qu'elles sont fondées dans le temps et en promesses d'avenir.

Nous, artistes et travailleurs de la danse, et pour le public que nous voulons toucher partout où il se trouve, nous engageons à faire solidairement nôtre le pari de l'avenir. >>



# cinq ambitions

POUR LA DANSE PROFESSIONNELLE  
AU QUÉBEC

3

**LE PLAN DIRECTEUR PREND APPUI SUR CINQ GRANDES AMBITIONS.** Celles-ci sont autant d'aspirations qui témoignent des objectifs à atteindre pour assurer l'essor de la danse professionnelle au Québec et son développement durable. Ces cinq grandes ambitions façonneront l'avenir de la danse au Québec.

La danse professionnelle au Québec doit :

#### **AVOIR LES MOYENS DE L'EXCELLENCE**

La recherche de l'excellence touche tant les artistes que les organismes et concerne toutes les composantes du secteur de la danse, de la formation à la rencontre des publics en passant par la création, la production et la diffusion. Pour permettre aux talents de s'exprimer et de se développer, pour réaliser le plein potentiel des artistes et des organismes et être en mesure de soutenir la concurrence, le milieu de la danse doit avoir accès à des savoirs, à des ressources, à des installations et à des conditions d'exercice de qualité. Les exigences propres au cycle de création en danse, ses besoins en formation, recherche et ressourcement, ainsi que ses défis particuliers sur les plans organisationnel et structurel doivent sérieusement être pris en compte. Entretenir le goût de l'excellence est un leitmotiv essentiel au dépassement des artistes et des organismes en danse.

#### **CONSTITUER UN SECTEUR PROFESSIONNEL SAIN ET VIABLE**

Discipline artistique, mais également milieu de travail et de vie, la danse doit pouvoir compter sur des organismes solides et pérennes en mesure de fournir aux artistes et aux travailleurs culturels des conditions professionnelles de pratique : des niveaux de rémunération adéquats, des relations de travail saines et stimulantes, des lieux et des contextes de travail assurant la santé et la sécurité des artistes et des travailleurs. Ce milieu doit aussi avoir les moyens d'intégrer de manière exemplaire les artistes et les travailleurs de la relève, de leur offrir la possibilité de se développer et de poursuivre leur carrière en danse, synonyme pour les interprètes d'une transition et d'une reconversion de carrière harmonieuses et, pour les travailleurs, d'une valorisation des fonctions qu'ils exercent. Un secteur professionnel sain et viable repose également sur sa capacité à entretenir des relations professionnelles et sociales basées sur des valeurs d'ouverture, de partage, de solidarité et d'intégrité.

### **SE DISTINGUER COMME FOYER D'INNOVATION À L'ÉCHELLE NATIONALE ET INTERNATIONALE**

Art d'innovation, la danse professionnelle au Québec est multiforme, inventive et originale. Cette capacité d'innovation prend forme tant dans les démarches artistiques que dans les approches et les modèles organisationnels. Cette force créative doit être reconnue pour sa contribution à l'innovation québécoise dans différents domaines et davantage soutenue dans ses activités de rayonnement pour lui conférer un réel avantage compétitif. Expérimenter, prendre des risques, investir dans la recherche, alimenter d'autres domaines créatifs, ouvrir de nouveaux territoires, disposer des savoirs, des compétences et des équipements technologiques de pointe, être au diapason des mouvances nationale et internationale, accroître les échanges, créer l'émulation, ce sont là autant d'éléments contribuant à la reconnaissance et à la valorisation du Québec comme foyer d'innovation riche et fécond en danse.

### **RENCONTRER SON PUBLIC**

La danse évolue rapidement et correspond aujourd'hui à des formes d'expression très diverses. Les publics de la danse sont tout aussi multiples et se retrouvent dispersés sur les territoires; chaque artiste, chaque praticien, chaque démarche, chaque œuvre doivent pouvoir rencontrer son public. Plusieurs personnes, qu'elles soient artistes, diffuseurs, médiateurs, journalistes ou autres, participent à cette rencontre. Promouvoir la danse, pouvoir connaître et reconnaître son public, le rejoindre partout, susciter son intérêt et établir un dialogue, lui donner des clés de lecture et d'appréciation, ainsi que l'envie de mieux connaître la danse, mettre à sa disposition des outils, des publications sont des actions à privilégier. La rencontre de la danse avec ses publics commande des ressources, des compétences, des efforts et des investissements conséquents.

### **S'ANCER SUR LE TERRITOIRE ET DANS LE TISSU SOCIAL ET CULTUREL DU QUÉBEC**

Source d'enrichissement collectif et de développement social, la danse doit s'enraciner dans le tissu culturel et social des diverses communautés sur le territoire du Québec et faire partie de l'éducation artistique de tous les jeunes Québécois. Les fondements de cet ancrage culturel et social sont à renforcer. Donner accès au patrimoine de la danse et aux différents savoirs, avoir pignon sur rue et être visible dans le paysage des municipalités du Québec, être présente dans les médias, disposer d'infrastructures adéquates pour former, accueillir et donner envie aux professionnels de la danse de pratiquer leur art dans diverses communautés du Québec, cultiver les relations avec les pratiques amateurs : toutes ces voies sont à emprunter pour permettre à la danse professionnelle de s'ancrer durablement dans la vie des Québécois.

# structuration

DU PLAN DIRECTEUR

4

**LE SECTEUR DE LA DANSE PROFESSIONNELLE EST CONSTITUÉ DE DIFFÉRENTS DOMAINES DE PRATIQUES** aussi différents qu'intimement liés car contribuant tous à l'expression et à l'affirmation de la danse. Au cœur de l'élaboration du Plan directeur était la préoccupation de donner à voir la nécessité de transcender les différents domaines de pratique, que sont notamment la recherche, la création, la production, la diffusion et la formation, pour en arriver à dégager des visées communes. Le Plan directeur de la danse est ainsi articulé selon cinq grands déploiements qui sont autant d'axes d'intervention. Imbriqués et interdépendants, ces déploiements permettent d'apprécier toute l'ampleur, la portée et les retombées des interventions jugées nécessaires à la réalisation de ce Plan directeur.

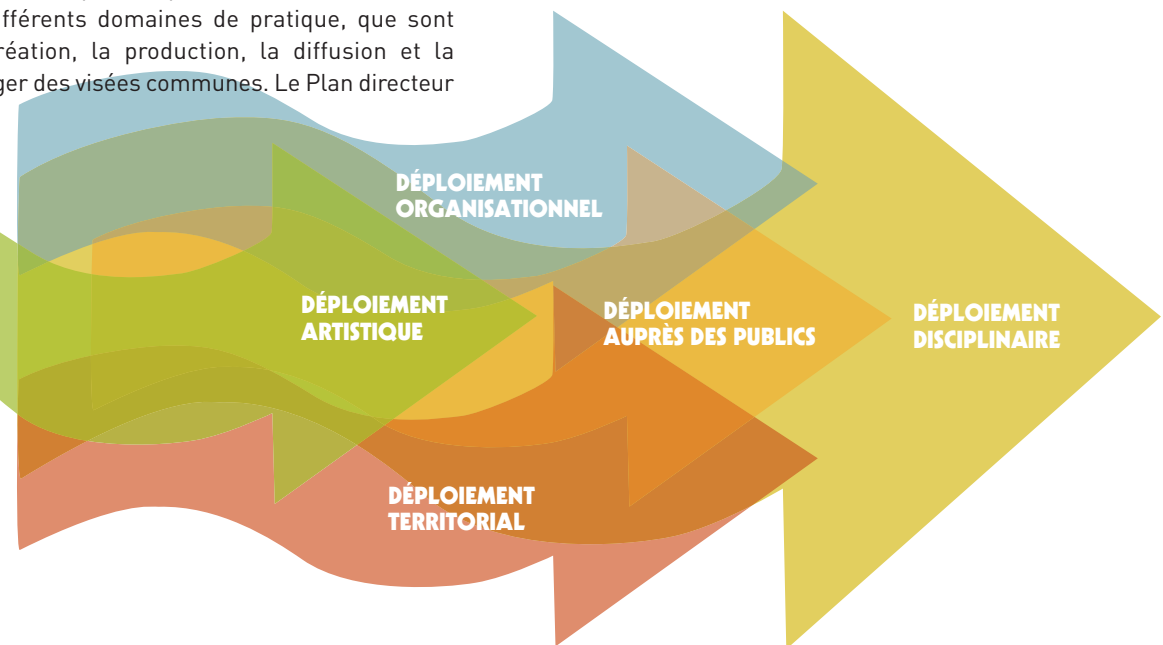


FIGURE 1.  
**Les cinq déploiements  
du Plan directeur**

### LE DÉPLOIEMENT ARTISTIQUE

Le déploiement artistique concerne tous les artistes de la danse, que ce soit les interprètes, les chorégraphes, les concepteurs et tous les autres collaborateurs artistiques associés au projet artistique. Cet axe a trait au développement de la recherche artistique fondamentale et appliquée, au renforcement des processus de recherche, de création, de production, à l'amélioration des conditions de présentation et de diffusion des œuvres chorégraphiques, à la reconnaissance de la diversité des formes et des styles chorégraphiques, au soutien au développement des parcours ou carrières artistiques, aux possibilités de ressourcement périodique ainsi qu'à l'accès à diverses formes d'échanges avec des artistes et des professionnels d'ici et de l'étranger.

### LE DÉPLOIEMENT ORGANISATIONNEL

Le déploiement organisationnel a trait au fonctionnement, au développement et à la pérennité des organismes, à leur capacité à remplir pleinement leur mission, à la disponibilité des ressources, des compétences et des équipements ainsi qu'à l'accès aux services et aux expertises de soutien. Ce déploiement concerne également la santé et la sécurité des artistes et des travailleurs, les relations de travail et les relations professionnelles, le développement continu des compétences ainsi que l'expérimentation d'approches et de nouveaux modèles organisationnels. La mise en place de nouveaux organismes en mesure de soutenir l'évolution et la structuration du secteur est également prise en compte dans le déploiement organisationnel.

### LE DÉPLOIEMENT AUPRÈS DES PUBLICS

Le déploiement auprès des publics intègre les différentes interventions permettant à la danse de rencontrer ses publics actuels et potentiels, que ce soit par la présentation des œuvres, par la promotion, par la médiation culturelle ou par d'autres formes de contact entre les publics et la danse. L'information et la documentation, la présence publique et médiatique et plus largement le développement d'une culture de la danse comptent parmi les autres éléments pris en compte dans cet axe de développement.

### LE DÉPLOIEMENT TERRITORIAL

Le déploiement territorial s'inscrit dans une perspective nationale et internationale. À l'échelle du Québec, il concerne la structuration d'un développement durable de la danse sur le territoire. La présence des artistes dans les communautés et leur mobilité sur le territoire, les échanges professionnels, le développement des relations entre les pratiques amateurs et professionnelles, et plus largement avec les populations, sont des éléments sur lesquels repose le déploiement territorial de la danse. Cet axe considère également les éléments qui permettent à la danse d'être présente et de rayonner hors des frontières du Québec — ailleurs au Canada et à l'étranger —, qu'on pense aux déplacements des artistes et des professionnels de la danse, à la participation des organismes et des artistes à des réseaux nationaux et internationaux d'échanges, à différentes formes de partenariats, artistiques, économiques et professionnels, à des opérations de promotion et en développement de marchés ou à la circulation des spectacles canadiens et étrangers sur le territoire québécois.

### LE DÉPLOIEMENT DISCIPLINAIRE

Cet axe touche tous les aspects qui ont des impacts sur l'ensemble du secteur de la danse, qu'on pense aux différentes formes de financement, au domaine de l'enseignement, incidemment à l'offre de formation et sa structuration, au marché de l'emploi et aux diverses possibilités de faire carrière en danse. Ce cinquième déploiement concerne également le domaine de connaissances que constitue la danse pour diverses sphères d'activités et prend en compte le développement d'outils d'informations stratégiques et accessibles sur la danse. Il intègre enfin le patrimoine de la danse, sa constitution et sa mise en valeur.

### L'ARTICULATION D'UNE VISION DE DÉVELOPPEMENT

À partir des cinq grandes ambitions retenues, une vision de développement a été définie et articulée selon ces cinq déploiements. Cette vision de développement se décompose en grandes orientations qui se déclinent à leur tour en plusieurs stratégies.

Ces orientations et stratégies, propres à chacun des cinq déploiements, sont accompagnées de plans de travail qui proposent pour chaque déploiement des actions et les moyens privilégiés pour les réaliser. Pour chacun de ces moyens sont identifiés les principaux organismes qui ont la responsabilité de les mettre en œuvre de même que les partenaires pressentis.

Ces plans de travail constituent des bases à partir desquelles les acteurs du milieu et les partenaires identifiés seront appelés à établir des plans d'actions selon des priorités et des échéanciers. A titre indicatif, une grille d'échéance de réalisation à court (moins de 3 ans), moyen (3 à 5 ans) et long termes (6 ans et plus) est intégrée à ces plans de travail et accompagne chacune des actions retenues. Malgré un souci d'exhaustivité, il est probable que les actions, les moyens, les responsables et les partenaires n'aient pas tous été identifiés ou ciblés aussi précisément que souhaités. Quoi qu'il en soit, l'adhésion et la participation d'un nombre important d'acteurs sont des conditions essentielles au déploiement de la danse professionnelle au Québec pour les dix prochaines années.

DÉPLOIEMENT

artistique


5



**LA DANSE EST UN ART DU CORPS** dont les conditions d'exercice sont très particulières et onéreuses. À ces conditions s'ajoutent celles requises pour qu'une œuvre chorégraphique advienne à sa pleine expression et touche le public. La création en danse est d'abord et avant tout un travail d'équipe dont les danseurs et le chorégraphe sont l'épicentre nerveux autour duquel gravitent des concepteurs, des collaborateurs artistiques, des gestionnaires et du personnel administratif. Dans l'idéal du moins, car la réalité est souvent différente. La danse de recherche et de création exige de la part des danseurs de grandes capacités athlétiques et expressives tout comme elle suppose une puissance créative sans cesse renouvelée de la part des chorégraphes responsables de la qualité du processus de création et de production, ainsi que de présentation de l'œuvre devant public. Et plus encore, la danse exige du temps.

Le temps nécessaire à la réalisation des différentes étapes du travail de création est un gage déterminant de succès dans ce genre d'entreprise à haut risque, puisque rien n'est fixé d'avance : pas de texte, pas de partition écrite non plus que musicale. Tout repose sur la disponibilité et la chimie des personnes, des corps, des imaginaires et des savoir-faire rassemblés dans un même espace physique qui a ses exigences propres : planchers résilients, hauteur des plafonds, éclairage, aération, douches, etc. Le processus de création en danse comprend la recherche, la création, la production et les premières représentations devant public. Si elles sont intimement liées, chacune de ces étapes réclame son rythme et ses conditions de réalisation pour atteindre la qualité technique et esthétique recherchée. Pour la majorité des compagnies et des chorégraphes, le temps est compté et souvent comprimé au-delà du raisonnable, les budgets de production dont ils disposent étant très serrés. Pour les mêmes raisons, les équipes de travail sont réduites au minimum, à commencer par le nombre de danseurs engagés (entre trois et cinq) qui, en l'absence de doublures, travaillent sans filet. Plus les échéances approchent, plus la pression s'accroît et plus le stress augmente, c'est là la principale cause de blessures qui peuvent entraîner des remplacements de dernière minute.

Toute entreprise de création en danse est une lutte contre le temps, une affaire de négociation et de tractation pour récupérer là ce qu'on économise ailleurs. On rogne sur le temps de recherche et de répétitions, on escamote l'étape normalement consacrée à la mise en scène de l'œuvre et à la maturation de la composition chorégraphique, et on répond d'abord et avant tout à la pression de devoir produire et présenter à tout prix



devant public une œuvre, quel qu'en soit le degré d'achèvement. Le temps, à vrai dire, fait son œuvre, mais au prix d'un déficit de qualité par rapport à l'œuvre anticipée, dont les premiers à en faire les frais et en ressentir les effets sont les interprètes, le chorégraphe et le diffuseur : ceux qui évoluent devant le public, celui qui signe et celui qui doit défendre ses choix de programmation. Le public est exigeant et, devant l'offre incroyable de spectacles, il a le choix. Les diffuseurs sur les scènes nationales et internationales ont également le choix d'opter pour un spectacle plutôt qu'un autre : la concurrence est grande, la prise de risque financière est importante et ils ont à cœur de gagner la fidélité de leurs publics. D'eux dépend également la qualité des conditions de présentation et de réception des œuvres. L'atteinte de l'excellence, de la part des équipes de création et des diffuseurs, commande des investissements importants en ressources humaines, matérielles, techniques et financières.

Si elle dépend de la disponibilité des moyens et des ressources, la vitalité de la danse de recherche et de création repose également sur sa capacité à renouveler le genre, à faire preuve d'une grande diversité de propositions : pluralité des formes de danse et des styles chorégraphiques, originalité et singularité des approches, des modes de création, des formats et des supports de présentation des œuvres; et, enfin, pluralité des démarches elles-mêmes, au carrefour d'autres disciplines, intégrant pour certaines des dimensions scientifiques ou technologiques voire numériques. Cette richesse demande à être exploitée et exposée, d'où l'importance d'assouplir les critères d'évaluation et de distinguer la qualité de l'œuvre et le nombre de spectateurs rejoints, la pertinence de la démarche et les retombées en nombre de représentations vendues pour la tournée. La puissance créative d'une discipline tient pour beaucoup dans la capacité de ses artistes de transgresser le cadre usuel de production et de diffusion du spectacle vivant, cadre par ailleurs déterminé par le système de financement des arts.

Si le cœur artistique de la danse s'exprime principalement par la création, la reprise d'œuvres mérite d'être encouragée tout comme la remise en circulation d'œuvres faisant partie du répertoire chorégraphique québécois. Accroître la durée de vie des œuvres et donner accès au public à un répertoire chorégraphique québécois contribuent à fixer des repères d'appréciation de la danse.

Favoriser le déploiement artistique de la danse professionnelle du Québec, c'est prendre en compte et soutenir comme il se doit le développement des parcours professionnels des artistes. Ce développement s'inscrit dans la durée et emprunte pour chaque artiste des trajectoires particulières composées de voies, de cycles et de rythmes différents. Dans ce contexte, diversifier les formes et les modes de soutien s'impose, tout comme deviennent nécessaires des mesures d'accompagnement s'inscrivant dans la continuité. Enfin, assurer un relèvement artistique de haut calibre requiert un engagement et un investissement tant de la part des pouvoirs publics que de la communauté de la danse. Le déploiement artistique de la danse dépend de la capacité et de la volonté du système de soutenir non seulement l'émergence de nouveaux talents, mais leur développement et leur pleine expression.

La recherche de la qualité et de l'excellence, toutes deux garantes de la compétitivité recherchée et obligée, motive le choix des orientations et des stratégies reliées au déploiement artistique de la danse professionnelle au Québec.

# Orientations

## 1. RENFORCER LE TRAVAIL ET LE CYCLE DE CRÉATION EN DANSE<sup>1</sup>

## 2. ADMETTRE LA DIVERSITÉ DES DÉMARCHES ARTISTIQUES

## 3. AMÉLIORER LES CONDITIONS DE PRÉSENTATION DES ŒUVRES

## 4. FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DES PARCOURS ARTISTIQUES<sup>5</sup>

# Stratégies

- Encourager la recherche artistique fondamentale en danse<sup>2</sup>
  - Améliorer les conditions de la recherche chorégraphique<sup>3</sup> conduisant à la création d'une œuvre
  - Permettre un ressourcement périodique des artistes en danse
  - Assurer la maturation du travail de composition chorégraphique et de production scénique
  - Permettre aux chorégraphes ou aux artistes porteurs de projets de création de s'adjoindre les ressources techniques et artistiques nécessaires
  - Accroître l'accès à une diversité de formes de résidence
  - Faciliter l'intégration des technologies au processus de création
  - Accroître l'accès à des espaces et à des équipements adaptés aux exigences de la danse
- 
- Reconnaître la pluralité des formes de danse et des styles chorégraphiques<sup>4</sup>
  - Accroître la marge de manœuvre des artistes quant à la taille, au format, au support de l'œuvre et à son mode de présentation
  - Affirmer un leadership dans l'expérimentation et la création de formes artistiques hybrides
  - Reconnaître la spécificité et la valeur de la danse jeune public
  - Accroître la durée de vie des œuvres
- 
- Assurer les conditions optimales de présentation des nouvelles œuvres et des reprises d'œuvres
  - Garantir la qualité de l'œuvre et de la représentation en contexte de tournée
  - Optimiser la fonction de diffusion dans la chaîne de valeur de la création
  - Encourager les initiatives de présentation d'œuvres de danse dans des contextes non conventionnels
- 
- Admettre la diversité des voies, des modes et des rythmes de développement des artistes
  - Faciliter l'acquisition des premières expériences artistiques professionnelles
  - Assurer la continuité du développement des artistes
  - Favoriser les échanges et les partenariats artistiques

1. Le cycle de création intègre les étapes de recherche, de création et de production.
2. La recherche artistique fondamentale réfère à des activités de recherche en studio ou en laboratoire indépendantes d'un projet spécifique de création ou de production.
3. La recherche chorégraphique constitue la première étape du cycle de création d'une œuvre.
4. Les notions de formes et de styles de danse sont souvent utilisées comme synonymes pour désigner toutes sortes de danse : classique, moderne, contemporaine, ballet jazz, butô, danse africaine, brésilienne, danses de rue, danses sociales, danse sur glace, etc. Nous retenons la notion de style chorégraphique pour désigner des approches esthétiques personnelles.
5. Le parcours artistique réfère au développement professionnel et au cheminement de carrière; les étapes et les voies que prennent ceux-ci sont propres à chaque artiste.

## 1• LE TRAVAIL ET LE CYCLE DE CRÉATION EN DANSE

ACTIONS	PRINCIPAUX MOYENS	PRINCIPAUX RESPONSABLES	PRINCIPAUX PARTENAIRES	TERMES		
				COURT 1-2 ans	MOYEN 3-5 ans	LONG 6-10 ans
<b>Réaliser un plus grand nombre de projets de recherche artistique fondamentale en danse</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Promouvoir la recherche artistique fondamentale en danse auprès de la communauté de la danse, des étudiants et des chercheurs universitaires</li> <li>Soutenir la production d'articles et d'ouvrages ainsi que leur diffusion dans les réseaux de la danse et des universités</li> <li>Stimuler la présentation et le partage des résultats des travaux de recherche (colloques, séminaires, congrès, etc.)</li> <li>Documenter les pratiques de recherche artistique fondamentale et leurs retombées sur l'avancement de la discipline</li> </ul>	Artistes en danse, chercheurs, professeurs, étudiants 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> cycles, écoles de formation initiale de niveau supérieur en danse, centres de documentation en danse	Conseils des arts, FQRSC, CRSH, MCCCCF, MELS			
<b>Allouer le temps nécessaire à la recherche chorégraphique appliquée à la création de l'œuvre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Adapter les barèmes de subvention (fonctionnement, projets, bourses) en fonction des coûts rattachés à la rémunération des interprètes, chorégraphes, concepteurs, conseillers artistiques, etc.</li> </ul>	CALQ, CAC, CAM, CAL, CAS, municipalités <sup>6</sup>	Compagnies, chorégraphes ou artistes porteurs de projets de création			
<b>Soutenir les périodes de ressourcement des artistes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Intégrer la notion de ressourcement périodique dans les programmes de soutien aux artistes et aux compagnies en danse</li> </ul>	CALQ, CAC, CAM, CAL, CAS, municipalités	Artistes en danse			
<b>Assurer aux interprètes, chorégraphes, concepteurs et autres participants au travail de création des contextes et des conditions de pratique répondant aux exigences artistiques et professionnelles de la danse</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réaliser une étude sur l'ensemble des coûts liés à la réalisation des activités de recherche, de création et de production en danse et ajuster les montants des bourses, des subventions aux projets et au fonctionnement en conséquence</li> </ul>	CALQ, CAC, CAM, CAL, CAS, municipalités, MCCCCF	RQD, compagnies et chorégraphes ou artistes porteurs de projets de création			
<b>Allouer le temps et les moyens nécessaires à la maturation du travail de composition chorégraphique et à la production scénique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Augmenter les fonds alloués au fonctionnement des compagnies et aux projets de création en fonction des dépenses reliées à la composition chorégraphique et à la production scénique</li> </ul>	CALQ, CAC, CAM, CAL, CAS, municipalités	Compagnies de danse, chorégraphes ou artistes porteurs de projets de création			
<b>Assurer l'intégration à l'équipe de création des ressources techniques et artistiques nécessaires à la réalisation du projet artistique dans des conditions adéquates</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Procéder à une étude des coûts reliés à l'apport de ces ressources indispensables (doublures, apprentis, directeur des répétitions, directeur de production, directeur technique, conseiller en mouvement, etc.), et augmenter les subventions au fonctionnement et aux projets de création en conséquence</li> </ul>	CALQ, CAC, CAM, CAL, CAS, municipalités	Compagnies, chorégraphes ou artistes porteurs de projets de création			

6. Lorsque la mention municipalités est associée à des conseils des arts, on réfère au service culturel des municipalités qui intervient dans le soutien à la création et à la diffusion artistiques.

ACTIONS	PRINCIPAUX MOYENS	PRINCIPAUX RESPONSABLES	PRINCIPAUX PARTENAIRES	TERMES		
				COURT 1-2 ans	MOYEN 3-5 ans	LONG 6-10 ans
<b>Offrir de l'accompagnement aux chorégraphes en développement dans la réalisation de leurs activités de création</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer une gamme de services et des activités d'accompagnement, et voir à les financer par le biais de programmes dédiés à la relève et aux artistes à mi-carrière</li> </ul>	Artistes et organismes en danse	CALQ, CAC, CAM, CAL, CAS, CRC, municipalités, FRIJ, CRÉ			
<b>Accroître les possibilités de résidence et en diversifier les formes (recherche, création, production)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en place un programme dédié aux résidences et y allouer les ressources nécessaires</li> </ul>	CALQ, CAC, CAM, CAL, CAS, municipalités	Organismes pouvant offrir des résidences			
<b>Disposer des compétences et des équipements techniques et technologiques nécessaires aux différentes étapes du travail de création</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Analyser les besoins en fonction des défis techniques et technologiques à rencontrer, et établir un plan d'action et d'investissement</li> </ul>	CALQ, CAC, CAM, CAL, CAS, municipalités, MCCCCF, Patrimoine canadien	Artistes et organismes en danse			
<b>Faciliter l'accès aux espaces et aux équipements répondant aux normes de la danse</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Évaluer les possibilités et les coûts d'utilisation optimale des espaces et des équipements existants en danse</li> <li>• Instaurer des mesures pour faciliter l'accessibilité à ces espaces et équipements</li> </ul>	Gestionnaires d'espaces en danse	CALQ, CAC, CAM, CAL, CAS, municipalités, MCCCCF			
<b>Adapter les installations et équipements culturels aux normes de la pratique de la danse</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réaliser le projet de mise aux normes des équipements culturels de la Ville de Montréal</li> </ul>	Ville de Montréal et arrondissements	Gestionnaires d'infrastructures culturelles			
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réaliser une deuxième phase à l'étude de situation des lieux en danse professionnelle à l'échelle du Québec<sup>7</sup></li> </ul>	MCCCCF et municipalités	Communautés locales en danse			
<b>Doter le secteur de la danse de nouveaux espaces pour la recherche, la création, la production et la présentation de la danse sur le territoire du Québec</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Établir un plan d'équipements spécialisés répondant aux besoins de la danse professionnelle sur le territoire du Québec</li> <li>• Soutenir adéquatement les projets en voie de réalisation</li> </ul>	MCCCCF, MAMROT, Patrimoine canadien, municipalités	RQD et communauté de la danse			
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ajuster les subventions au fonctionnement des organismes en fonction des coûts d'opération des nouveaux lieux et équipements</li> </ul>	CALQ, CAC, CAM, CAL, CAS, municipalités, MCCCCF	Gestionnaires d'équipements en danse			

7. Gagné Leclerc Groupe conseil (2007). *Étude de situation des lieux de formation, répétition, recherche, création, production et diffusion en danse professionnelle sur le territoire de l'île de Montréal*, 172 p. Étude présentée au Forum des équipements culturels.

## 2• LA DIVERSITÉ DES DÉMARCHES ARTISTIQUES

ACTIONS	PRINCIPAUX MOYENS	PRINCIPAUX RESPONSABLES	PRINCIPAUX PARTENAIRES	TERMES		
				COURT 1-2 ans	MOYEN 3-5 ans	LONG 6-10 ans
<b>Soutenir une diversité de formes et de styles d'expression chorégraphique</b>	• Mettre en place un comité de réflexion sur l'ouverture à la diversité artistique en danse	RQD, communauté de la danse	CALQ, CAC, CAM, CAL, CAS, municipalités			
	• Adapter les critères des programmes, les modes et les mécanismes d'évaluation des jurys de pairs	CALQ, CAC, CAM, CAL, CAS, municipalités	RQD et communauté de la danse			
<b>Permettre le plein déploiement des écritures et des expressions chorégraphiques (tailles, formats, supports, modes de présentation)</b>	• Moduler les critères d'évaluation artistique en fonction d'une diversité d'approches et de modes de création chorégraphique, et revoir les modes d'attribution des subventions en conséquence	CALQ, CAC, CAM, CAL, CAS, municipalités	Jurys de pairs en danse			
<b>Encourager la réalisation de projets artistiques hybrides et interdisciplinaires</b>	• Identifier les moyens facilitant la réalisation de projets hybrides ou interdisciplinaires	Compagnies, chorégraphes ou artistes porteurs de projets artistiques	Artistes d'autres disciplines artistiques et domaines créatifs, CALQ, CAC, CAM, CAL, CAS, municipalités			
<b>Reconnaître les besoins spécifiques en recherche, en création, en production et en diffusion d'œuvres chorégraphiques destinées au jeune public</b>	• Ajuster les subventions aux artistes et aux compagnies, et prévoir des incitatifs financiers pour les diffuseurs	CALQ, CAC, CAL, CAS, municipalités, MCCCCF, Patrimoine canadien	Communauté de la danse			
<b>Faciliter la reprise des œuvres de création</b>	• Identifier les contraintes (financières et techniques ainsi que de programmation) et les diverses mesures à mettre en place, dont celle d'admettre les dépenses liées à la reprise dans les demandes de subvention à la circulation et à la diffusion	Compagnies, chorégraphes ou artistes porteurs de projets artistiques, diffuseurs	CALQ, CAM, CAC, MCCCCF, Patrimoine canadien			

### 3• LES CONDITIONS DE PRÉSENTATION DES ŒUVRES

ACTIONS	PRINCIPAUX MOYENS	PRINCIPAUX RESPONSABLES	PRINCIPAUX PARTENAIRES	TERMES		
				COURT 1-2 ans	MOYEN 3-5 ans	LONG 6-10 ans
<b>Assurer la qualité de l'œuvre et de la représentation en contexte de tournée au Québec et hors Québec (ressources, compétences, cachets, temps de montage, temps de répétition, etc.)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Revoir à la hausse les subventions au fonctionnement et à la circulation pour les compagnies, les chorégraphes ou artistes porteurs de projets en danse</li> <li>Revoir à la hausse les subventions destinées aux diffuseurs québécois et canadiens pour l'accueil de spectacles de danse</li> </ul>	CALQ, CAC, CAM, MCCCCF, Patrimoine canadien, municipalités	Compagnies, chorégraphes ou artistes porteurs de projets artistiques, diffuseurs			
<b>Améliorer le soutien des diffuseurs à la présentation des œuvres</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Analyser les coûts de présentation des spectacles en danse pour les diffuseurs spécialisés et pluridisciplinaires ainsi que pour les artistes et les compagnies en danse</li> <li>Accroître les fonds alloués à la diffusion en tenant compte des résultats de cette étude</li> </ul>	RQD, DSR, artistes, compagnies et diffuseurs en danse	MCCCCF, Patrimoine canadien, CALQ, CAC, CAM, CAL, CAS, municipalités, RIDEAU			
<b>Diversifier les modes d'accompagnement proposés par les diffuseurs aux compagnies, aux chorégraphes et aux artistes porteurs de projets artistiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Définir les modes d'accompagnement et en chiffrer les coûts</li> </ul>	RQD, DSR, artistes, compagnies, diffuseurs en danse	MCCCCF, Patrimoine canadien, CALQ, CAC, CAM, CAL, CAS, municipalités			
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Accroître les fonds disponibles pour l'accompagnement des artistes et des compagnies de danse</li> </ul>	CALQ, CAC, CAM, CAL, CAS, municipalités, MCCCCF, Patrimoine canadien	Diffuseurs en danse			
<b>Offrir aux interprètes des conditions de travail et de rémunération adéquates dans des contextes non conventionnels de présentation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Établir des barèmes de rémunération ainsi que des règles de sécurité et de partage des responsabilités dans la réalisation de ce type de projet</li> </ul>	Diffuseurs en danse, programmateurs d'événements, chorégraphes, compagnies de danse, artistes porteurs de projets artistiques	Gestionnaires ou propriétaires de lieux atypiques, partenaires publics et privés			
<b>Convenir de la réalité de l'autoprésentation et des dépenses qui s'y rattachent</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Dresser un état de la situation des capacités d'accueil des diffuseurs en danse, et documenter les conditions et les exigences de présentation des œuvres</li> </ul>	Gestionnaires de lieux de diffusion, compagnies, chorégraphes et artistes porteurs de projets	CALQ, CAC, CAM, CAL, CAS, municipalités			

## 4• LE DÉVELOPPEMENT DES PARCOURS ARTISTIQUES

ACTIONS	PRINCIPAUX MOYENS	PRINCIPAUX RESPONSABLES	PRINCIPAUX PARTENAIRES	TERMES		
				COURT 1-2 ans	MOYEN 3-5 ans	LONG 6-10 ans
<b>Soutenir adéquatement les artistes dans leur développement professionnel en admettant la diversité des cheminements</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Procéder à l'évaluation des divers programmes et mesures de soutien aux artistes de la relève en vue d'harmoniser les interventions et d'en accroître la portée en développement professionnel</li> <li>• Voir à ce que les fonds alloués à ces programmes et mesures soient durables</li> </ul>	MCCCCF, Secrétariat à la jeunesse, FRIJ, CRÉ, CALQ, CAC, CAM, CAL, CAS	RQD, CRC, communauté de la danse			
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accroître la capacité d'intervention des conseils des arts en développement professionnel des artistes par l'augmentation des fonds alloués à la discipline</li> </ul>	MCCCCF, Patrimoine canadien, municipalités	RQD, CRC, communauté de la danse			
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Soutenir les initiatives des artistes, compagnies, diffuseurs et organismes de services en accompagnement artistique et professionnel (coaching, offre de stages de perfectionnement, mentorat et parrainage)</li> </ul>	CALQ, CAC, CAM, CAL, CAS, municipalités	RQD, CRC, communauté de la danse			
<b>Développer des mesures d'accompagnement pour les artistes en développement de carrière (mentorat, parrainage ou autres)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formaliser les pratiques de mentorat et de parrainage par la mise en place d'un système d'encadrement et de suivi, et voir à en assurer le financement</li> </ul>	RQD, organismes de services, CRC	CALQ, CAC, CAM, CAL, CAS, municipalités, FRIJ, Emploi-Québec, RHDC			
<b>Donner aux artistes en mi-carrière les moyens de poursuivre leur développement artistique et professionnel</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faire un portrait de situation des artistes en mi-carrière, de leur cheminement dans le système des subventions et de leurs besoins en soutien, accompagnement et reconnaissance</li> <li>• Faire les adaptations requises aux programmes de soutien et y allouer les fonds nécessaires</li> <li>• Instaurer des modes d'évaluation adaptés à leurs réalités</li> </ul>	CALQ, CAC, CAM, CAL, CAS, municipalités	RQD, organismes de services, CRC, artistes en mi-carrière			
<b>Multiplier les occasions d'échanges artistiques à l'échelle nationale et internationale</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Susciter des possibilités de stages, de résidences, d'échanges et de partenariats artistiques par la mise en place de mesures et de programmes de soutien appropriés</li> </ul>	CALQ, CAC, CAM, CAL, CAS, municipalités, MCCCCF, Patrimoine canadien, MRI	Artistes, organismes en danse, associations et réseaux en danse			



# Tableau-synthèse

## LE TRAVAIL ET LE CYCLE DE CRÉATION EN DANSE

- Recherche artistique fondamentale
- Recherche chorégraphique
- Ressourcement périodique
- Composition chorégraphique et production scénique
- Ressources techniques et artistiques
- Résidences
- Intégration des technologies
- Espaces et équipements

## LA DIVERSITÉ DES DÉMARCHES ARTISTIQUES

- Formes de danse et styles chorégraphiques
- Tailles, formats, supports, modes de création et de présentation
- Formes hybrides
- Danse jeune public
- Reprise d'œuvres

## LES CONDITIONS DE PRÉSENTATION DES ŒUVRES

- Nouvelles œuvres et reprises
- Qualité de la représentation en tournée
- Fonction de la diffusion dans la chaîne de création
- Présentation en contexte non conventionnel

## LE DÉVELOPPEMENT DES PARCOURS ARTISTIQUES

- Des voies, des modes, des rythmes
- Premières expériences professionnelles
- Développement dans la continuité
- Échanges et partenariats artistiques


# DÉPLOIEMENT organisationnel

6

**LA VITALITÉ DE LA DANSE PROFESSIONNELLE AU QUÉBEC** est étroitement liée au dynamisme des organismes qui composent le secteur. Ce sont pour l'essentiel de petits organismes gérés avec un minimum de ressources humaines rompues aux multiples tâches, car la création, la production et la présentation d'un spectacle résultent d'une série d'opérations : recherche de financement, développement de projet, constitution d'une équipe, organisation et gestion du travail, recherche de partenaires diffuseurs voire de coproducteurs, activités de promotion du spectacle et des artistes concernés et, enfin, tout un ensemble de tâches rattachées à l'organisation d'une tournée. Autour des compagnies de danse gravitent quelques organismes de services, quelques associations et des organisations vouées à la diffusion des œuvres et au développement des publics de la danse. On peut compter sur les doigts d'une main les organismes qui disposent d'un bassin intéressant de ressources humaines.

De l'efficacité des organismes en danse — plus de 45 sont soutenus par le CALQ au fonctionnement —, dépendent l'économie de la danse, les conditions de pratique et de rémunération des artistes et des travailleurs culturels et, plus largement, le développement durable de l'écosystème de la danse. Cet écosystème est fragile, en constant état de survie, et fort dépendant de ressources humaines qui, affectées aux fonctions de gestion, sont en nombre insuffisant, mal rémunérées, surchargées, mais résilientes et débrouillardes. Le pouvoir d'attraction et de rétention des travailleurs culturels nécessaires au développement des organismes et, plus encore, à leur stabilité dans un contexte de restriction des fonds publics et de repli des marchés étrangers, est extrêmement limité. Pour une compagnie qui décline, ce sont plusieurs dizaines de contrats en moins pour des danseurs toujours en nombre croissant. Pour un diffuseur forcé à l'itinérance pour quelques années, ce sont cinq à dix artistes et compagnies de danse qui sont à la recherche d'un lieu où se produire. S'il est difficile de parler d'essor pour la majorité des organismes en danse, ceux-ci ne s'en trouvent pas moins confrontés à l'obligation de diversifier leurs sources de revenus pour se maintenir en état de fonctionner. Avec quels moyens et quelles ressources tirer sa part en financement privé et intéresser le milieu des affaires déjà fort sollicité par les grandes institutions, les événements à grand déploiement, les causes sociales et humanitaires? Des budgets de fonctionnement limités rendent difficile l'accès à des expertises en développement des marchés et des affaires ainsi qu'en marketing.

Si les organismes en danse sont de formidables écoles de formation pour des travailleurs culturels en début de carrière professionnelle, plusieurs d'entre eux ont du mal à maintenir ces derniers en poste, les niveaux de rémunération n'étant pas compétitifs sur le marché



du travail. S'ajoute à cette problématique le manque de temps et de moyens pour assurer le développement professionnel continu des travailleurs culturels du secteur.

L'état de précarité des organismes permet tout juste de maintenir les fonctions vitales alors qu'il leur faudrait fonctionner de façon optimale. C'est ainsi tout le secteur qui s'en trouve fragilisé dans un contexte de vive concurrence et devant le nombre de besoins à combler en accompagnement artistique et administratif auprès des jeunes et moins jeunes artistes qui n'ont pas accès à de l'aide au fonctionnement ou encore aux services-conseils dispensés par les quelques organismes dont c'est la mission. Si le parrainage et le mentorat sont courants dans le secteur de la danse, ces pratiques ne sont pas suffisamment encouragées et soutenues financièrement.

Si certains artistes ne peuvent compter sur le soutien d'une structure organisationnelle, d'autres se questionnent sur le devenir de leur organisme lorsqu'ils quitteront la pratique. La succession au sein des structures organisationnelles s'inscrit de plus en plus dans les préoccupations des acteurs de la danse et, incidemment, de leurs partenaires publics. Dans quelle mesure et à quelles conditions ces organismes survivront-ils à leurs fondateurs?

Si la question de la succession est préoccupante, la relève dans les fonctions de gestion l'est tout autant et commande qu'on lui consacre une attention particulière. Cette préoccupation s'inscrit dans un enjeu plus large de valorisation des fonctions de gestion. Ces fonctions forment avec les fonctions artistiques un tandem nécessaire. La déconsidération des fonctions de gestion a des conséquences sur la capacité d'offrir aux travailleurs culturels un contexte professionnel stimulant.

La qualité des conditions de travail et des relations de travail constitue un grand enjeu pour le secteur de la danse professionnelle. Les interprètes en danse, en plus de devoir investir personnellement pour la plupart dans un entraînement quotidien et des soins de santé et de prévention, comptent parmi les artistes les moins bien payés des milieux artistiques québécois. La situation des chorégraphes indépendants n'est guère plus reluisante. Aux conditions de rémunération, il faut ajouter le défi de la santé et de la sécurité au travail qui exige de pouvoir offrir des contextes adéquats de pratique et d'assurer de bonnes et saines relations de travail. La danse est une discipline à haut risque et les coûts inhérents à l'offre de conditions de travail de qualité sont importants. Les risques sont d'autant plus grands que la majorité des individus et des organismes ne disposent pas des moyens nécessaires pour que le niveau de qualité requis soit respecté.

Le déploiement organisationnel concerne également la capacité des organismes à remplir les différents mandats qui composent leur mission. Par exemple, pour plusieurs compagnies s'ajoutent au mandat de créer et de produire ceux de contribuer au développement de public et au développement disciplinaire. Les mesures et les programmes actuels de soutien ne permettent pas de remplir adéquatement ces mandats, ni même de penser que des créateurs puissent se consacrer autant qu'ils le souhaiteraient à d'autres activités pourtant essentielles au développement de leur art, par exemple la médiation culturelle. Le modèle dominant, celui de la compagnie de production à chorégraphe unique, sur lequel s'est modulé le système de financement public, laisse peu de marge de manœuvre pour qu'émergent de nouvelles façons de faire et de nouveaux modèles organisationnels. Ce renouveau s'avère pourtant garant de la viabilité et de la santé de l'écosystème de la danse ainsi que de sa capacité à développer de nouveaux modèles d'affaires.

Ainsi, au cours des prochaines années, afin de faire face à ces enjeux, les interventions devront viser la réalisation des grandes orientations et stratégies qui suivent.

# Orientations

## 1. RENFORCER LE FONCTIONNEMENT DES ORGANISMES EN DANSE

# Stratégies

- Assurer la disponibilité permanente des ressources indispensables à la réalisation des missions des organismes
- Diversifier et accroître l'accès aux services et aux expertises de soutien
- Assurer la continuité du développement professionnel dans les fonctions de gestion
- Appuyer l'intégration des technologies numériques aux pratiques de gestion
- Accroître les échanges professionnels, les collaborations et le réseautage
- Favoriser le développement à long terme des organismes en danse
- Assurer la succession au sein des organismes en danse

## 2. AMÉLIORER LES CONDITIONS ET LES RELATIONS DE TRAVAIL

- Assurer la qualité des conditions et des relations de travail<sup>1</sup>
- Reconnaître les coûts inhérents à des conditions et à des relations de travail de qualité
- Responsabiliser les employeurs et les employés en matière de conditions et de relations de travail
- Encourager le développement de relations professionnelles<sup>2</sup> de qualité
- Assurer la santé des artistes et des travailleurs culturels

## 3. FAVORISER L'INNOVATION ORGANISATIONNELLE

- Reconnaître la diversité des mandats et des missions des organismes en danse et, en particulier, des compagnies de danse
- Encourager les modèles de mise en commun de ressources et d'expertises
- Encourager la mise en place de nouvelles formes de structures organisationnelles
- Favoriser une réflexion sur les modèles de gouvernance adaptés aux organismes en danse
- Permettre l'émergence d'organismes nécessaires à l'évolution du secteur de la danse

1. Le terme conditions de travail recouvre, au sens large, la rémunération, les avantages sociaux, le temps de travail, l'ambiance au travail et les environnements de travail. Le terme relations de travail recouvre les rapports concrets qui s'établissent entre un salarié et son employeur, ou entre collègues de travail, à l'occasion de l'exercice d'une activité professionnelle.

2. Le terme relations professionnelles désigne, ici, de manière plus spécifique, les rapports qui s'établissent entre professionnels, que ce soit au sein du secteur de la danse ou en lien avec d'autres secteurs.

## 1• LE FONCTIONNEMENT DES ORGANISMES EN DANSE

ACTIONS	PRINCIPAUX MOYENS	PRINCIPAUX RESPONSABLES	PRINCIPAUX PARTENAIRES	TERMES		
				COURT 1-2 ans	MOYEN 3-5 ans	LONG 6-10 ans
Permettre aux organismes en danse de disposer des ressources et des expertises indispensables à la réalisation de leur mission	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réaliser une analyse approfondie des besoins organisationnels des organismes en danse</li> </ul>	RQD et gestionnaires d'organismes en danse	CALQ, CAC, CAM, CAL, CAS, municipalités, universités (ex. : ARUC-HEC)			
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Augmenter les fonds alloués au fonctionnement des organismes en danse</li> </ul>	CALQ, CAC, CAM, CAL, CAS, municipalités, MCCCCF, Patrimoine canadien	Organismes en danse			
Accroître l'attrait de la danse comme secteur d'emploi et assurer la rétention des ressources humaines au sein des organismes en danse	<ul style="list-style-type: none"> <li>Permettre aux organismes en danse d'offrir un cadre et des conditions de travail de qualité, dont des niveaux de rémunération compétitifs</li> <li>Augmenter les fonds alloués au fonctionnement des organismes en danse</li> </ul>	CALQ, CAC, CAM, CAL, CAS, municipalités, MCCCCF, Patrimoine canadien	Gestionnaires d'organismes en danse			
Faciliter l'accès à des ressources et à des services experts	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mettre en place des incitatifs financiers pour soutenir les organismes en mesure d'offrir des services et des expertises de soutien aux artistes et organismes en développement</li> </ul>	CALQ, CAC, CAM, CAL, CAS, municipalités, MCCCCF, Patrimoine canadien	Organismes en danse			
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Créer une banque centralisée de ressources et services experts</li> </ul>	RQD, organismes de services, CRC	CQRHC, CAC, CALQ, CAM, CAL, CAS, municipalités			
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Accroître l'accès aux mesures existantes et assurer la permanence des fonds disponibles</li> </ul>	CALQ, CAC, CAM, CAL, CAS, municipalités, FRIJ, ORAM	Organismes en danse			
Accroître et diversifier les expertises et les services offerts par les organismes de services, dans les domaines de la production, de la mise en marché et de la circulation des spectacles	<ul style="list-style-type: none"> <li>Accroître les fonds disponibles pour les organismes de services</li> </ul>	CALQ, CAC, CAM, CAL, CAS, municipalités	Artistes et compagnies en développement, diffuseurs			
Permettre aux artistes de développer des compétences dans le domaine de la gestion	<ul style="list-style-type: none"> <li>Poursuivre le travail de sensibilisation à la gestion de carrière et offrir des activités de formation continue adaptées à leurs réalités</li> </ul>	RQD, CRC, écoles de formation initiale de niveau supérieur, organismes de services	CQRHC, CRHSC, Emploi-Québec			

ACTIONS	PRINCIPAUX MOYENS	PRINCIPAUX RESPONSABLES	PRINCIPAUX PARTENAIRES	TERMES		
				COURT 1-2 ans	MOYEN 3-5 ans	LONG 6-10 ans
<b>Permettre aux travailleurs culturels d'approfondir leurs compétences dans les fonctions de gestion</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier les mesures appropriées pour accroître l'accessibilité à la formation continue au sein des organismes</li> <li>• Examiner les possibilités de financer les formations des travailleurs salariés</li> </ul>	RQD et gestionnaires d'organismes en danse	CQRHC, CRHSC, Emploi-Québec, FDRCMO, collèges et universités			
<b>Développer des mesures d'accompagnement pour la relève administrative au sein des organismes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en place un système de mentorat et parrainage</li> <li>• Développer une boîte à outils destinée à l'accompagnement de la relève administrative</li> </ul>	RQD et organismes en danse	CALQ, CAC, CAM, CQRHC, CRHSC, bénévoles d'affaires			
<b>Assurer l'intégration des technologies numériques aux tâches de gestion des organismes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Offrir davantage d'activités en formation continue (ateliers, stages, coups de pouce, etc.)</li> </ul>	RQD et organismes de services en danse	MCCCF, Emploi-Québec, CQRHC			
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Allouer des fonds publics à l'implantation des équipements requis et à l'embauche des ressources nécessaires</li> </ul>	MCCCF, Patrimoine canadien, MDEIE, RHDCC	CALQ, CAC, CAM, CAL, CAS, municipalités			
<b>Multiplier les occasions de collaborations et d'échanges professionnels à l'échelle nationale et internationale</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer un répertoire identifiant les partenaires, les stages, séminaires, forums d'échanges, etc.</li> </ul>	RQD, ACD, CRC, organismes de services	Écoles de sciences administratives, organisations culturelles, associations, délégations, ambassades			
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faciliter l'accès à des subventions pour le déplacement et le perfectionnement dans le cadre de projets d'échanges et de collaborations professionnels, ainsi que pour la tenue de colloques et forums d'échanges au Québec</li> </ul>	CALQ, CAC, CAM, CAL, CAS, municipalités	MCCCF, MRI, MDEIE, RHDCC, Patrimoine canadien			
<b>Assurer le développement durable des organismes en danse</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accroître les fonds alloués au fonctionnement des organismes en fonction de critères d'équilibre et de renforcement de l'écosystème de la danse</li> </ul>	CALQ, CAC, CAM, CAL, CAS, municipalités, MCCCF, Patrimoine canadien	RQD et communauté de la danse			
<b>Favoriser la planification de la succession pour les organismes en danse</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en place des mesures de sensibilisation et de soutien à la planification de la succession au sein des organismes en danse</li> </ul>	CALQ, CAC, CAM, CAL, CAS, municipalités	Directions générales et artistiques dans les organismes en danse			

## 2• LES CONDITIONS ET LES RELATIONS DE TRAVAIL

ACTIONS	PRINCIPAUX MOYENS	PRINCIPAUX RESPONSABLES	PRINCIPAUX PARTENAIRES	TERMES		
				COURT 1-2 ans	MOYEN 3-5 ans	LONG 6-10 ans
<b>Voir à l'amélioration des conditions et des relations de travail au sein du secteur de la danse</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Documenter la situation et évaluer les besoins ainsi que les coûts inhérents à une amélioration significative des conditions et des relations de travail dans le secteur</li> </ul>	MCCCF et Secrétariat permanent à la condition socioéconomique des artistes	RQD et comités de travail			
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Établir un bilan de la syndicalisation des danseurs</li> </ul>	UDA et compagnies de danse	MCCCF et Secrétariat permanent à la condition socioéconomique des artistes, RQD, CRTD			
<b>Sensibiliser et outiller les acteurs du secteur pour des conditions et des relations de travail de qualité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réaliser un guide sur les barèmes et les niveaux de rémunération pour les différents métiers de la danse</li> <li>Développer des guides de bonnes pratiques en matière de conditions et de relations de travail dans les différents secteurs de pratique de la danse</li> <li>Mettre en place un service conseil en matière de conditions et de relations de travail</li> </ul>	RQD et comités de travail	MCCCF et Secrétariat permanent à la condition socioéconomique des artistes, Ministère du travail, CRHSC			
<b>Développer des relations professionnelles de qualité entre les acteurs des différents secteurs de pratique de la danse</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Élaborer un code de déontologie pour le secteur de la danse et mettre en place une vigie</li> </ul>	RQD et comités de travail	Communauté de la danse			
<b>Assurer des normes de santé et de sécurité au travail</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mettre en place des mesures de sensibilisation à la santé et la sécurité au travail</li> </ul>	RQD et communauté de la danse	MCCCF et Secrétariat permanent à la condition socioéconomique des artistes, CSST			
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Appliquer le plan d'action de la Table de concertation paritaire en santé et sécurité du travail du domaine des arts de la scène</li> </ul>	Artistes, organismes de danse, gestionnaires d'infrastructures culturelles				



ACTIONS	PRINCIPAUX MOYENS	PRINCIPAUX RESPONSABLES	PRINCIPAUX PARTENAIRES	TERMES		
				COURT 1-2 ans	MOYEN 3-5 ans	LONG 6-10 ans
<b>Accroître l'accès des interprètes à des moyens de prévention et de maintien en santé</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Assurer une meilleure circulation des informations disponibles sur les moyens de prévention et de maintien en santé</li> </ul>	RQD, CRTD, UDA, écoles de formation initiale de niveau supérieur	MCCCF et Secrétariat permanent à la condition socioéconomique des artistes, associations sportives, d'éducation physique, chercheurs universitaires			
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Explorer les possibilités de mettre sur pied un fonds santé pour les interprètes</li> </ul>	RQD, CRTD, UDA, communauté de la danse	MCCCF et Secrétariat permanent à la condition socioéconomique des artistes, fondations privées			
<b>Encourager les efforts des employeurs en matière de santé et de sécurité au travail</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mettre en place des incitatifs financiers soutenant les efforts en matière de santé et de sécurité au travail</li> </ul>	CALQ, CAC, CAM, CAL, CAS, municipalités	Artistes, organismes en danse, gestionnaires d'infrastructures			

### 3• L'INNOVATION ORGANISATIONNELLE

ACTIONS	PRINCIPAUX MOYENS	PRINCIPAUX RESPONSABLES	PRINCIPAUX PARTENAIRES	TERMES		
				COURT 1-2 ans	MOYEN 3-5 ans	LONG 6-10 ans
<b>Soutenir la diversité des mandats et des missions exercés par les compagnies de danse</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Adapter les critères d'évaluation pour l'octroi des subventions et accroître les fonds alloués au fonctionnement</li> </ul>	CALQ, CAC, CAM, CAL, CAS, municipalités	RQD et communauté de la danse			
<b>Préserver les structures et les expertises développées par les compagnies de danse en permettant l'adaptation ou la redéfinition de leur mission</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Fonder l'évaluation des organismes sur leur rôle et leur impact sur l'équilibre et le renforcement de l'écosystème de la danse</li> </ul>	CALQ, CAC, CAM, CAL, CAS, municipalités	Comités de pairs et jurys			
<b>Sensibiliser le milieu de la danse à l'existence de nouveaux modèles et approches organisationnels</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Recenser les approches et les modèles stimulants et faire circuler l'information</li> <li>Tenir un forum sur les nouveaux modèles et approches organisationnels</li> </ul>	RQD et comités de travail	CALQ, CAC, CAM, CAL, CAS, municipalités, CRC			
<b>Trouver des solutions pérennes pour pallier à l'absence de ressources administratives pour les chorégraphes et les compagnies en développement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Explorer les possibilités d'expansion des organismes de services dédiés aux artistes et organismes en développement; ex : L'Annexe, Diagramme, Studio 303</li> <li>Soutenir les initiatives de parrainage par des organismes établis</li> </ul>	RQD, organismes de services ou pouvant parrainer des artistes et compagnies en développement	CALQ, CAC, CAM, CAL, CAS, municipalités, FRIJ, CRÉ, CLE			
<b>Soutenir la mise en place de nouveaux modèles et approches organisationnels favorisant la mise en commun des ressources et des expertises</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Adapter les programmes de soutien de sorte qu'ils admettent de nouveaux modèles et approches organisationnels</li> </ul>	CALQ, CAC, CAM, CAL, CAS, municipalités	RQD et communauté de la danse			
<b>Planter des modes de gouvernance adaptés à la diversité des organismes en danse</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Documenter les modèles de gouvernance et organiser des activités d'information et de formation</li> </ul>	RQD et organismes de services	CALQ, CAC, CAM, CAL, CAS, municipalités, CRC, universités (ex. : ARUC-HEC), bénévoles d'affaires			
<b>Permettre l'émergence d'organismes assumant des missions nécessaires à l'évolution du secteur</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Augmenter les fonds alloués à la discipline</li> </ul>	CALQ, CAC, CAM, CAL, CAS, municipalités, MCCCCF, Patrimoine canadien	Communauté de la danse			

# Tableau-synthèse

## LE FONCTIONNEMENT DES ORGANISMES EN DANSE

- Ressources et compétences nécessaires
- Accès à des services et à des expertises
- Développement continu dans les postes de gestion
- Intégration des technologies
- Échanges professionnels, collaborations, réseautage
- Développement durable des organismes
- Succession

## LES CONDITIONS ET LES RELATIONS DE TRAVAIL

- Qualité
- Coûts inhérents
- Responsabilités partagées
- Relations professionnelles entre les domaines de pratique
- Santé et sécurité

## L'INNOVATION ORGANISATIONNELLE


- Diversité des mandats et des missions
- Mise en commun de ressources et d'expertises
- Nouveaux modèles organisationnels
- Modes de gouvernance adaptés
- Nouvelles missions

DÉPLOIEMENT  
AUPRÈS DES  
**publics**

7

**BIEN QUE LA DANSE PROFESSIONNELLE AIT CONNU UNE CROISSANCE DE SES PUBLICS** au cours des dernières années, la diffusion et la fréquentation des spectacles de danse demeurent des enjeux importants pour le secteur. De la diffusion dépend l'accès des publics québécois à une offre diversifiée de spectacles de danse incluant les spectacles destinés au jeune public ou ceux présentés dans des contextes non habituels. Cette accessibilité est synonyme de risques financiers qui doivent pouvoir être assumés. De la fréquentation dépend la capacité de susciter et de cultiver l'intérêt des publics pour la danse. Le diffuseur joue un rôle déterminant à cet égard; il est celui qui connaît ses publics et qui est en mesure de choisir les spectacles de danse qui leur conviendront. Il doit toutefois disposer de différents moyens pour jouer pleinement son rôle. L'enjeu de la rencontre des publics se complexifie avec le développement des médias sociaux et des nouvelles plateformes de diffusion; la danse doit pouvoir se positionner rapidement et efficacement dans l'univers des technologies numériques.

Le contact entre la danse et les publics se limite encore trop souvent à la fréquentation des spectacles. Ce contact doit être enrichi de différentes façons auprès des adultes et des enfants. La médiation culturelle est l'une de ces façons. Elle doit être développée et mieux soutenue pour en maximiser les retombées. La danse professionnelle a également tout intérêt à faire sa place dans la vie quotidienne de la population et à faire partie intégrante de la culture québécoise.



Si les activités de sensibilisation à la danse ont leur valeur, l'initiation à la danse sous toutes sortes de formes doit occuper une place plus importante dans l'éducation artistique des Québécois. L'école joue à cet égard un rôle fondamental. L'enseignement de la danse doit compter parmi les cours offerts dans les écoles, et ce dès le niveau primaire. Pratiquée dans le cadre du loisir ou en parascolaire, la danse amateur devrait favoriser davantage l'accès à l'univers de la danse professionnelle, à ses artistes et à leurs œuvres.

La danse professionnelle ne doit plus demeurer un secret bien gardé. Très peu de Québécois connaissent les artistes de la danse au Québec. La culture de la danse se développera dans la mesure où elle sera nourrie et rendue accessible. Les médias jouent un rôle important d'information et de promotion des arts; la danse y est encore trop peu présente. Dans le même ordre d'idées, la danse est pauvre en publications et autres types de supports d'information sur ses activités et ses réalisations. Le secteur de la danse doit mieux s'outiller pour que les Québécois puissent connaître, reconnaître et apprécier son art.

Les interventions reliées au déploiement auprès des publics devront viser l'atteinte des orientations et des stratégies qui suivent.

## Orientations

### 1. PERMETTRE À LA DANSE DE RENCONTRER SES PUBLICS

## Stratégies

- Assurer la circulation de spectacles de danse professionnelle sur l'ensemble du territoire québécois
- Diversifier l'offre de spectacles de danse présentés au public québécois
- Accroître la présentation des spectacles destinés au jeune public
- Renforcer la promotion des spectacles de danse professionnelle
- Favoriser l'exploitation des nouvelles plateformes de diffusion numérique

### 2. ÉLARGIR LES TERRITOIRES DE LA RENCONTRE AVEC LA DANSE

- Multiplier les occasions de contact de la population avec la danse
- Diversifier et accroître les interventions en médiation culturelle<sup>1</sup>
- Rendre la danse plus présente dans l'espace public
- Étendre le champ d'intervention de la danse à d'autres sphères de la vie sociale

### 3. CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT D'UNE CULTURE DE LA DANSE AU QUÉBEC

- Accroître et améliorer la place de la danse à l'école
- Favoriser l'accès à diverses sources de documentation sur la danse
- Accentuer la notoriété de la danse professionnelle du Québec auprès de la population
- Assurer une plus grande présence de la danse dans les différents médias du Québec

1. La médiation culturelle, par le biais de différents types d'activités, vise à mettre en relation les publics et les œuvres, les artistes ou plus globalement l'art, ici la danse. La médiation culturelle, si elle constitue un outil de développement de public, contribue également au développement personnel des individus et à la cohésion sociale.

## 1• LA RENCONTRE AVEC LES PUBLICS

ACTIONS	PRINCIPAUX MOYENS	PRINCIPAUX RESPONSABLES	PRINCIPAUX PARTENAIRES	TERMES		
				COURT 1-2 ans	MOYEN 3-5 ans	LONG 6-10 ans
<b>Renforcer l'intervention des diffuseurs spécialisés et des festivals de danse</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Reconnaître les besoins spécifiques des diffuseurs spécialisés et des festivals à portée internationale en danse</li> <li>Accroître leur financement en conséquence (capacités d'accueil, de présentation des spectacles et d'investissement en coproduction; opérations et outils marketing; activités de développement des publics, etc.)</li> </ul>	CALQ, CAC, CAM, CAL, CAS, municipalités, MCCCCF, Patrimoine canadien	Diffuseurs spécialisés et festivals			
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mettre en place des mesures permettant une coordination accrue des actions des diffuseurs en danse (calendrier et choix de programmations, stratégies de promotion et de développement des publics, calendriers de tournée, etc.)</li> </ul>	Diffuseurs spécialisés et festivals de danse	CALQ, CAC, CAM, CAL, CAS, municipalités, MCCCCF, Patrimoine canadien			
<b>Diversifier et accroître l'offre de spectacles de danse professionnelle dans les différentes régions du Québec</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Accroître les fonds alloués aux programmes de soutien à l'accueil et à la circulation des artistes et compagnies en danse sur le territoire</li> </ul>	CALQ, CAC, CAM, CAL, CAS, municipalités, MCCCCF, Patrimoine canadien	DSR, RIDEAU, RQD			
<b>Renforcer l'intervention des diffuseurs présentant un nombre significatif de spectacles de danse professionnelle en région</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Accroître le financement public aux diffuseurs pluridisciplinaires, notamment par le biais de l'organisme <i>La danse sur les routes du Québec</i></li> <li>Envisager la possibilité d'un statut et d'un financement particuliers pour cette catégorie de diffuseurs pluridisciplinaires</li> </ul>	MCCCCF, Patrimoine canadien, CALQ, CAC, CAL, CAS, municipalités	DSR, RQD, communauté de la danse, RIDEAU			
<b>Présenter davantage d'œuvres d'artistes et de compagnies de la relève</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Prévoir dans les programmes de soutien à l'accueil et à la circulation des mesures incitant les diffuseurs à présenter des artistes et des compagnies de la relève à leurs publics</li> </ul>	CALQ, CAC, CAM, CAL, CAS, municipalités, MCCCCF, Patrimoine canadien	Compagnies et artistes expérimentés en diffusion au Québec, organismes de services, diffuseurs en danse			



ACTIONS	PRINCIPAUX MOYENS	PRINCIPAUX RESPONSABLES	PRINCIPAUX PARTENAIRES	TERMES		
				COURT 1-2 ans	MOYEN 3-5 ans	LONG 6-10 ans
<b>Accroître l'accès des jeunes aux spectacles de danse qui leur sont adressés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Prévoir dans les aides financières les coûts inhérents à l'accueil et à la présentation de spectacles jeunesse (cachets et coûts de plateau versus prix du billet et jauges), ainsi qu'aux déplacements des artistes et des compagnies en danse sur le territoire</li> <li>Permettre, pour la présentation des spectacles destinés aux jeunes, le versement de cachets équivalant à ceux attribués aux spectacles destinés aux adultes</li> </ul>	CALQ, CAC, CAM, CAL, CAS, municipalités, MCCCCF, Patrimoine canadien	Artistes, compagnies, diffuseurs			
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Inscrire la fréquentation des spectacles de danse dans les programmes de sorties culturelles des élèves</li> </ul>	MCCCCF, MELS, institutions d'enseignement scolaire	RQD, AQEDÉ, DSR, RIDEAU			
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Développer une campagne de promotion des spectacles de danse ciblant directement les jeunes</li> </ul>	Communauté de la danse	MELS, MCCCCF, MFA, MICC, FRIJ			
<b>Renforcer la fonction marketing des organismes en danse (stratégies et outils de promotion, études de marchés et de publics, etc.)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Financer une étude des besoins du secteur (formation, ressources et compétences en marketing)</li> <li>Tenir compte, dans l'attribution des subventions aux artistes, aux compagnies et aux diffuseurs en danse, des coûts rattachés à la production d'outils promotionnels ainsi qu'aux activités de promotion, de développement de public et de mise en marché des spectacles de danse</li> </ul>	CALQ, CAC, CAM, CAL, CAS, municipalités, MCCCCF, Patrimoine canadien	Communauté de la danse			
	<b>Développer l'utilisation des plateformes de diffusion numérique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Documenter les pratiques et les applications en danse, et élaborer un plan d'action considérant les besoins des producteurs et des diffuseurs en formation, ressources et équipements en technologies numériques</li> </ul>	MCCCCF, CAC, CALQ, Patrimoine canadien	RQD, DSR, artistes, compagnies, concepteurs, travailleurs culturels, diffuseurs		
<ul style="list-style-type: none"> <li>Créer un programme adapté à la danse et y allouer les fonds nécessaires</li> </ul>		CALQ, CAC, MCCCCF, Patrimoine canadien	RQD, DSR, communauté de la danse			

## 2• LES TERRITOIRES DE LA RENCONTRE AVEC LA DANSE

ACTIONS	PRINCIPAUX MOYENS	PRINCIPAUX RESPONSABLES	PRINCIPAUX PARTENAIRES	TERMES		
				COURT 1-2 ans	MOYEN 3-5 ans	LONG 6-10 ans
<b>Diversifier et accroître les activités de sensibilisation de la population à la danse professionnelle</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mettre en œuvre une campagne de sensibilisation à la danse</li> <li>Rendre la danse présente dans différents lieux de culture, de vie et de travail (interventions dansées, spectacles in situ, expositions, portes ouvertes, spectacles corporatifs, association à des événements populaires et à des événements à portée sociale ou humanitaire, etc.)</li> </ul>	RQD, DSR et communauté de la danse	CAM, CAC, CAL, CAS, municipalités, MCCCCF, CRÉ, Patrimoine canadien, institutions publiques et culturelles, fondations, associations, partenaires privés			
<b>Développer l'accès des enfants des services de garde et des élèves du milieu scolaire à diverses activités permettant le contact avec la danse professionnelle</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Identifier les mesures appropriées pour assurer l'accessibilité et soutenir le développement d'une offre d'activités proposées par les artistes professionnels</li> </ul>	RQD, AQEDÉ, DSR	MELS, MCCCCF, MFA, établissements d'enseignement scolaire et services de garde			
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Développer un projet pilote s'inspirant du modèle britannique U.DANCE</li> </ul>	RQD et communauté de la danse	MELS, MCCCCF, MFA, MICC, CRÉ, municipalités, fondations privées			
<b>Développer davantage de projets de médiation culturelle en danse de même que les connaissances nécessaires à leur réalisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Développer des activités de formation continue à la médiation culturelle visant les artistes, les professionnels et les compagnies en danse</li> </ul>	RQD, DSR, CRC	Emploi-Québec, MCCCCF, FDRCMO, MELS			
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Documenter les projets réalisés en danse et les faire connaître</li> </ul>	RQD, DSR, Accès culture Montréal et autres réseaux de diffuseurs, CAM, universités	Artistes, organismes de danse, médiateurs, chercheurs ayant développé des pratiques et des expertises pertinentes			
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Soutenir l'accès à des services conseils en développement de projets de médiation culturelle</li> </ul>	CAC, CALQ, CAM, CAL, CAS, municipalités				
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Faciliter l'accès à des sources de financement pour les projets de médiation culturelle pour les artistes, professionnels et organismes de danse</li> </ul>	CAC, CALQ, CAL, CAS, municipalités, MAMROT, CRÉ				

ACTIONS	PRINCIPAUX MOYENS	PRINCIPAUX RESPONSABLES	PRINCIPAUX PARTENAIRES	TERMES		
				COURT 1-2 ans	MOYEN 3-5 ans	LONG 6-10 ans
<b>Former des médiateurs spécialisés en danse</b>	• Développer un programme de formation des médiateurs culturels adapté aux spécificités de la danse	Universités du Québec offrant un programme de formation en médiation culturelle	RQD, DSR, artistes, organismes de danse, professionnels en danse ayant développé des expertises	●	●	●
	• Ouvrir les programmes de bourses au perfectionnement en médiation culturelle en danse	CALQ, CAC	RQD, DSR	●	●	●
	• Explorer les possibilités de stages de formation rémunérés pour les travailleurs salariés en danse	RQD, DSR	CQRHC, FDRCMO	●	●	●
<b>Faciliter l'accès des organismes en danse à des ressources spécialisées en médiation culturelle ainsi qu'à des outils adaptés à la danse</b>	• Admettre ces dépenses dans les demandes de subvention au fonctionnement ou aux projets	CALQ, CAC, CAM, CAL, CAS, municipalités, MCCCCF, Patrimoine canadien	Organismes en danse	●	●	●
<b>Assurer des retombées durables aux interventions en médiation culturelle</b>	• Ouvrir les programmes pour soutenir des projets d'intervention s'inscrivant dans la durée	CAC, MCCCCF, Patrimoine canadien, Direction de la culture et du patrimoine de la Ville de Montréal	Artistes, compagnies, diffuseurs	●	●	●
<b>Initier des projets de danse en partenariat avec des acteurs d'autres domaines d'intervention sociale (éducation, santé, loisir, économie sociale, etc.)</b>	• Faciliter l'accès à du financement public et privé pour ce genre de projet	MELS, MCCCCF, MSSS, MAS, municipalités et fondations privées	Communauté de la danse, corporations et associations professionnelles, institutions publiques	●	●	●

### 3• UNE CULTURE DE LA DANSE AU QUÉBEC

ACTIONS	PRINCIPAUX MOYENS	PRINCIPAUX RESPONSABLES	PRINCIPAUX PARTENAIRES	TERMES		
				COURT 1-2 ans	MOYEN 3-5 ans	LONG 6-10 ans
<b>Poursuivre le développement de l'enseignement de la danse à l'école et son intégration aux cursus scolaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rendre obligatoire, comme une alternative aux cours d'éducation physique, l'enseignement de la danse à l'école dès le primaire</li> </ul>	MELS	AQEDÉ et communauté de la danse			
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en œuvre une campagne de sensibilisation à la danse auprès des enseignants, des parents et des élèves</li> </ul>	MELS, MCCCCF, AQEDÉ, communauté de la danse	Conseils d'établissements scolaires			
<b>Doter la danse de repères identitaires dans la trame urbaine</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Soutenir en priorité dans les projets d'infrastructures culturels la réalisation de projets en danse</li> </ul>	MCCCCF, municipalités, Patrimoine canadien	Gestionnaires de projets en danse			
<b>Occuper l'espace public par des événements de danse d'envergure</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faciliter l'accès à des subventions récurrentes prenant en compte l'importance des coûts reliés à ce type d'opération dans l'espace public</li> </ul>	MCCCCF, Patrimoine canadien, MAMROT, municipalités	Communauté de la danse, partenaires parapublics et privés			
<b>Développer des outils de connaissance et d'appréciation de la danse adaptés à différentes catégories de publics</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Créer un programme d'aide spécifique à l'édition et à la publication d'ouvrages (écrits et électroniques) sur la danse (magazines, revues, livres, dossiers pédagogiques, brochures, etc.)</li> </ul>	CALQ, CAC, MCCCCF, Patrimoine canadien	RQD, écoles de formation initiale de niveau supérieur, centres de documentation en danse, chercheurs, rédacteurs et organismes en danse			
<b>Accroître la notoriété des artistes et des compagnies de danse professionnelle auprès de la population québécoise</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Instaurer une formule de reconnaissance annuelle de l'excellence</li> </ul>	RQD et communauté de la danse	CALQ, CAC, CAM, CAL, CAS, MCCCCF, Placements Culture, municipalités, partenaires privés			
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer une stratégie concertée de promotion des artistes et de leurs réalisations via les médias traditionnels et les médias sociaux</li> </ul>	RQD et communauté de la danse	Médias, publics et amateurs de danse			
<b>Gagner une présence significative pour la danse dans les médias écrits et électroniques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer et mettre en œuvre une stratégie déclinant des moyens pour intéresser davantage les médias à la danse professionnelle</li> </ul>	RQD et communauté de la danse	Médias			

## Tableau-synthèse

### LA RENCONTRE AVEC LES PUBLICS

- Circulation des spectacles sur l'ensemble du territoire
- Diversification de l'offre de spectacles
- Présentation accrue de spectacles jeune public
- Promotion soutenue des spectacles de danse
- Nouvelles plateformes de diffusion

### LES TERRITOIRES DE LA RENCONTRE AVEC LA DANSE

- Contacts diversifiés avec la population
- Approches spécialisées et soutenues en médiation culturelle
- Présence marquée dans l'espace public
- Interventions dans d'autres sphères de la vie sociale

### UNE CULTURE DE LA DANSE AU QUÉBEC

- Place de la danse dans le cheminement scolaire
- Accès à une riche documentation sur la danse
- Notoriété de la danse professionnelle
- Présence forte dans les médias

DÉPLOIEMENT  
**territorial**

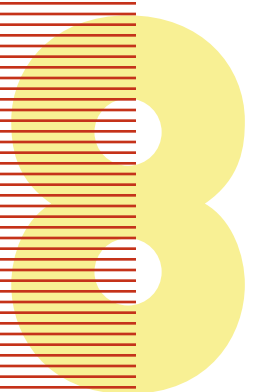
8

**LA DANSE PROFESSIONNELLE SE CONCENTRE PRINCIPALEMENT À MONTRÉAL** et, dans une moindre mesure, à Québec, Sherbrooke et Trois-Rivières. Ailleurs au Québec, la danse professionnelle est plus souvent de passage alors que les écoles de danse foisonnent et pullulent d'amateurs de cours de danse. S'il est difficile d'accueillir des spectacles de danse professionnelle dans une majorité de localités du Québec, il est encore peu fréquent que la danse professionnelle puisse s'y développer et prendre ancrage; les artistes et les professionnels de la danse ont peu d'occasions de tisser des liens avec leurs communautés. L'enjeu de structurer un développement durable de la danse professionnelle sur le territoire est crucial pour l'avenir de la discipline. Répondre à cet enjeu, c'est prendre en compte la perspective géographique du territoire et la volonté des municipalités de faire en sorte que la danse professionnelle contribue à leur dynamisme culturel et à leur vitalité économique. Plus largement, c'est disposer d'une meilleure connaissance de l'empreinte de la danse sur l'ensemble du territoire et des possibilités de tisser des liens et des complicités entre les amateurs et les professionnels de la danse.

Dans une autre perspective, libre de contrainte linguistique, la danse évolue dans un contexte international qui lui permet de profiter et de contribuer aux différentes influences de même que d'accéder à de plus vastes marchés. Cet atout, les acteurs de la danse professionnelle doivent avoir les moyens d'en bénéficier davantage et de s'y inscrire favorablement, que ce soit à l'échelle canadienne ou internationale. Le renforcement de l'action des gouvernements sur les scènes canadiennes et étrangères passe par une circulation plus importante et facilitée des œuvres, mais également des artistes et des professionnels de toute provenance, sur ces territoires ainsi que dans les multiples réseaux d'échanges.

Évoluer dans un contexte internationalisé c'est également s'assurer que, même en territoire québécois, on puisse profiter de l'émulation, du brassage des influences et du partage des expériences en s'ouvrant davantage à l'accueil d'artistes et de professionnels provenant d'un peu partout dans le monde et en facilitant la circulation des œuvres canadiennes et étrangères au Québec.

La recherche de partenaires en mesure d'investir dans la création des œuvres est une pratique de plus en plus courante et nécessaire pour les compagnies de danse. La forte



concurrence qui caractérise la dynamique mondiale en danse passe de plus en plus par l'accès à la coproduction; les acteurs québécois doivent disposer du capital nécessaire pour solliciter et intéresser des partenaires coproducteurs, qu'ils soient canadiens ou étrangers. D'autant que ces partenaires qui travaillent en réseaux multiplient les possibilités d'accès à des tournées importantes pour les artistes et les compagnies québécoises.

Enfin, au-delà du soutien aux artistes et aux organismes, lequel est plus que jamais nécessaire, les instances gouvernementales doivent renforcer leur intervention sur les scènes canadiennes et étrangères en faveur de la danse professionnelle québécoise. Les représentants de ces instances jouent un rôle de premier plan comme ambassadeurs et promoteurs de la danse québécoise dans les grandes capitales de danse dans le monde. Pour ce faire, ils ont besoin d'être soutenus et encouragés.

L'essor de la danse québécoise doit impérativement se penser dans une perspective d'internationalisation; c'est là un enjeu tant économique qu'artistique.

Pour relever ces défis, les interventions des prochaines années en matière de déploiement territorial doivent permettre la réalisation des orientations et des stratégies qui suivent.



## Orientations



















### 1. MULTIPLIER LES POINTS D'ANCRAGE DE LA DANSE PROFESSIONNELLE SUR LE TERRITOIRE QUÉBÉCOIS

### 2. ACCROÎTRE LE DÉVELOPPEMENT ET LE RAYONNEMENT DE LA DANSE QUÉBÉCOISE HORS DES FRONTIÈRES DU QUÉBEC

## Stratégies

- Assurer le développement de foyers de danse professionnelle au Québec
  - Accentuer la présence et la mobilité des artistes et des professionnels en danse sur le territoire
  - Tisser des ponts entre les professionnels et les amateurs de la danse
  - Circonscrire le champ des pratiques de la danse au Québec
- 
- Accentuer la présentation et la circulation des productions québécoises au Canada et à l'étranger
  - Assurer une présence et une mobilité accrues des artistes et des professionnels en danse à l'échelle nationale et internationale
  - Accroître les possibilités de coproductions canadiennes et étrangères
  - Faciliter l'accueil et la circulation de productions canadiennes et étrangères sur le territoire québécois
  - Accroître et diversifier les occasions d'échanges en réciprocité
  - Encourager la représentation des artistes, des professionnels et des organismes du Québec au sein des réseaux canadiens et internationaux en danse
  - Renforcer la contribution des instances diplomatiques québécoises et canadiennes au développement et au rayonnement de la danse québécoise hors des frontières du Québec

## 1• L'ANCRAGE SUR LE TERRITOIRE QUÉBÉCOIS

ACTIONS	PRINCIPAUX MOYENS	PRINCIPAUX RESPONSABLES	PRINCIPAUX PARTENAIRES	TERMES		
				COURT 1-2 ans	MOYEN 3-5 ans	LONG 6-10 ans
<b>Instaurer des pôles en danse sur le territoire québécois<sup>1</sup></b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier les foyers de danse sur le territoire</li> </ul>	Leaders en danse dans les communautés locales	CALQ, municipalités, gestionnaires d'infrastructures culturelles, artistes et organismes en danse			
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Élaborer un plan de structuration de pôles régionaux en danse sur dix ans et en soutenir la réalisation</li> </ul>	MCCCF et ses Directions régionales, MAMROT et municipalités				
<b>Soutenir le développement professionnel des artistes implantés en région</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accroître les fonds publics disponibles pour le soutien aux artistes et aux organismes en danse, notamment dans le cadre d'ententes entre différents partenaires publics</li> </ul>	MCCCF, CALQ, municipalités, Emploi-Québec	CRC, RQD communautés locales en danse			
<b>Développer des projets d'échanges d'expertises entre les professionnels en danse œuvrant sur le territoire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Implanter un réseau d'information et de communication en danse à l'échelle du Québec</li> </ul>	RQD, CRC, communauté de la danse	MCCCF et ses Directions régionales, CALQ, CAM, CAL, CAS, municipalités			
<b>Faciliter l'accueil des artistes et des professionnels dans les localités du Québec</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer un réseau de résidences sur le territoire du Québec</li> </ul>	DSR, diffuseurs en danse et autres organismes offrant des résidences	MCCCF, Patrimoine canadien, CAC, CALQ, CAM, CAL, CAS, municipalités			
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en place des programmes de résidences et y allouer les fonds nécessaires</li> </ul>	MCCCF, Patrimoine canadien, CAC, CALQ, CAM, CAL, CAS, municipalités	Artistes et organismes en danse			
<b>Favoriser la mobilité des artistes et des professionnels en danse sur l'ensemble du territoire du Québec</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en place des mesures de soutien à la mobilité d'emploi des artistes et des professionnels sur le territoire québécois</li> <li>• Accroître les bourses de déplacement et de perfectionnement des artistes et des professionnels en danse</li> </ul>	CALQ, CAC, CAM, CAL, CAS, instances publiques régionales, municipalités	Artistes et professionnels en danse, communautés locales			

1. Ces pôles devraient comprendre au moins trois fonctions : la formation initiale ou continue, l'offre de studios et d'équipements, notamment pour l'accueil d'artistes, ainsi que des espaces de diffusion adaptés à la présentation de spectacles de danse professionnelle. Des interactions doivent exister entre ces composantes pour constituer un pôle de danse.

ACTIONS	PRINCIPAUX MOYENS	PRINCIPAUX RESPONSABLES	PRINCIPAUX PARTENAIRES	TERMES		
				COURT 1-2 ans	MOYEN 3-5 ans	LONG 6-10 ans
<b>Doter les régions du Québec d'installations et d'équipements conformes aux exigences de la danse</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Établir un diagnostic des besoins de la danse en équipements et installations</li> <li>Élaborer un plan de développement des installations et des équipements requis pour la danse professionnelle sur le territoire du Québec</li> </ul>	MCCCF, MAMROT et municipalités	Gestionnaires d'infrastructures culturelles et de lieux de danse, communautés locales en danse			
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Soutenir la mise en œuvre du plan de développement des installations et des équipements</li> </ul>	MCCCF, MAMROT, Patrimoine canadien, municipalités	Gestionnaires d'infrastructures culturelles et de lieux de danse, communautés locales en danse			
<b>Susciter des projets de collaborations et d'échanges entre les acteurs de la danse professionnelle et les écoles de loisirs, ainsi qu'avec les intervenants en pratiques amateurs et semi-professionnelles (spectacles annuels, festivals, activités parascolaires, camps d'été, etc.) sur le territoire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Dresser un inventaire des structures, intervenants et activités en danse offerts en parascolaire sur le territoire</li> </ul>	MCCCF et Directions régionales, MELS, municipalités	RQD et communauté de la danse			
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Faciliter l'accès à des subventions pour ce genre de projets</li> </ul>	MCCCF, MELS, municipalités	RQD et communauté de la danse			
<b>Mieux connaître le champ des pratiques de la danse au Québec</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Cartographier le champ des pratiques de la danse au Québec (pratiques amateurs, scolaires, sociales, commerciales, etc.)</li> </ul>	MCCCF, Patrimoine canadien, CAC, CALQ, CAM, CAL, CAS, municipalités	RQD et communauté de la danse			

## 2• LE DÉVELOPPEMENT ET LE RAYONNEMENT HORS DES FRONTIÈRES DU QUÉBEC

ACTIONS	PRINCIPAUX MOYENS	PRINCIPAUX RESPONSABLES	PRINCIPAUX PARTENAIRES	TERMES		
				COURT 1-2 ans	MOYEN 3-5 ans	LONG 6-10 ans
<b>Accroître le nombre et la diversité des productions québécoises en danse présentées au Canada et à l'étranger</b>	• Mettre en place de nouvelles mesures de soutien au développement des marchés canadiens et étrangers, et à la tournée internationale	Patrimoine canadien	CAC et communautés québécoise et canadienne en danse			
	• Accroître le soutien financier dédié à l'accueil et à la circulation des spectacles québécois de danse dans les autres provinces canadiennes	Patrimoine canadien, MCCCCF, services ou conseils en culture dans les provinces et municipalités canadiennes, CAC, CALQ	CanDanse, CAPACOA, gestionnaires d'équipements culturels et de lieux de danse			
	• Assurer un soutien accru et constant à la diffusion internationale des spectacles de danse	Patrimoine canadien, MCCCCF, CAC, CALQ	Communauté de la danse québécoise et canadienne, CINARS			
<b>Encadrer les jeunes chorégraphes et compagnies dans le développement de leur diffusion hors-Québec</b>	• Mettre sur pied un modèle d'accompagnement et assurer les ressources financières nécessaires à son fonctionnement	Organismes et artistes expérimentés en diffusion hors-Québec, agents de développement, CINARS	Patrimoine canadien, MCCCCF, MRI, CAC, CALQ			
<b>Assurer aux diffuseurs des autres provinces canadiennes les moyens nécessaires à l'accueil et à la présentation de spectacles de danse professionnelle</b>	• Sensibiliser les gestionnaires d'infrastructures culturelles aux exigences de la danse professionnelle	Artistes, compagnies et réseaux de diffuseurs en danse (CanDanse, CAPACOA, DSR, RIDEAU, etc.)	Patrimoine canadien, CAC, Services et conseils en culture dans les provinces, municipalités			
	• Accroître les fonds disponibles pour les projets de mise aux normes ou d'accès à des installations et équipements conformes aux exigences de la danse dans les autres provinces canadiennes	Patrimoine canadien, instances gouvernementales provinciales et municipales	Gestionnaires d'infrastructures culturelles et de lieux de danse			
	• Soutenir le développement de foyers de danse à l'échelle canadienne	Patrimoine canadien, CAC, instances gouvernementales provinciales et municipales	Diffuseurs, gestionnaires d'infrastructures culturelles et de lieux de danse, communautés de la danse			

ACTIONS	PRINCIPAUX MOYENS	PRINCIPAUX RESPONSABLES	PRINCIPAUX PARTENAIRES	TERMES		
				COURT 1-2 ans	MOYEN 3-5 ans	LONG 6-10 ans
<b>Intervenir de façon soutenue en développement de marchés sur les scènes canadienne et internationale</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Assurer l'accès des compagnies et des chorégraphes indépendants à des ressources et compétences en développement de marchés</li> </ul>	RQD, DSR, CINARS, (activités de formation), organismes de services, compagnies expérimentées, diffuseurs, agents de développement	MCCCF, Patrimoine canadien, CAC, CALQ, CAM, CAL, CAS, municipalités			
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Soutenir l'élaboration de stratégies de développement de marchés fondées sur une connaissance appropriée des différents marchés</li> </ul>	CAC, CALQ, MCCCCF, MRI, Patrimoine canadien	DSR, CanDanse, CINARS, agents de développement, diffuseurs, conseillers et attachés culturels des délégations, consulats et ambassades			
<b>Se doter d'outils promotionnels efficaces dans un contexte de concurrence mondialisée et de développement accéléré des technologies numériques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Développer un plan de promotion soutenue de la danse québécoise sur les marchés canadien et étrangers</li> </ul>	MCCCCF, MRI, Patrimoine canadien, MAECI, CALQ, CAC	CAC, CALQ, organismes en danse			
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Revoir à la hausse les subventions aux organismes de danse couvrant les communications et les activités de promotion</li> </ul>	CALQ, CAC, CAM, CAL, CAS, municipalités	RQD et communauté de la danse			
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mettre en place un plan d'action et d'investissement pour assurer le virage numérique</li> </ul>	MCCCCF, Patrimoine canadien, CALQ, CAC, CAM, CAL, CAS, municipalités	RQD et communauté de la danse			
<b>Faciliter l'accès à des fonds pour la traduction nécessaires au développement des affaires et au réseautage international</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mettre en place une mesure permanente d'aide à la traduction pour les actions nécessaires à la promotion, au développement des affaires et au réseautage international</li> </ul>	MCCCCF, Patrimoine canadien, CAC	Communauté de la danse			

## 2• LE DÉVELOPPEMENT ET LE RAYONNEMENT HORS DES FRONTIÈRES DU QUÉBEC

ACTIONS	PRINCIPAUX MOYENS	PRINCIPAUX RESPONSABLES	PRINCIPAUX PARTENAIRES	TERMES		
				COURT 1-2 ans	MOYEN 3-5 ans	LONG 6-10 ans
<b>Accroître les possibilités de déplacements et de séjours des artistes et des professionnels hors du Québec</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Centraliser l'information disponible sur les possibilités de séjours hors du Québec (stages, résidences, accès à des studios, expériences de travail, festivals, activités de perfectionnement, de promotion, etc.)</li> </ul>	RQD et organismes en danse	CALQ, CAC, MRI, consulats et ambassades			
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Augmenter les fonds disponibles pour les programmes de déplacement et le perfectionnement à l'extérieur du Québec</li> </ul>	CALQ, CAC, CAM, MRI	Conseillers et attachés culturels dans les délégations, consulats ambassades,			
<b>Faciliter l'accès des jeunes artistes et compagnies à des ressources conseils en développement et en gestion de carrière dans un contexte d'internationalisation de la danse</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Formaliser et soutenir financièrement une offre de services conseils en développement professionnel hors-Québec</li> </ul>	CALQ, CAQ, CAM, CAL, CAS, municipalités, FRIJ	Professionnels et organismes en danse, RQD, CINARS			
<b>Organiser des missions dans le reste du Canada et à l'étranger pour les artistes et les professionnels en danse (repérage, formation, perfectionnement, promotion, projets d'échange, etc.)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Développer une offre de missions hors des frontières du Québec touchant différentes pratiques en danse</li> </ul>	Communauté de la danse (ex. : RQD, DSR, institutions de formation initiale de niveau supérieur, etc.)	Associations professionnelles canadiennes et étrangères en danse, réseau des délégations québécoises et des ambassades canadiennes et étrangères			
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Offrir un soutien financier aux organisateurs et aux participants à ces missions</li> </ul>	CALQ, CAC, MCCCCF, MRI, Patrimoine canadien, MAECI	Communauté de la danse			
<b>Permettre à un plus grand nombre d'organismes québécois en danse de constituer des joueurs significatifs en coproduction</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mettre en place des programmes de soutien à la coproduction canadienne et étrangère et y allouer les fonds nécessaires</li> </ul>	CALQ, CAC, MCCCCF, Patrimoine canadien	Organismes de production et de diffusion en danse			

ACTIONS	PRINCIPAUX MOYENS	PRINCIPAUX RESPONSABLES	PRINCIPAUX PARTENAIRES	TERMES		
				COURT 1-2 ans	MOYEN 3-5 ans	LONG 6-10 ans
<b>Permettre aux diffuseurs et aux événements à dimension internationale en danse d'accueillir plus régulièrement, et en nombre significatif, des spectacles étrangers d'envergure</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accroître les fonds alloués à l'accueil de spectacles étrangers et à leur circulation sur le territoire québécois</li> </ul>	CALQ, CAC, MCCCCF, Patrimoine canadien, MAECI	Diffuseurs et événements internationaux en danse			
<b>Soutenir les efforts en promotion et en développement de public touchant les artistes et les spectacles canadiens</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accroître les fonds alloués à l'accueil de spectacles et à la promotion des artistes canadiens sur la scène québécoise</li> </ul>	Patrimoine canadien, MCCCCF, CAC, CALQ, municipalités	Diffuseurs québécois, compagnies et artistes canadiens			
<b>Accroître et diversifier les modes d'échanges en réciprocité : stages, résidences, ateliers, colloques, projets de recherche, etc.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faciliter l'accès à du soutien financier pour l'accueil au Québec d'artistes, de formateurs, de chercheurs et de travailleurs en provenance d'autres provinces canadiennes et de l'étranger</li> <li>• Allouer les fonds et les ressources nécessaires à la réalisation d'un plus grand nombre de projets d'échanges en réciprocité</li> </ul>	CALQ, CAC, CAM, CAL, CAS, municipalités, MCCCCF, MRI, Patrimoine canadien, MAECI	Communauté de la danse, conseillers et attachés culturels dans les délégations et ambassades			
<b>Assurer la présence d'artistes, de professionnels et d'organismes en danse du Québec dans les réseaux et événements d'échanges disciplinaires sur les scènes canadienne et internationale</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faciliter l'accès à des fonds pour l'organisation, au Québec et ailleurs au Canada, de colloques, congrès et événements à dimension internationale</li> </ul>	MCCCCF, Patrimoine canadien, CALQ, CAC, CAM, CAL, CAS, services et conseils provinciaux et municipaux en culture	Communautés québécoise et canadienne de danse			
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faciliter les échanges d'informations entre les organismes de danse et les conseillers et attachés culturels du réseau des délégations, consulats et ambassades</li> </ul>	MCCCCF, MRI, Patrimoine canadien, MAECI	RQD, communauté de la danse, conseillers et attachés culturels dans les délégations et ambassades			
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer des projets en partenariat avec les conseillers culturels à l'étranger et des attachés culturels dans les consulats et ambassades présents sur le territoire</li> </ul>	RQD et communauté de la danse	MCCCCF, MRI, Patrimoine canadien, MAECI, CAC, CALQ, CAM, CAS, municipalités			

## 2• LE DÉVELOPPEMENT ET LE RAYONNEMENT HORS DES FRONTIÈRES DU QUÉBEC

ACTIONS	PRINCIPAUX MOYENS	PRINCIPAUX RESPONSABLES	PRINCIPAUX PARTENAIRES	TERMES		
				COURT 1-2 ans	MOYEN 3-5 ans	LONG 6-10 ans
<b>Accroître la capacité d'intervention pour la danse des instances diplomatiques canadiennes et québécoises</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Encourager et soutenir les initiatives des instances diplomatiques canadiennes et québécoises favorisant la diffusion, la circulation, la promotion et la reconnaissance de la danse québécoise</li> </ul>	MCCCF, MRI, Patrimoine canadien, MAECI	Délégués et conseillers culturels, artistes, professionnels, organismes en danse, CAC, CALQ, CAM, CAL, CAS, municipalités			
<b>Doter le secteur de la danse québécoise d'un plan d'action canadienne et internationale</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Intégrer dans le plan d'action canadienne et internationale toutes les dimensions du déploiement territorial de la danse (échanges en réciprocité, présentation et circulation, promotion, coproduction, partenariats, etc.)</li> </ul>	MCCCF, MRI, Patrimoine canadien, MAECI	CAC, CALQ, CAM, CAL, CAS, municipalités, conseillers et délégués culturels québécois et canadiens, artistes et organismes en danse			
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Soutenir la réflexion des organismes en danse sur leur développement hors-Québec et dans l'élaboration du plan d'action canadienne et internationale</li> </ul>	MCCCF, MRI, Patrimoine canadien, MAECI, CAC, CALQ, CAM, CAL, CAS, municipalités	RQD, ACD et communauté de la danse au Québec et au Canada			
	<ul style="list-style-type: none"> <li>S'assurer de la participation active et du soutien financier des instances subventionnaires et gouvernementales à la mise en œuvre du plan d'action canadienne et internationale</li> </ul>	RQD et communauté de la danse	Conseillers et délégués culturels québécois et canadiens			



**L'ANCRAGE  
SUR LE TERRITOIRE QUÉBÉCOIS**

**LE DÉVELOPPEMENT  
ET LE RAYONNEMENT  
HORS DES FRONTIÈRES  
DU QUÉBEC**

## Tableau-synthèse

- Développement de foyers en danse professionnelle
  - Enracinement et mobilité des artistes et des professionnels
  - Ponts entre les pratiques professionnelles et amateurs
  - Étendue et diversité des pratiques de la danse
- 
- Présentation et circulation accrues de la danse québécoise
  - Présence et mobilité des artistes et professionnels québécois
  - Coproductions canadiennes et étrangères
  - Accueil et circulation de spectacles canadiens et étrangers au Québec
  - Diversité et réciprocité des échanges
  - Représentation dans les réseaux nationaux et internationaux en danse
  - Contribution des instances diplomatiques québécoises et canadiennes

DÉPLOIEMENT

disciplinaire


9

**PRENDRE TOUTE LA MESURE DE L'ART DE LA DANSE**, c'est le considérer dans une perspective disciplinaire : la danse est tout autant un secteur d'investissement qu'un domaine de formation, un milieu de travail, un champ de connaissances et un ensemble patrimonial. Assurer la vitalité de l'art de la danse, c'est faire en sorte que la discipline, dans toutes ses dimensions, soit forte et se déploie pleinement.

L'accès à un financement accru demeure un enjeu majeur pour la danse. La danse professionnelle est actuellement en mode de survie. Un effort important doit être consenti pour accroître le niveau d'investissement public en danse et répondre aux besoins urgents de structuration et de consolidation du secteur. Cette hausse du financement public doit s'inscrire dans une recherche d'équilibre entre les créateurs et les organismes qui émergent et ceux qui composent le paysage de la danse depuis plus longtemps. Également, cette hausse du financement public doit nécessairement être accompagnée d'interventions permettant d'adapter les formes de soutien aux spécificités de la danse. Cette hausse du financement public doit enfin s'inscrire dans la durée et constituer une réelle forme d'accompagnement des parcours professionnels.

L'État ne peut être le seul investisseur, le secteur privé, voire la population québécoise, doivent participer davantage. Cet objectif fait partie d'un enjeu important : faire valoir les bénéfices et les retombées sociales, culturelles et économiques des arts et ici, plus spécifiquement, de la danse.

La formation en danse représente un élément déterminant dans la capacité des artistes d'atteindre l'excellence et d'être compétitifs. La formation d'un danseur commence dès son jeune âge. La qualité et le caractère sécuritaire des enseignements devraient être assurés dans toutes les écoles de danse de loisirs et les centres culturels où la danse se pratique. Le Québec ne dispose pas non plus d'un réel continuum de formation en danse, des premiers apprentissages à la formation supérieure. Dans le même esprit, des professions centrales en danse ne bénéficient toujours pas de programmes de formation de niveau initial ou spécialisé et certains d'entre eux mériteraient d'être actualisés; c'est le cas de la fonction de chorégraphe notamment. Enfin, en matière de formation, dans le



contexte de forte concurrence internationale dans lequel évolue la danse québécoise, la formation initiale de niveau supérieur doit pouvoir atteindre les plus hauts standards de qualité et donner aux étudiants les outils essentiels à leur intégration et à leur évolution réussies dans le monde professionnel.

Le secteur de la danse doit être considéré comme un marché d'emplois où des individus y travaillent et y gagnent leur vie. Dans ce cadre, les étapes importantes dans le parcours de l'individu qui œuvre en danse — qu'on parle par exemple d'acquisition des premières expériences, de transition et de reconversion de carrière — doivent être accompagnées et bénéficier d'un soutien financier adéquat. De même, la danse compte des dizaines de métiers et de professions dont plusieurs demeurent méconnus. Au-delà des fonctions artistiques évidentes, le choix de faire carrière en danse doit pouvoir se présenter comme une réelle option quand vient le temps de décider de son avenir professionnel.

Si les diverses possibilités de carrière en danse demeurent méconnues, il en va de même du domaine de connaissances qu'elle constitue. Renfermant pourtant une riche matière à documenter ou à rendre accessible, la recherche sur la danse et la valorisation des différentes expertises qu'elle a développées en pédagogie, santé et prévention notamment, restent insuffisamment encouragées et soutenues. Le secteur de la danse dispose de bien peu d'outils pour prendre toute la mesure de ce qu'il est et pourrait être comme champ de connaissances à partager.

Prendre toute la mesure de la danse professionnelle, c'est pouvoir apprécier les réalisations passées, les savoirs et les savoir-faire qui l'ont constituée au fil des années. Son patrimoine, véritable force tranquille, contribue à la construction de son identité. Source de connaissances et de reconnaissance incroyable, le patrimoine de la danse professionnelle au Québec reste en jachère, à commencer par son répertoire chorégraphique qui contient en puissance des centaines d'œuvres à garder vivantes. Le patrimoine de la danse, ce sont des archives sonores, visuelles, écrites, des artefacts de spectacles, des histoires à écrire, des monographies à établir, des savoirs pratiques transmis oralement de génération en génération. C'est une culture de la conservation et de la mise en valeur de ce patrimoine artistique qui est à développer pour donner accès à ce qu'il recèle et cultive depuis plusieurs décennies maintenant. Tout est à faire.

Les orientations et les stratégies qui suivent permettront au cours des prochaines années de s'attaquer à ces grands enjeux disciplinaires.

## Orientations

### 1. INVESTIR PLUS ET MIEUX EN DANSE

- Accroître les fonds publics destinés à la danse
- Comblir le retard historique en matière de financement public de la danse
- Adapter les formes d'aides et les programmes de soutien publics aux spécificités de la danse
- Diversifier les sources d'investissement en danse

### 2. OFFRIR DES FORMATIONS CORRESPONDANT AUX PLUS HAUTS STANDARDS DE QUALITÉ

- Garantir la qualité et la sécurité des enseignements en contexte de loisir et de formation préparatoire
- Assurer le continuum de la formation en danse
- Assurer aux institutions de formation initiale de niveau supérieur en danse les moyens d'être concurrentielles à l'échelle canadienne et internationale
- Permettre l'acquisition des compétences nécessaires à l'exercice de professions essentielles en danse
- Assurer l'accès à des espaces et à des équipements conformes aux exigences d'une formation professionnelle en danse
- Favoriser la formation des concepteurs et autres collaborateurs artistiques aux spécificités de la danse

### 3. DÉVELOPPER LE MARCHÉ DE L'EMPLOI EN DANSE

- Faciliter l'insertion au marché du travail des jeunes professionnels et des diplômés des écoles de formation professionnelle en danse
- Intéresser les jeunes, les étudiants en formation et les artistes en exercice aux diverses possibilités de faire carrière en danse
- Faciliter la transition et la reconversion de carrière des artistes en danse dans des métiers connexes
- Intéresser les professionnels des sphères de la gestion aux possibilités de carrière en danse

### 4. DÉVELOPPER LE DOMAINE DE CONNAISSANCES DE LA DANSE

- Reconnaître la danse professionnelle comme un domaine spécifique de savoirs et d'expertises
- Faciliter l'accès à la diversité des savoirs développés en danse
- Permettre l'enrichissement de ce domaine de connaissances
- Reconnaître et encourager le transfert des expertises dans d'autres disciplines ou domaines d'activités
- Assurer une veille d'informations stratégiques sur la danse
- Encourager le partage des savoirs et des expertises entre les différents secteurs de pratique de la danse

### 5. FAIRE VIVRE LE PATRIMOINE DE LA DANSE

- Faire connaître la richesse du répertoire chorégraphique québécois
- Constituer le patrimoine de la danse québécoise
- Développer une culture de la conservation et de la mise en valeur du patrimoine de la danse
- Faciliter l'accès à l'histoire et au patrimoine de la danse

## Stratégies

## 1• LES INVESTISSEMENTS EN DANSE

ACTIONS	PRINCIPAUX MOYENS	PRINCIPAUX RESPONSABLES	PRINCIPAUX PARTENAIRES	TERMES		
				COURT 1-2 ans	MOYEN 3-5 ans	LONG 6-10 ans
<b>Accroître les niveaux des aides publiques en fonction des exigences et des standards internationaux avec lesquels doit composer le secteur de la danse professionnelle pour lui assurer un développement durable</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réaliser une étude sur les coûts liés aux activités de recherche, création, production et diffusion</li> </ul>	CALQ, CAC, CAM, CAL, CAS, municipalités	MCCCF, Patrimoine canadien, Observatoire de la culture, RQD et communauté de la danse			
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Établir et mettre en œuvre une stratégie concertée d'investissements publics en danse visant à combler un retard historique et à lui assurer un développement durable</li> </ul>	MCCCF, Patrimoine canadien, CALQ, CAC, CAM, CAL, CAS, municipalités	RQD et communauté de la danse			
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Poursuivre le travail de mobilisation et de concertation des acteurs de la communauté de la danse sur des enjeux de développement durable de la discipline</li> </ul>	RQD et communauté de la danse	MCCCF, Patrimoine canadien, CALQ, CAC, CAM, CAL, CAS, municipalités			
<b>Assurer la refonte des formes d'aides et des programmes de soutien destinés à la danse</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Procéder à la refonte nécessaire des formes d'aides et des programmes bénéficiant à la danse</li> </ul>	MCCCF, Patrimoine canadien, CALQ, CAC, CAM, CAL, CAS, municipalités	RQD et communauté de la danse			
<b>Développer la capacité des organismes en danse de diversifier leurs revenus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Accroître les fonds disponibles pour assurer aux organismes en danse les moyens et les ressources nécessaires à la diversification de leurs revenus autonomes (levées de fonds, commandites, etc.)</li> </ul>	CALQ, CAC, CAM, CAL, CAS, municipalités	Communauté de la danse			
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Documenter l'impact de Placements culture sur le secteur de la danse et mettre en place des mesures de rattrapage</li> </ul>	MCCCF, CALQ	Communauté de la danse			
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Assurer la mise en place d'un outil collectif de soutien à la levée de fonds</li> </ul>	CALQ, CAC, CAM, CAL, CAS, MCCCF, municipalités	RQD, milieux des affaires et bénévoles d'affaires			
<b>Encourager les Québécois à investir dans les arts et la culture</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mener une campagne gouvernementale de promotion du mécénat dans les arts et la culture s'accompagnant de nouvelles mesures fiscales</li> </ul>	MCCCF, Finances Québec	FCCQ, CALQ, CAM, CAL, CAS, municipalités			

## 2• DES FORMATIONS DE HAUT NIVEAU

ACTIONS	PRINCIPAUX MOYENS	PRINCIPAUX RESPONSABLES	PRINCIPAUX PARTENAIRES	TERMES		
				COURT 1-2 ans	MOYEN 3-5 ans	LONG 6-10 ans
<b>Établir des standards de qualité pour les enseignements dispensés en contexte de loisir et de formation préparatoire</b>	• Donner suite aux conclusions et recommandations issues de l'étude du MCCCCF sur les besoins de formation continue en enseignement de la danse dans les écoles du Québec <sup>1</sup> , et assurer la cohérence et le suivi des mesures et programmes mis en place	MCCCCF, MELS	RQD et secteur de l'enseignement de la danse	●	●	●
	• Lier l'obtention des permis d'enseignement en danse à une certification des programmes d'enseignement en danse et à une qualification des compétences du personnel enseignant	MCCCCF, MELS	Secteur de l'enseignement de la danse	●	●	●
	• Instaurer des normes de santé et de sécurité dans les écoles et les centres de loisir dans les municipalités, et voir à ce qu'elles soient appliquées	MELS, MCCCCF, municipalités	Secteur de l'enseignement de la danse	●	●	●
	• Publier une brochure d'information à large diffusion sur les conditions exigées pour l'enseignement de la danse en contexte de loisir et de formation préparatoire	MELS, MCCCCF, MSSS	Écoles de formation initiale de niveau supérieur, RED, AQEDÉ	●	●	●
<b>Développer des programmes de formation en enseignement de la danse adaptés à la diversité des besoins, des contextes d'exercice et des clientèles visées</b>	• Soutenir la mise sur pied d'un programme de formation des formateurs	MCCCCF, MELS, CÉGEP du Vieux-Montréal	Table de concertation des directions des écoles de formation initiale de niveau supérieur, CQRHC, RQD	●	●	●
	• Assurer la complémentarité des formations (initiale et continue) en enseignement de la danse et l'établissement d'un système cohérent de reconnaissances (bac spécialisé, certificat, accréditation, etc.)	MELS, MCCCCF	Table de concertation des écoles de formation initiale de niveau supérieur, RED, CQRHC, RQD	●	●	●
	• Établir une politique d'équivalence tenant compte de l'expérience acquise par la pratique professionnelle	Table de concertation des directions des écoles de formation initiale de niveau supérieur	MCCCCF, MELS	●	●	●
	• Explorer les possibilités de formation rémunérée pour les enseignants salariés	CQRHC, RQD	Emploi-Québec, FDRCMO	●	●	●

1. SOURCE : Groupe IBI-DAA, 2009.

## 2• DES FORMATIONS DE HAUT NIVEAU

ACTIONS	PRINCIPAUX MOYENS	PRINCIPAUX RESPONSABLES	PRINCIPAUX PARTENAIRES	TERMES		
				COURT 1-2 ans	MOYEN 3-5 ans	LONG 6-10 ans
<b>Faire en sorte que l'enseignement de la danse en milieu scolaire soit dispensé par des spécialistes détenant un baccalauréat en enseignement de la danse qui mène à un brevet d'enseignement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Faire un travail soutenu de représentation auprès du MELS s'accompagnant d'une campagne de sensibilisation auprès des groupes de personnes concernées (parents, directeurs d'école, etc.)</li> </ul>	AQEDÉ, département de danse de l'UQAM, communauté de la danse	MELS, MCCCCF, directions d'écoles, conseils d'établissements scolaires			
<b>Structurer une filière continue de formation en danse</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Soutenir les travaux de la table de concertation de la formation initiale de niveau supérieur en danse visant à identifier et à mettre en œuvre des mesures de structuration</li> </ul>	MELS, MCCCCF	Directions des écoles de formation initiale de niveau supérieur			
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Procéder à l'identification des écoles pouvant se qualifier dans la filière de formation et les doter des moyens nécessaires</li> </ul>	MCCCCF, MELS	Table de concertation des écoles de formation initiale de niveau supérieur			
<b>Réunir les conditions d'une formation technique et artistique répondant aux plus hauts standards de qualité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mettre en place une filière de formation assurant une préparation adéquate des aspirants à une formation professionnelle en danse</li> </ul>	MELS, MCCCCF, table de concertation des institutions de formation initiale de niveau supérieur	Direction des écoles de formation préparatoire, des écoles spécialisées, des CÉGEPs offrant une formation pré-universitaire en danse			
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Procéder à une évaluation des conditions requises pour répondre aux exigences d'une formation professionnelle concurrentielle</li> </ul>	Direction des institutions de formation initiale de niveau supérieur, employeurs en danse	MCCCCF, MELS, Patrimoine canadien			
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Accroître les fonds destinés aux institutions de formation initiale de niveau supérieur ainsi qu'aux écoles devant s'inscrire dans la filière de formation en danse</li> </ul>	MCCCCF, MELS, Patrimoine canadien et municipalités	RQD et communauté de la danse			



ACTIONS	PRINCIPAUX MOYENS	PRINCIPAUX RESPONSABLES	PRINCIPAUX PARTENAIRES	TERMES		
				COURT 1-2 ans	MOYEN 3-5 ans	LONG 6-10 ans
<b>Adapter les programmes de formation initiale de niveau supérieur en création chorégraphique en fonction des exigences actuelles de la profession</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Établir un profil actualisé des compétences nécessaires à l'exercice de la profession de chorégraphe</li> </ul>	RQD	CQRHC et chorégraphes			
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mettre sur pied un comité de travail alimentant le travail d'adaptation des programmes, et tenant en compte l'étude du RQD sur la situation du chorégraphe et l'exercice de la profession<sup>2</sup></li> </ul>	RQD, département de danse de l'UQAM, département de danse contemporaine de l'Université Concordia	Formateurs, directions artistiques, chorégraphes de différentes générations			
<b>Développer un programme de formation spécialisée à l'intention des directeurs des répétitions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Procéder à l'établissement du profil de compétences du directeur des répétitions</li> </ul>	RQD	CQRHC et comité de directeurs des répétitions			
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Soutenir l'implantation d'un programme de formation spécialisée en direction des répétitions</li> </ul>	MELS, MCCCCF, LADMMI, CÉGEP du Vieux-Montréal	Communauté de la danse			
<b>Évaluer les possibilités d'offrir une formation spécialisée pour la profession d'agent de développement en danse</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Documenter les pratiques et les apports de l'agent de développement à l'évolution et au rayonnement des compagnies en danse sur les scènes canadiennes et internationales</li> </ul>	RQD, compagnies de danse, agents de développement	CALQ, CAC, Patrimoine canadien, universités (écoles de gestion)			
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Procéder à l'élaboration d'une charte de compétences et du profil de profession de l'agent de développement en danse</li> </ul>	RQD	CQRHC et agents de développement			
<b>Renforcer l'acquisition de connaissances en histoire de la danse, en histoire de l'art et sur le patrimoine québécois de la danse, dans les programmes de formation initiale de niveau supérieur en danse</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Intégrer ces exigences dans les cursus scolaires et rendre obligatoire la fréquentation d'un nombre significatif de spectacles de danse</li> </ul>	Écoles de formation initiale de niveau supérieur et CÉGÉPS dispensant une formation pré-universitaire en danse	Communauté de la danse			

2. SOURCE: REGROUPEMENT QUÉBÉCOIS DE LA DANSE, *Enquête exploratoire sur la situation socio-économique et les besoins en formation et en perfectionnement des chorégraphes*, à paraître.

## 2• DES FORMATIONS DE HAUT NIVEAU

ACTIONS	PRINCIPAUX MOYENS	PRINCIPAUX RESPONSABLES	PRINCIPAUX PARTENAIRES	TERMES		
				COURT 1-2 ans	MOYEN 3-5 ans	LONG 6-10 ans
Ouvrir les programmes de formation professionnelle en conception et techniques de scène aux pratiques et aux exigences de la danse	<ul style="list-style-type: none"> <li>Inscrire dans les cursus scolaires la fréquentation de spectacles de danse, ainsi que des cours ou des stages d'initiation aux techniques et esthétiques développées en danse</li> </ul>	Écoles de formation en arts de la scène	Compagnies de danse, concepteurs et autres collaborateurs artistiques en danse			
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Offrir des activités de formation continue et de perfectionnement s'adressant aux jeunes professionnels issus des écoles de formation en arts de la scène</li> </ul>	RQD et compagnies de danse	CQRHC, associations professionnelles en arts de la scène			
Assurer la mise à jour des programmes de formation professionnelle et des approches pédagogiques en danse, en fonction de l'évolution des techniques et pratiques esthétiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>Donner aux écoles de formation initiale de niveau supérieur les moyens d'inscrire la recherche pédagogique au cœur de leur mission et d'être au fait des pratiques de pointe en enseignement, interprétation, chorégraphie, etc.</li> </ul>	MCCCF, MELS, Patrimoine canadien	Directions artistiques et pédagogiques des écoles de formation initiale de niveau supérieur			
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Encourager et soutenir financièrement des échanges réguliers avec d'autres institutions de formation professionnelle au Canada et à l'étranger (stages, accueil, etc.)</li> </ul>	MCCF, MELS, Patrimoine canadien, MRI				
Doter les institutions de formation initiale de niveau supérieur en danse d'espaces et d'équipements conformes aux exigences de la formation dispensée	<ul style="list-style-type: none"> <li>Inscrire les institutions de formation initiale de niveau supérieur dans un plan d'infrastructures pour la danse à l'échelle du Québec</li> <li>Accroître les fonds disponibles permettant aux institutions de procéder à l'amélioration, ou à la mise aux normes, des espaces et des équipements dont elles disposent actuellement</li> </ul>	MCCF, Patrimoine canadien, municipalités	Communauté de la danse			

### 3• LE MARCHÉ DE L'EMPLOI EN DANSE

ACTIONS	PRINCIPAUX MOYENS	PRINCIPAUX RESPONSABLES	PRINCIPAUX PARTENAIRES	TERMES		
				COURT 1-2 ans	MOYEN 3-5 ans	LONG 6-10 ans
<b>Offrir aux finissants des écoles professionnelles et aux danseurs en début de carrière des possibilités d'expériences de travail rémunérées (postes d'apprentis, stages, etc.) au sein d'organismes professionnels de danse d'ici et d'ailleurs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Évaluer la capacité d'accueil des organismes de danse et les implications financières et organisationnelles, ainsi que les possibilités de financement</li> <li>Mettre en place un service d'offres et d'encadrement assurant la réalisation et le suivi de ces expériences de travail</li> </ul>	RQD, institutions de formation initiale de niveau supérieur, compagnies de danse	CALQ, CAC, CAM, CAL, CAS, Emploi-Québec, municipalités, FRIJ, CLD, Patrimoine canadien			
<b>Faire connaître aux jeunes, aux étudiants et aux artistes la diversité des carrières qu'offre la danse</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Développer des outils et des activités de promotion des métiers et professions en danse</li> </ul>	Institutions de formation initiale de niveau supérieur, CÉGEPs en danse	RQD, MELS, CJE, CQRHC, CRHSC			
<b>Faciliter la reconversion de carrière des artistes dans des métiers connexes en danse</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mettre en place des mesures de soutien aux études pour les artistes en reconversion de carrière dans des fonctions de gestion</li> </ul>	Emploi-Québec, RHDCC	RQD, organismes en danse, universités (écoles de gestion)			
<b>Accroître les capacités d'intervention du CRTD en intégration et transition de carrière</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Augmenter les ressources financières du CRTD</li> </ul>	Patrimoine canadien, CAC, MCCCCF	Communauté de la danse			
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Inciter les danseurs, et plus largement les membres de la communauté de la danse, à cotiser au CRTD</li> </ul>	RQD et UDA	Communauté de la danse			
<b>Sensibiliser les institutions de formation en arts et en gestion aux possibilités de carrière en danse</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rendre l'information disponible auprès des professeurs chargés de préparer les étudiants à la vie professionnelle</li> <li>Offrir des séances d'information à l'intérieur des cours de préparation à la vie professionnelle</li> </ul>	RQD et communauté de la danse	Directions des institutions de formation en arts et en science de la gestion, ADÉSAM			
<b>Développer le marché de l'emploi en danse</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Documenter l'étendue des postes à pourvoir en danse et en chiffrer les coûts</li> </ul>	RQD, organismes en danse	CALQ, CAC, CAM, CAL, CAS, municipalités			
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Évaluer les retombées d'une augmentation des fonds destinés aux activités de recherche, création, production, diffusion, en création d'emplois dans le secteur, notamment pour les interprètes</li> </ul>	CALQ, CAC, CAM, CAL, CAS, municipalités	Organismes en danse			
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Créer des incitatifs à l'embauche et à la rétention des ressources spécialisées en danse pour des postes artistiques et administratifs à combler</li> </ul>	CALQ, CAC, CAM, CAL, CAS, municipalités	Organismes en danse, CLD, Emploi-Québec			
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réaliser une étude sur le transfert actuel et potentiel des expertises en danse dans d'autres domaines d'activités culturelles et sociales, et en évaluer les retombées économiques</li> </ul>	Chercheurs universitaires, instances gouvernementales	RQD, autres associations disciplinaires et corporations professionnelles dans des domaines d'activités connexes, CRHSC			

## 4• LE DOMAINE DE CONNAISSANCES DE LA DANSE

ACTIONS	PRINCIPAUX MOYENS	PRINCIPAUX RESPONSABLES	PRINCIPAUX PARTENAIRES	TERMES		
				COURT 1-2 ans	MOYEN 3-5 ans	LONG 6-10 ans
<b>Cultiver et partager les connaissances, les savoirs et les expertises développés en danse (techniques, esthétiques, pédagogiques, organisationnels, thérapeutiques, scientifiques)</b>	• Élaborer un plan d'action permettant de structurer ce domaine de connaissances et d'en faire valoir la richesse et l'étendue	RQD, institutions de formation initiale de niveau supérieur en danse, centres de documentation en danse	MCCCF, MELS, Patrimoine canadien, FQRSC			
	• Évaluer les possibilités de créer des chaires de recherche en danse	RQD, départements de danse dans les universités	Doyens et vices-doyens à la recherche dans les différentes universités			
<b>Encourager la collecte des savoirs développés et transmis oralement à plusieurs générations d'interprètes et de chorégraphes par des formateurs sur le point de prendre leur retraite</b>	• Mettre en place un programme dédié à la production de traces écrites, sonores et visuelles de ces savoirs pratiques, ainsi qu'à leur diffusion	CALQ, CAC, MCCCCF, Patrimoine canadien	Institutions de formation initiale de niveau supérieur et écoles spécialisées dans diverses formes de danse			
<b>Faciliter l'accès aux études et aux ouvrages produits en danse sur des sujets divers (entraînement et santé du danseur, processus de création, techniques spécialisées en mouvement, approches stylistiques et esthétiques, etc.)</b>	• Soutenir de manière récurrente le travail de recensement et de référencement à des fins de consultations utiles et aisées	MCCCCF, MELS, Patrimoine canadien, universités	Centres de documentation en danse, RQD			
<b>Encourager les travaux de recherche sur la danse et en diffuser les résultats</b>	• Accroître les fonds dédiés à la recherche et à la production d'ouvrages sur la danse	CALQ, CAC, MCCCCF, universités, FQRSC	Chercheurs, professeurs, étudiants de 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> cycles, artistes et organismes en danse			
<b>Produire et diffuser des informations stratégiques sur le secteur de la danse</b>	• Mettre en place un outil d'information et de veille, et le doter des ressources financières et humaines nécessaires	RQD et communauté de la danse	CALQ, CAC, CAM, MCCCCF, Observatoire de la culture, INRS, universités			

## 5• LE PATRIMOINE DE LA DANSE

ACTIONS	PRINCIPAUX MOYENS	PRINCIPAUX RESPONSABLES	PRINCIPAUX PARTENAIRES	TERMES		
				COURT 1-2 ans	MOYEN 3-5 ans	LONG 6-10 ans
<b>Constituer un répertoire d'œuvres chorégraphiques québécoises</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Documenter les pratiques de conservation et de transmission des œuvres chorégraphiques (systèmes de notation, enregistrements vidéo, journaux de bord, legs, etc.) et déterminer les moyens appropriés pour constituer un répertoire québécois</li> </ul>	RQD et comité restreint formé à l'issue d'une rencontre du CALQ avec une vingtaine d'organismes en danse	CALQ, CAC, CAM, MCCCCF, Dance Collection Danse, Dance Current, institutions archivistiques et muséales			
<b>Encourager les projets visant à remonter ou à revisiter les œuvres des répertoires québécois et canadien en danse</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Adapter les programmes de soutien à la production et à la diffusion, ou les critères d'évaluation, pour ce type de projets</li> </ul>	CALQ, CAC, CAM, comités de pairs et jurys	Compagnies, chorégraphes, artistes porteurs de projets artistiques, écoles de formation initiale de niveau supérieur, diffuseurs			
<b>Définir les composantes du patrimoine de la danse au Québec et les enjeux qui y sont associés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Dresser, avec la collaboration de spécialistes, un état de la situation du secteur en matière d'archivage, de conservation et de mise en valeur du patrimoine de la danse</li> </ul>	RQD et comité restreint formé à l'issue d'une rencontre du CALQ avec une vingtaine d'organismes en danse	CALQ, milieu archivistique			
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Établir un plan d'action permettant de constituer et d'enrichir de façon continue le patrimoine de la danse</li> </ul>	RQD, comité restreint et spécialistes	CALQ, CAC, CAM, CAL, CAS, municipalités, MCCCCF			
<b>Encourager les pratiques d'archivage, de conservation, de mise en valeur du patrimoine de la danse québécoise</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Créer des incitatifs financiers donnant accès aux moyens, ressources et expertises nécessaires</li> </ul>	CALQ, CAC, CAM, CAL, CAS, municipalités, MCCCCF, Patrimoine canadien	Communauté de la danse			
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Produire un guide concernant les principes, les outils et les pratiques en matière d'archivage, de conservation et de mise en valeur du patrimoine de la danse</li> </ul>	RQD et organismes en danse au Québec et au Canada spécialisés dans ces questions	CALQ, CAC, CAM, MCCCCF, instances muséales et archivistiques			
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Développer un programme d'activités de formation continue en la matière</li> </ul>	RQD et organismes en danse au Québec et au Canada spécialisés dans ces questions	CQRHC, communauté de la danse			

## 5• LE PATRIMOINE DE LA DANSE

ACTIONS	PRINCIPAUX MOYENS	PRINCIPAUX RESPONSABLES	PRINCIPAUX PARTENAIRES	TERMES		
				COURT 1-2 ans	MOYEN 3-5 ans	LONG 6-10 ans
<b>Mettre à contribution les connaissances et les expertises des milieux de l'audiovisuel, du cinéma, de la muséologie et des archives en matière de conservation et de mise en valeur du patrimoine de la danse</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer des projets en collaboration avec les milieux muséal, archivistique, de l'audiovisuel et du cinéma</li> </ul>	Organismes en danse et centres de documentation en danse	Milieux muséal, archivistique, de l'audiovisuel et du cinéma			
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en place un fonds de soutien à la numérisation des archives des organismes en danse et des œuvres chorégraphiques sur support vidéo</li> </ul>	MCCCF et Patrimoine canadien	Milieux muséal, archivistique, de l'audiovisuel et du cinéma			
<b>Donner accès au patrimoine de la danse à la population québécoise</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer des activités de mise en circulation et de valorisation du patrimoine de la danse</li> </ul>	Compagnies de danse, institutions de formation initiale de niveau supérieur, centre de documentation en danse	Milieu muséal, bibliothèques, médiathèques			
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accroître les formes de soutien aux initiatives de mise en circulation et en valeur du patrimoine de la danse</li> </ul>	CALQ, CAC, CAM, CAL, CAS, municipalités, MCCCF	Communauté de la danse, milieu muséal, bibliothèques, médiathèques			

# Tableau-synthèse

## LES INVESTISSEMENTS EN DANSE

- Accroissement des fonds publics
- Adaptation des formes d'aides et des programmes de soutien publics
- Diversification des sources d'investissement

## DES FORMATIONS DE HAUT NIVEAU

- Qualité et sécurité des enseignements
- Continuum de formation initiale
- Capacité concurrentielle des écoles professionnelles
- Exigence de compétences spécialisées dans les professions ciblées
- Formation adaptée des concepteurs et collaborateurs artistiques
- Espaces et équipements adéquats

## LE MARCHÉ DE L'EMPLOI EN DANSE

- Insertion au marché du travail
- Multiples choix de carrière en danse
- Transition et reconversion de carrière
- Possibilités de carrière en gestion

## LE DOMAINE DE CONNAISSANCES DE LA DANSE

- Spécificité des connaissances et des expertises
- Accès à l'étendue et à la diversité des savoirs
- Enrichissement du secteur de la recherche
- Transfert des expertises dans d'autres domaines d'activités
- Veille d'informations stratégiques
- Partage des connaissances au sein du secteur

## LE PATRIMOINE DE LA DANSE

- Richesse du répertoire chorégraphique
- Culture de conservation et de mise en valeur
- Accès à l'histoire et au patrimoine de la danse

DES INTERVENTIONS  
**majeures**

**10**



**ATTEINDRE LES GRANDES AMBITIONS** que s'est fixées la communauté de la danse pour la prochaine décennie suppose la réalisation de nombreuses actions comme le donnent à voir les cinq plans de travail présentés aux chapitres précédents. Parmi ces actions, plusieurs requièrent des interventions majeures qui agiront comme leviers pour la consolidation et l'essor du secteur québécois de la danse. La réalisation de ces interventions, si elle doit être prise en charge par la communauté de la danse, doit impérativement compter sur la contribution de partenaires dont au premier chef les pouvoirs publics.

### **LES POUVOIRS PUBLICS, DES PARTENAIRES ESSENTIELS À LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN DIRECTEUR**

#### **DES FONDS ACCRUS POUR LA DANSE**

La danse professionnelle s'est développée au Québec plus tardivement que les autres disciplines artistiques. Son développement s'est effectué dans un contexte financier difficile marqué par plusieurs récessions économiques et des compressions des fonds publics. Le soutien financier qui lui aurait permis de se donner des assises solides n'a donc pas été au rendez-vous. La grande créativité des artistes et des travailleurs du milieu a permis l'existence d'une danse de recherche et de création qui rayonne aujourd'hui tant au Québec et au Canada qu'à l'étranger. Cet essor extraordinaire ne s'est cependant pas traduit par une amélioration progressive et significative des conditions d'exercice et de rémunération de l'ensemble des créateurs, interprètes, enseignants et travailleurs du secteur.

Les fonds alloués par les pouvoirs publics par le biais notamment du CALQ, du CAC, du MCCCCF, de Patrimoine canadien et des conseils des arts ou services culturels des municipalités doivent être haussés pour l'ensemble des artistes et des organismes œuvrant dans les différents domaines de pratique : formation, création, production, diffusion, services de soutien, etc. À ce stade-ci de leur évolution, tous aspirent à des moyens correspondant au niveau d'excellence qu'ils doivent maintenir et accroître dans un marché devenu extrêmement compétitif. Le financement public doit non seulement s'adapter aux différents modes de fonctionnement des organismes en danse, mais aussi répondre aux conditions d'un développement durable et d'une écologie viable et saine.

### **DES PROGRAMMES ET DES MESURES D'AIDE FINANCIÈRE À REVOIR**

Les programmes d'aide financière s'adressant à la danse ont été conçus en référence à la musique et au théâtre dont les modes de production et de diffusion sont différents et s'appuient largement sur des œuvres déjà existantes. Leurs cycles de production et de diffusion peuvent s'étendre sur une période variant entre quelques semaines et quelques mois, contrairement à la danse dont le cycle comprend la création de l'œuvre chorégraphique. La phase de recherche et de création d'une œuvre chorégraphique, qui nécessite la présence constante d'une équipe de créateurs et d'interprètes en studio, demande du temps et peut, ou devrait, s'étaler sur une période d'une à deux années. Ce mode de production propre à la danse n'est pas suffisamment pris en compte dans l'évaluation des coûts de fonctionnement des organismes ou dans le calcul des subventions octroyées pour la recherche, la création, la production et la diffusion. Aussi, plusieurs aspects du travail des artistes et des organismes en danse exigent d'être mieux documentés : le cadre de travail exigé, les ressources et les expertises requises aux différentes étapes du cycle de production et pour la diffusion. Il faut également estimer leurs coûts réels en considérant les dépenses reliées à la rémunération des interprètes et des autres membres de l'équipe de création, à la recherche, à la composition chorégraphique, à la production scénique, à la reprise d'œuvres, ainsi qu'à la présentation et à la circulation des œuvres sur les différents marchés, tout en tenant compte des actions qui englobent d'autres activités : la promotion, le développement des marchés et des publics et la médiation culturelle.

Des changements sont donc souhaitables au regard des critères d'évaluation des demandes d'aide financière, des dépenses admissibles, des montants versés et des exigences de résultats, et ce pour les programmes des principaux subventionnaires que sont le CALQ, le CAC, le MCCCCF, Patrimoine canadien et les conseils des arts ou services culturels des municipalités. La gestion des programmes doit aussi s'adapter à la diversité des approches et des modes de création, de production, de présentation et de diffusion en danse, de même qu'elle doit admettre la différence des parcours artistiques et en soutenir le développement dans la continuité.

### **DES PROGRAMMES ET DES MESURES D'AIDE FINANCIÈRE À CRÉER**

L'intervention des subventionnaires que sont principalement le CALQ, le CAC, le MCCCCF, Patrimoine canadien et les conseils des arts ou services culturels des municipalités, doit tenir compte des nouveaux besoins et s'adapter en conséquence par la mise en place de nouveaux programmes ou mesures de financement.

L'environnement et la nature du travail en danse ont beaucoup évolué et se sont complexifiés. Plusieurs dimensions nouvelles coexistent maintenant avec le travail de recherche, de création, de production et de diffusion. Ainsi, divers services de soutien et d'accompagnement, visant notamment les artistes et les travailleurs de la relève, sont nécessaires (stages, mentorat, résidences, etc.) ainsi que l'accès à des expertises spécifiques pour que les œuvres circulent et atteignent leurs publics (spécialistes en développement de marchés, en développement de public, en marketing et en médiation culturelle). Les artistes et les travailleurs œuvrant en danse ont besoin de se ressourcer, de se perfectionner, d'être soutenus en périodes de transition et de reconversion de carrière, de faire partie de réseaux d'échanges artistiques et professionnels, de se bâtir des partenariats.

La prise de risque artistique par les diffuseurs doit être soutenue, tout comme la structuration de foyers de danse professionnelle au Québec et la mobilité des artistes et des professionnels sur l'ensemble du territoire. On doit aussi reconnaître l'importance d'accroître la compétitivité des artistes et des organismes en danse par leur présence plus soutenue dans les réseaux nationaux et internationaux ainsi que par leur participation à des projets de coproduction et d'échanges en réciprocité. La sensibilisation des jeunes à la danse doit recevoir une attention particulière par des mesures spécifiques dans le domaine de l'éducation et par un soutien accru aux compagnies de danse jeunesse et aux diffuseurs qui les accueillent.

La promotion de la danse prend aussi plus d'importance à l'ère des technologies numériques, d'autant que la danse est peu documentée et dispose de peu d'outils pour se tailler une meilleure place autant dans les médias écrits et électroniques que dans l'espace public et citoyen. La danse doit avoir les moyens de faire partie intrinsèque de la culture québécoise, par la production d'articles, d'ouvrages, d'émissions et d'événements. Le patrimoine de la danse existe, mais son traitement en vue de le conserver et de le rendre accessible exige des moyens et des ressources. Quant au répertoire chorégraphique, ses œuvres doivent être conservées sur support numérique, mises en valeur et diffusées.

### **UN PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES INSTALLATIONS ET DES ÉQUIPEMENTS À ÉLABORER ET À METTRE EN ŒUVRE**

L'ensemble du milieu de la danse a besoin d'installations et d'équipements adéquats. Dans toutes les régions du Québec, peu d'installations et d'équipements existent et permettent de former, créer, produire dans des environnements sains et sécuritaires. On note également le peu de lieux se prêtant à la présentation de spectacles de danse et à leur appréciation dans des conditions adéquates.

Un plan de développement des installations et des équipements doit pouvoir être articulé et mis en œuvre avec le concours de différents partenaires gouvernementaux dont le MCCCCF, Patrimoine canadien, les instances régionales et municipales. Ce plan doit notamment tenir compte des actions suivantes :

- évaluer la disponibilité des espaces et des équipements existants et réaliser s'il y a lieu leur mise aux normes;
- instaurer des mesures contribuant à accroître l'accessibilité aux installations existantes;
- réaliser une étude sur la situation des lieux dédiés à la danse professionnelle dans l'ensemble des régions et établir dans ce cadre un diagnostic des besoins en installations et en équipements;
- élaborer un plan d'actions permettant à la danse professionnelle de disposer de installations et des équipements adaptés à ses conditions et à ses exigences de pratique sur le territoire du Québec ;
- soutenir la structuration de pôles en danse sur le territoire québécois en permettant à ceux-ci de disposer d'installations conformes aux besoins de la danse professionnelle.

### **UNE STRATÉGIE D'ACTION ET D'INVESTISSEMENT EN NOUVELLES TECHNOLOGIES À DÉFINIR ET À IMPLANTER**

À l'image de la société, les nouvelles technologies sont partie intégrante du secteur de la danse. L'intensification de leur utilisation est déterminante pour soutenir la créativité et l'innovation du travail artistique de même que pour assurer l'efficacité, la compétitivité et le rayonnement de la danse.

Les démarches des créateurs québécois misent de plus en plus sur l'intégration des technologies. Celles-ci ouvrent de nouvelles voies de création et d'innovation et leur apport est essentiel à la compétitivité du secteur. Les technologies numériques constituent également des outils privilégiés pour accroître l'efficacité des pratiques de gestion, pour soutenir une plus forte présence du Québec dans les réseaux nationaux et internationaux et pour favoriser la promotion et le rayonnement de la danse. Les avancées technologiques conduisent également à l'émergence de nouvelles plateformes d'échanges et de diffusion dont les impacts, encore difficiles à mesurer maintenant, devront faire l'objet d'ajustements constants.

Une stratégie d'action et d'investissement en nouvelles technologies doit être élaborée et sa mise en œuvre soutenue par les partenaires publics que sont principalement le CALQ, le CAC, le MCCCCF, Patrimoine canadien et les instances municipales. Cette stratégie doit permettre aux acteurs de la danse professionnelle de bénéficier de toutes les possibilités qu'offrent les technologies et de prendre en compte à cet égard les besoins en ressources, en compétences, en information, en formation continue et en équipements. Elle doit s'inscrire dans une perspective d'avancée constante des technologies et prévoir ainsi la réponse à des besoins en continue évolution.

### **UNE FILIÈRE DE FORMATION À STRUCTURER ET À MIEUX ENCADRER**

En étroite collaboration avec la communauté de la danse et plus particulièrement avec les acteurs des domaines de la formation initiale (loisir, préparatoire, supérieure), les pouvoirs publics concernés, dont au premier chef le MCCCFC et le MELS, doivent impérativement intervenir pour structurer la filière de formation initiale en danse. Cette intervention comprend la mise en place d'exigences et de règles assurant des enseignements conformes et sécuritaires en contexte de loisir et de formation préparatoire. Les programmes d'enseignement doivent être certifiés et une qualification doit reconnaître les compétences du personnel enseignant. Les écoles qui se qualifient dans cette filière de formation doivent disposer des moyens pour satisfaire aux exigences instaurées et assurer une préparation adéquate des aspirants à une formation professionnelle en danse.

Dans la même perspective et pour les mêmes raisons de santé et de sécurité, les autorités publiques doivent s'assurer que l'enseignement de la danse en milieu scolaire soit dispensé par des spécialistes reconnus.

Globalement, il s'agit de disposer d'une filière de formation initiale qui soit déterminante dans la capacité des futurs danseurs, chorégraphes, enseignants et formateurs à atteindre les plus hauts standards de qualité.

### **UN PLAN D'ACTION CANADIENNE ET INTERNATIONALE À ÉLABORER ET À METTRE EN ŒUVRE**

Le déploiement de la danse du Québec hors des frontières de la province est capital pour la santé et l'essor du secteur. La danse québécoise doit profiter des échanges et des influences à l'échelle canadienne et internationale, et y participer. Elle doit s'alimenter et agir sur l'évolution de la danse professionnelle à l'échelle mondiale. Le Québec doit s'inscrire dans les lieux et les réseaux dynamiques en danse sur les scènes canadiennes et étrangères. Le Québec doit être compétitif; les créateurs, les artistes, les œuvres tout comme les savoirs et les expertises des formateurs, des chercheurs, des concepteurs et des travailleurs culturels doivent être recherchés partout dans le monde. Le bassin limité de population au Québec oblige l'intégration des marchés canadiens et étrangers tant dans les modèles d'affaires de plusieurs compagnies que dans le développement de carrière des artistes et des professionnels de la danse.

La communauté de la danse, en étroite collaboration avec les partenaires publics, que sont principalement le MCCCFC, le MRI, Patrimoine canadien, le MAECI, le CAC et le CALQ, doit se doter d'un plan d'action canadienne et internationale qui établit les visées et priorise les actions pour s'assurer que la danse professionnelle du Québec tire pleinement avantage des différentes possibilités qu'offre une inscription plus importante sur les marchés canadiens et étrangers (échanges en réciprocité, présentation et circulation des œuvres, développement des parcours et des carrières, promotion, coproduction, partenariats, etc.).

S'ils sont des partenaires essentiels à la mise en œuvre de cette stratégie, les pouvoirs publics en sont également des acteurs. Les instances diplomatiques canadiennes et québécoises assument un rôle déterminant dans la prise en compte et l'affirmation des talents québécois hors des frontières de la province ou du pays. Elles doivent avoir les moyens de jouer pleinement leur rôle.

### LA COMMUNAUTÉ DE LA DANSE COMME MAÎTRE D'ŒUVRE DE PROJETS STRUCTURANTS

Outre les interventions majeures auxquelles elle prend activement part, la communauté de la danse, par le biais de ses organismes ou de ses artistes et travailleurs, est responsable de la définition et de la réalisation de projets structurants. Ces projets sont dits structurants dans la mesure où ils combinent des besoins importants pour le développement de la discipline, tendent à rapprocher les acteurs du milieu et ont des impacts bénéfiques et durables sur le secteur.

La danse professionnelle doit compter sur le soutien de ses partenaires, dont les différentes instances publiques, pour assurer l'émergence et la réalisation de projets structurants. Déjà les Seconds États généraux de la danse professionnelle du Québec ont permis d'identifier les projets structurants qui suivent :

- **La structuration et la mise en place des pôles régionaux en danse sur le territoire québécois** par la communauté de la danse en étroite partenariat et avec le soutien principalement du MCCCCF, du MAMROT, des instances régionales et des municipalités. Les pôles régionaux en danse permettent de regrouper des activités et des moyens en matière de recherche, de création, de production, de diffusion ou de formation en danse. Ces pôles devraient comprendre au moins trois fonctions : la formation initiale ou continue, l'offre de studios et d'équipements, notamment pour l'accueil d'artistes, ainsi que des espaces de diffusion adaptés présentant une programmation en danse professionnelle. Des interactions doivent exister entre ces composantes pour constituer un pôle de danse.
- **La mise en opération d'un observatoire de la danse** par le RQD avec le soutien principal du MCCCCF et du CALQ et la contribution des institutions universitaires. L'observatoire assure une veille stratégique pour le secteur québécois de la danse dans le but de soutenir son développement, sa compétitivité et son rayonnement. Il se consacre au repérage, à l'analyse, à la production et à la diffusion de renseignements de même qu'à la réalisation d'études et de projets de recherche sur les pratiques en danse au Québec et ailleurs dans le monde. Cet observatoire est un portail de ressources, une plateforme pour la mise en commun des savoirs et une vitrine pour le secteur. Il est au cœur d'un réseau national et international d'échanges en danse, il maintient des relations avec différents interlocuteurs et permet la convergence de plusieurs sources d'information.
- **La création d'une fondation pour la danse** pilotée par le RQD et intégrant un fonds santé en danse – pour la prévention, l'entretien et le soin du corps –, un fonds de création et un fonds de reconnaissance soulignant l'excellence.

#### QUELQUES EXEMPLES DE PROJETS PORTEURS

Plusieurs projets structurants pourraient prendre forme dans l'horizon de mise en œuvre du Plan directeur. Lors du Rendez-vous annuel 2010 des membres du RQD, les quelque 80 professionnels réunis étaient invités à imaginer des projets structurants pour la danse en lien avec les grandes ambitions et orientations du Plan directeur. Cet exercice a permis la définition plus ou moins avancée d'une trentaine de projets.

Les cinq projets qui suivent font partie de ceux qui ont émergé de l'exercice. Bien qu'ils ne constituent que des exemples de projets qui pourraient prendre forme, ils permettent de constater la diversité des préoccupations de la communauté. Les résultats de cet exercice d'idéation témoignent du dynamisme et de la créativité de la communauté de la danse concernant des enjeux de structuration selon des modèles fédérateurs.

- **Un centre national de la danse pour le Québec** : lieu phare pour le développement de la discipline, il regrouperait différents services. Centre de ressources, de ressourcement et de formation, ce lieu assurerait un soutien à la recherche – incluant la recherche artistique fondamentale –, à la création et à la production, notamment par la mise à disposition de studios et de services d’accompagnement, il concentrerait une documentation sur la danse ainsi qu’il donnerait accès à des éléments de l’histoire et du patrimoine de la danse québécoise. Lieu de rassemblement, il serait propice aux échanges artistiques et professionnels et à la tenue d’activités et d’événements en ce sens.
- **Un bureau de développement hors Québec** : une organisation ayant pour mission la promotion collective et le rayonnement de la danse québécoise dans le reste du Canada et ailleurs à travers le monde. Il soutiendrait également le développement des affaires et des marchés (échanges, partenariats, diffusion, etc.). Interlocuteur incontournable en matière d’échanges internationaux, ce bureau proposerait des services-conseils aux artistes et compagnies québécoises, favoriserait la mise en relation des artistes, professionnels et organismes québécois avec leurs collègues à l’échelle du reste du Canada et à l’étranger. Il soutiendrait dans ce cadre la diffusion et la circulation des œuvres québécoises hors du Québec.
- **Un incubateur de talents** : ce projet concerne les artistes et les travailleurs culturels; il viserait à développer les potentiels artistiques ou professionnels et à favoriser l’intégration de la relève dans le monde professionnel de la danse. À travers différents types d’intervention ou projets (formation, mentorat, stages, conseil, accompagnement, échanges artistiques et professionnels, etc.), cet incubateur favoriserait l’acquisition de connaissances et, plus largement, d’une expérience professionnelle de même qu’il faciliterait le développement et le maintien de liens entre les artistes, les travailleurs culturels et les employeurs.
- **Un centre de médiation culturelle** : un centre qui encouragerait et soutiendrait la réalisation de projets d’éducation artistique et de médiation culturelle en danse. Il remplirait une mission pédagogique de sensibilisation, de découverte, d’appréciation de la danse par la mise en relation des publics avec les connaissances, les artistes, les expressions et les pratiques artistiques en danse. Ces activités s’adresseraient à de larges publics y compris le public scolaire.
- **Un programme pour la rétention dans le secteur de la danse** : il s’agirait d’un programme de formation sur des aspects pratiques et théoriques destiné aux artistes de la danse pour la reconversion de ceux-ci dans d’autres métiers en danse : répétiteur, concepteur, directeur de tournée, agent de développement, administrateur, responsable des communications, etc. Ce programme viserait tant une stabilité d’emploi pour les interprètes, la rétention des artistes dans le secteur de la danse, la mise à profit des connaissances du secteur de la danse que le développement du marché de l’emploi en danse.

### UN PLAN DIRECTEUR MIS EN ŒUVRE SUR UN HORIZON DE DIX ANS

Les besoins pour la danse, notamment en équipements et en financement, sont immenses. Un financement adéquat implique qu’un véritable traitement de choc soit donné à l’intervention des pouvoirs publics. Plusieurs travaux seront nécessaires à la mise en œuvre du Plan directeur dont l’horizon de réalisation est fixé à dix ans. Dès maintenant, des interventions majeures peuvent se concrétiser. C’est le cas notamment de l’adaptation des programmes d’aide financière ou de l’élaboration des différents plans et stratégies. C’est également le cas d’études, d’analyses et d’évaluations qu’il est nécessaire de produire pour documenter les réalités du secteur et pour engager la réalisation d’interventions majeures. Afin d’atteindre les objectifs au terme de l’horizon de dix ans établi, c’est dès maintenant que les démarches de réalisation doivent être engagées.

# CONCLUSION

**AVOIR LES MOYENS DE L'EXCELLENCE**, constituer un secteur professionnel sain et viable, se distinguer comme foyer d'innovation à l'échelle nationale et internationale, rencontrer son public ainsi que s'ancrer sur le territoire et dans le tissu social et culturel du Québec, voilà les grandes ambitions sur lesquelles repose le *Plan directeur de la danse professionnelle au Québec 2011-2021*.

Atteindre ces visées signifie pour les acteurs de la danse professionnelle du Québec et leurs partenaires de composer avec des enjeux importants, nombreux et qui correspondent à différentes sphères d'intervention. Le Plan directeur trace et balise la voie.

Ce Plan directeur est l'aboutissement d'une démarche en plusieurs étapes qui témoigne de la volonté pour le secteur de la danse de se doter d'une vision commune. Il propose en effet des cibles qui permettent d'orienter et de coordonner les actions des acteurs et des partenaires de la danse pour assurer l'essor de cette discipline.

Cet ouvrage ne doit pas demeurer un document papier que l'on consulte ponctuellement. Il doit donner vie à toute une série d'interventions et d'actions diverses qui s'inscriront dans la durée et feront boule de neige afin qu'au final, dans l'horizon de dix ans, le visage de la danse en soit transformé et que le plein déploiement de cet art soit assuré.

## **UNE COORDINATION ET UN SUIVI NÉCESSAIRES**

Le Plan directeur engage un nouveau processus qui aura nécessairement des ramifications multiples. Différents acteurs, différents partenaires doivent mettre la main à la pâte et faire leur ce Plan directeur. Réaliser cette vision commune et s'assurer de canaliser les énergies pour que prennent forme les actions proposées et qu'en émergent d'autres suppose qu'on se préoccupe de sa mise en œuvre et qu'on la suive de près. Assurer la coordination et le suivi constitue une condition essentielle pour la réussite de cette vaste opération.

Si le Regroupement québécois de la danse s'avère être bien positionné pour prendre cette responsabilité de coordination et de suivi, il ne peut être le seul à l'assumer. Dans la mesure où le Plan directeur représente un projet collectif qui commande la participation de nombreux groupes d'acteurs, qu'ils évoluent au sein ou en périphérie du secteur de la danse, cette responsabilité doit être partagée. Un comité de pilotage constitué d'acteurs et de partenaires adhérant aux orientations et stratégies du Plan directeur, ainsi qu'à la vision systémique qui les sous-tend, doit être mis en place.

### **LE RÔLE ESSENTIEL DU REGROUPEMENT QUÉBÉCOIS DE LA DANSE**

À la barre de cette vaste opération qui a conduit tour à tour les acteurs du secteur de la danse dans une démarche de Grands Chantiers, de Seconds États généraux et, au final, d'élaboration du présent Plan directeur, le RQD est un acteur clé pour en coordonner la mise en œuvre. Déjà les recommandations entérinées par les participants aux Seconds États généraux mettaient en évidence le rôle essentiel que l'on souhaitait que le RQD exerce en lui confiant l'élaboration du Plan directeur, mais plus encore, le suivi de sa mise en œuvre. Ce suivi, s'il correspond à une démarche de coordination, suppose non seulement un rôle actif pour le RQD dans l'adhésion et la concertation de plusieurs acteurs et partenaires, mais aussi dans l'initiation et la réalisation d'actions et de projets. Les plans de travail proposés aux pages précédentes permettent d'apprécier le rôle déterminant que doit assurer le RQD.

Cette intervention du RQD, tant pour le suivi de la mise en œuvre que pour la réalisation des actions, commande que l'organisme dispose des ressources financières et humaines nécessaires. D'ailleurs, les recommandations des Seconds États généraux le mettaient bien en évidence : l'état actuel des ressources du RQD ne permet pas d'envisager une prise en charge de ces nouveaux mandats. Cette prise en charge réclame une révision à la hausse du financement dont dispose le RQD pour pouvoir agir.

### **AVANT TOUT UNE QUESTION D'ADHÉSION, D'ENGAGEMENT ET DE CONSTANCE**

Le Plan directeur est une invitation à adhérer et à prendre part à un grand projet collectif dont les retombées seront visibles tant pour les différents groupes d'acteurs de la danse professionnelle que pour les autres milieux, qu'ils soient artistiques, culturels, sociaux, économiques ou politiques. C'est globalement tout le Québec qui profitera des retombées de ce plan.

Le Plan directeur est le point de départ qui conduira à un raffinement et à une bonification des actions et des moyens proposés lorsque les acteurs et les partenaires interpellés auront fait leur ce Plan et articulé en fonction de celui-ci leur propre plan d'actions.

S'il commande une responsabilisation des acteurs de la danse et leur engagement dans l'action et dans la durée, la mise en œuvre du Plan directeur réclame également un engagement de nombreux partenaires dont principalement les instances gouvernementales et subventionnaires des différents paliers d'intervention concernés.

L'adhésion et la participation d'un nombre important d'acteurs sont des conditions essentielles à la mise en place de solutions efficaces et durables. Cette adhésion combinée à l'engagement et à la constance donneront vie à l'« effet danse » recherché par ce Plan directeur. Il donnera l'impulsion nécessaire afin que des transformations importantes s'opèrent et que des retombées bien réelles soient visibles et permettent à la danse professionnelle du Québec de réaliser ses grandes ambitions.



**Imaginons maintenant que parmi tous les possibles contenus dans ce Plan directeur, plusieurs d'entre eux soient devenus réalité parce que plusieurs y auront cru en même temps.**

Il se pourrait donc que dans dix ans la danse soit enseignée dans presque toutes les écoles du Québec et que la majorité des élèves aient la chance d'assister à au moins un spectacle de danse par année. Le Québec aurait, enfin, une filière de formation professionnelle structurée et les interprètes qui en seraient issus pourraient faire carrière en danse leur vie durant dans des conditions nettement plus favorables. Des régions du Québec auraient leurs pôles de danse professionnelle et leurs publics. Nombre de compagnies et de chorégraphes auraient une renommée non seulement internationale mais nationale; les interprètes auraient définitivement un visage et une reconnaissance publique et sociale en tant qu'artistes et travailleurs à part entière. Le Québec serait devenu une référence en matière de savoir-faire sur les plans artistique, pédagogique et organisationnel, en développement de public, en médiation culturelle et en recherche de pointe dans plusieurs domaines. La danse animerait l'espace public, médiatique et numérique, aurait des histoires à raconter, une littérature variée et accessible, un patrimoine de savoirs dûment constitués et rassemblés, un répertoire d'œuvres chorégraphiques connues et recherchées. L'écosystème de la danse professionnelle serait enfin sain, viable et pourrait y accueillir tous ces jeunes qui rêvent de faire carrière en danse, devant les possibilités enfin offertes.

# Bibliographie

L'ALLIANCE DE RECHERCHE UNIVERSITÉS-COMMUNAUTÉS (ARUC) SUR LES CRISES FINANCIÈRES DANS LE SECTEUR DES ARTS (2008). *Profil des travailleurs culturels en danse*, Montréal, Hautes Études Commerciales, 32 p.

ARTS COUNCIL ENGLAND (2006a). *Dance and health, The benefits for people of all ages*, [en ligne], Angleterre, 6 p. [www.artscouncil.org.uk/publication\\_archive/dance-and-health-the-benefits-for-people-of-all-ages/](http://www.artscouncil.org.uk/publication_archive/dance-and-health-the-benefits-for-people-of-all-ages/)

ARTS COUNCIL ENGLAND (2006b). *Dance Policy*, [en ligne], Angleterre, 11 p. [www.artscouncil.org.uk/media/uploads/downloads/dance\\_policy.pdf](http://www.artscouncil.org.uk/media/uploads/downloads/dance_policy.pdf)

ARTS COUNCIL ENGLAND (2010). *Joining up the dots : Dance agencies – thoughts on future direction, A companion report to Dance Mapping : a window on dance*, [en ligne], Angleterre, 32 p. [www.artscouncil.org.uk/media/uploads/joining\\_up\\_the\\_dots\\_april\\_2010.pdf](http://www.artscouncil.org.uk/media/uploads/joining_up_the_dots_april_2010.pdf)

ARTS COUNCIL ENGLAND, WEST MIDLANDS (2006). *Youth dance report 2006*, [en ligne], Angleterre, 6 p. [www.artscouncil.org.uk/publication\\_archive/youth-dance-report-2006/](http://www.artscouncil.org.uk/publication_archive/youth-dance-report-2006/)

ARTS COUNCIL OF FINLAND – NATIONAL COUNCIL FOR DANCE (2010). *The Future is in Dance – A Vision and Strategy for Dance 2010-2020*, Finlande, 25 p.

THE ARTS COUNCIL OF NORTHERN IRELAND (2008). *Development of a Dance Strategy, Final Report (draft version)*, Irlande, 20 p.

ASSOCIATION ACADIENNE DES ARTISTES PROFESSIONNELS DU NOUVEAU-BRUNSWICK (2009). *Stratégie globale pour l'intégration des arts et de la culture dans la société acadienne au Nouveau-Brunswick, États généraux des arts et de la culture dans la société acadienne au Nouveau-Brunswick*, 199 p.

AUSTRALIA COUNCIL FOR THE ARTS AND AUSTRALIAN DANCE NATIONAL (2008). *Dance Plan 2012*, Australie, 19 p.

BELLEAU, Marc (2011). *L'évolution du financement public de la danse de 2004 à 2008*, cours dirigé par Mme Johanne Turbide, professeure titulaire, HEC Montréal, Groupe de recherche sur les organismes à but non lucratif, communautaires ou culturels, Cahier de recherche n°2011-01, [en ligne], 66 p. [www.quebecdanse.org](http://www.quebecdanse.org)

BURNS, Susanne, et Sue HARRISON (2008). *Dance Mapping, A Window on Dance 2004-2008*, [en ligne], Arts Council England, Angleterre, 380 p. [www.artscouncil.org.uk/publication\\_archive/dance-mapping](http://www.artscouncil.org.uk/publication_archive/dance-mapping)

CARDINAL, Jacqueline, et Laurent LAPIERRE (2007a). *Édouard Lock et La La La Human Steps*, [en ligne], Centre de cas HEC, Montréal, 47 p. [www.quebecdanse.org](http://www.quebecdanse.org)

CARDINAL, Jacqueline, et Laurent LAPIERRE (2007b). *Martine Époque, dame de la danse*, [en ligne], Centre de cas HEC, Montréal, 57 p. [www.quebecdanse.org](http://www.quebecdanse.org)

CARON, Catherine (2007). *Les États généraux de la danse de 1994 : Constats*, [en ligne], Regroupement québécois de la danse, 55 p. [www.quebecdanse.org](http://www.quebecdanse.org)

CHAMBRE DE COMMERCE DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN (2009). *La culture à Montréal : impacts économiques et financement privé*, Montréal, 29 p.

CHÉNEVERT, Denis (2006). *Faits saillants : Enquête de rémunération du personnel salarié du secteur culturel au Québec*, Conseil québécois des ressources humaines en culture, 5 p.

COMITÉ CRÉATION ET DIFFUSION (2007). *Rapport : Le milieu fait-il suffisamment de place à la relève?*, [en ligne], Forum jeunesse de l'île de Montréal / Conseil des arts de Montréal, 24 p. [www.artsmontreal.org/fichiers/comm/Placereleve.pdf](http://www.artsmontreal.org/fichiers/comm/Placereleve.pdf)

COMITÉ RELÈVE ET PRATIQUES (2007). *Rapport des travaux*, Culture Montréal, 10 p.

CONSEIL DES ARTS DU CANADA (2004). *A Mapping of the Professional Field of Dance in Canada (As supported by the Canada Council for the Arts, 1983-2003)*, rapport du service de la Danse du Conseil des Arts du Canada, 28 p.

CONSEIL DES ARTS DU CANADA (2007). *Cap sur l'avenir, Plan stratégique 2008-2011, Valeurs et orientations*, 18 p.

CONSEIL DES ARTS DU CANADA (2008). *Cap sur l'avenir, Plan d'action 2008-2011*, 17 p.

CONSEIL DES ARTS DU CANADA (2010a). *Resserrer les liens, Plan stratégique 2011-2016*, 12 p.

CONSEIL DES ARTS DU CANADA (2010b). *Mise en contexte, Plan stratégique, document de consultation 2011-14*, 6 p.

CONSEIL DES ARTS ET DES LETTRES DU QUÉBEC (2006a). *Plan d'action internationale*, Direction du développement, de l'action régionale et internationale, 16 p.

CONSEIL DES ARTS ET DES LETTRES DU QUÉBEC (2006b). *Constats du CALQ, L'emploi et la rémunération dans les organismes artistiques en 2003-2004 (2006)*. n° 11 (mars), 12 p.

CONSEIL DES ARTS ET DES LETTRES DU QUÉBEC (2007a). *Constats du CALQ, Portrait du secteur de la danse professionnelle au Québec (2007)*. n° 14 (mars), 27 p.

CONSEIL DES ARTS ET DES LETTRES DU QUÉBEC (2007b). *Constats du CALQ, Le soutien financier du CALQ à la diffusion des arts de la scène (2007)*. n° 16 (septembre), 19 p.

CONSEIL DES ARTS ET DES LETTRES DU QUÉBEC (2009). *Plan stratégique 2009-2012. Soutenir l'excellence de la création et le dynamisme des arts et des lettres du Québec*, 19 p.

CONSEIL DES ARTS ET DES LETTRES DU QUÉBEC (2010). *Soutenir la création artistique et littéraire dans une perspective de développement durable – Plan d'action de développement durable 2009-2013*, 18 p.

CONSEIL DES RESSOURCES HUMAINES DU SECTEUR CULTUREL (2010a). *Étude sur les RH 2010 – Rapport sur l'information sur le marché du travail pour le secteur culturel canadien*, Le Conference Board du Canada, Ottawa, 194 p.

CONSEIL DES RESSOURCES HUMAINES DU SECTEUR CULTUREL (2010b). *Étude sur les RH 2010 – Tendances et enjeux de ressources humaines dans le secteur culturel*, Le Conference Board du Canada, Ottawa, 214 p.

CONSEIL QUÉBÉCOIS DES RESSOURCES HUMAINES EN CULTURE (2008). *Directrice / directeur des répétitions en danse - charte de compétences*, [en ligne], 4 p. [www.quebecdanse.org](http://www.quebecdanse.org)

CONSEJO NACIONAL DE LA CULTURA Y LAS ARTES (2010). *Politica de fomento de la Danza 2010-2015*, Chili, 51 p.

CONSELL NACIONAL DE LA CULTURA I DE LES ARTS (2009). *Catalan Plan for Dance*, [en ligne], Catalogne, Espagne, 69 p. [www.dansacat.org/en/recursos/14/](http://www.dansacat.org/en/recursos/14/)

DALFOND, Claude Edgar (2008). *Le système culturel québécois en perspective*, Direction du lectorat et des politiques, ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec, Gouvernement du Québec, 114 p.

DANCE UK AND NATIONAL CAMPAIGN FOR THE ARTS (2006). *Dance Manifesto*, [en ligne], Royaume-Uni, 13 p. [www.danceuk.org/campaigning/past-campaigns/dance-manifesto/](http://www.danceuk.org/campaigning/past-campaigns/dance-manifesto/)

DECODE (2007). « *Dialogues avec la prochaine génération de leaders artistiques et de publics dans le domaine des arts* », Conseil des Arts du Canada, 83 p.

DELOITTE & TOUCHE (mise à jour 2009). *Étude nationale sur la rémunération des gestionnaires et administrateurs des organismes sans but lucratif du domaine des arts*, Conseil des ressources humaines du secteur culturel, 82 p.

DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT CULTUREL ET DES BIBLIOTHÈQUES, SERVICE DU DÉVELOPPEMENT CULTUREL, DE LA QUALITÉ DU MILIEU DE VIE ET DE LA DIVERSITÉ ETHNOCULTURELLE, VILLE DE MONTRÉAL (2005). *Montréal, métropole culturelle, Politique de développement culturel 2005-2015*, Ville de Montréal, 80 p.

DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT, DE L'ACTION RÉGIONALE ET INTERNATIONALE (2006). *Plan d'action internationale*, Conseil des arts et des lettres du Québec, 16 p.

DS 20|07 (2008). *Étude sur les défis et les besoins économiques du secteur québécois des arts et des lettres*, réalisé pour le Mouvement pour les arts et les lettres, 45 p.

DS 20|07 (2009a). *Étude sur les coûts de la diffusion chez les diffuseurs pluridisciplinaires membres de RIDEAU*, [en ligne], RIDEAU, 75 p. [www.rideau-inc.qc.ca/ContenuStatique/Communications/Etudes/Rapport\\_CoutsDiffusionV17sept\\_FAITS\\_SAILLANTS.pdf](http://www.rideau-inc.qc.ca/ContenuStatique/Communications/Etudes/Rapport_CoutsDiffusionV17sept_FAITS_SAILLANTS.pdf)

DS 20|07 (2009b). *Le secteur de la danse professionnelle au Québec : structuration, diagnostic, enjeux et pistes de solution*, [en ligne], Regroupement québécois de la danse, 49 p. [www.quebecdanse.org](http://www.quebecdanse.org)

FORTIER, Claude (2010). « La fréquentation des arts de la scène au Québec en 2009 », *Statistiques en bref*, n°67, Québec, Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, octobre, [en ligne], 24p. [www.stat.gouv.qc.ca/observatoire](http://www.stat.gouv.qc.ca/observatoire)

FORTIN, Sylvie et coll. (2008). *Danse et santé, du corps intime au corps social*, Presses de l'Université du Québec, Québec, 312 p.

FORUM JEUNESSE DE L'ÎLE DE MONTRÉAL (2007). *Plan d'action régional 2005-2007, Outiller la relève artistique montréalaise*, Conseil des arts de Montréal, 17 p.

GAGNÉ LECLERC GROUPE CONSEIL (2005). *Étude sur l'environnement de la diffusion de la danse contemporaine au Canada*, ministère du Patrimoine canadien, Conseil des Arts du Canada, Conseil des arts et des lettres du Québec, 16 p.

GAGNÉ LECLERC GROUPE CONSEIL (2007). *Étude de situation des lieux de formation, répétition, recherche, création, production et diffusion en danse professionnelle sur le territoire de l'île de Montréal*, ministère de la Culture, Communications et Condition féminine, étude présentée au Forum des équipements culturels, 172 p.

GAUTHIER, Sylvain, et Luc DURAND (1999). *Visibilité de la danse au Québec : Étude qualitative, rapport final*, Montréal, CROP, 50 p.

LE GROUPE DBSF (2000). *Étude sur la situation et les besoins financiers des artistes, des travailleurs et des organismes professionnels de la danse, de la musique et du théâtre*, Regroupement québécois de la danse, Alliance pour le financement de la danse, de la musique et du théâtre, Conseil québécois de la musique, Conseil québécois du théâtre, rapport final, [en ligne], 97 p. [www.quebecdanse.org](http://www.quebecdanse.org)

LE GROUPE DBSF (2002a). *Portrait de l'enseignement de la danse au Québec*, Montréal, Regroupement québécois de la danse, [en ligne], 42 p. [www.quebecdanse.org](http://www.quebecdanse.org)

LE GROUPE DBSF (2002b). *Étude sur la situation des interprètes en danse*, Montréal, Regroupement québécois de la danse, [en ligne], 44 p. [www.quebecdanse.org](http://www.quebecdanse.org)

LE GROUPE DBSF (2004). *Étude sur les besoins des interprètes en danse en transition de carrière*, Montréal, Regroupement québécois de la danse, [en ligne], 37 p. [www.quebecdanse.org](http://www.quebecdanse.org)

GROUPE IBI-DAA (2009). *Étude sur les besoins de formation continue en enseignement de la danse dans les écoles de danse du Québec*, ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec, 150 p.

GROUPE RÉSEAU CONSEIL (2005). *Portrait de la situation de la main-d'œuvre dans les organismes de danse et diagnostic des besoins de formation continue du secteur de la danse professionnelle au Québec*, Regroupement québécois de la danse, [en ligne], 82 p. [www.quebecdanse.org](http://www.quebecdanse.org)

HARDY, Gaétan (2006). *Portrait du secteur de la danse professionnelle au Québec*, Constats du CALQ, n°14, 25p.

HOBDEN, Roger (2006). « Les danseuses et le droit à la santé », Cahiers de théâtre *Jeu*, n°119 (juin), p. 33-39.

INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE (2011). *Observatoires culturels et secteur de la danse au Québec : Paramètres et modalités d'un observatoire de la danse*, Regroupement québécois de la danse, 113 p.

MACSKIMMING, Roy (2005a). *Patrimoine, transition, succession – Soutien au patrimoine et à l'avenir des organismes artistiques du Canada*, en collaboration avec Francine d'Entremont, rapport présenté au Conseil des Arts du Canada, 45 p.

MACSKIMMING, Roy (2005b). *A Synthesis of Recent Research into Dance in Canada*, rapport présenté au Conseil des Arts du Canada, 17 p.

MARSLAND, Jane (2005). *Modèles de gestion souples*, Conseil des Arts du Canada, rapport final, 24 p.

MENET, Béatrice (2008). « Paysage, un schéma directeur pour la danse en Flandre », *NDD L'actualité de la danse*, n° 41 (automne), p. 4.

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS DU QUÉBEC (1992). *La politique culturelle du Québec : Notre culture, notre avenir*, 150 p.

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS DU QUÉBEC (1996). *Remettre l'Art au monde. Politique de diffusion des arts de la scène*, 69 p.

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS DU QUÉBEC (2004). *Pour mieux vivre de l'art – Plan d'action pour l'amélioration des conditions socio-économiques des artistes*, 33 p.

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE DU QUÉBEC (2008a). *Bilan du Comité permanent à l'amélioration des conditions socioéconomiques des artistes sur son rôle, son mandat, sa composition et la mise en œuvre du plan d'action « Pour mieux vivre de l'art »*, 33 p.

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE DU QUÉBEC (2008b). *Plan stratégique 2008-2011*, 23 p.

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE DU QUÉBEC (2009). *Notre culture, au cœur du développement durable - Plan d'action de développement durable 2009-2013*, 34 p.

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE DU QUÉBEC (2010). *Enquête sur les pratiques culturelles au Québec - 6e édition*, Direction de la recherche et de l'évaluation de programmes, Rosaire Garon et Marie-Claude Lapointe, 390 p.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION (2009). *Le curriculum de l'Ontario, de la 1<sup>re</sup> à la 8<sup>e</sup> année – Éducation artistique*, édition révisée, 129 p.

MINISTÈRE DES AFFAIRES CULTURELLES (1984). *La politique de la danse au Québec*, 66 p.

MINISTÈRE DES RELATIONS INTERNATIONALES (2006). *La politique internationale du Québec, la force de l'action concertée*, Gouvernement du Québec, 126 p.

MINISTÈRE DES RELATIONS INTERNATIONALES (2009). *Politique internationale du Québec, Plan d'action 2009-2014, Mesures pour l'année 2009-2010*, Gouvernement du Québec, 25 p.

MINISTÈRE DES RELATIONS INTERNATIONALES (2010). *Politique internationale du Québec, Plan d'action 2009-2014, Mesures pour l'année 2010-2011*, Gouvernement du Québec, 21 p.

OBSERVATOIRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS (2008). « Statistiques des représentations payantes en danse selon le genre de spectacles », [en ligne], dans *Institut de la statistique du Québec*. [www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/culture\\_comnc/art\\_interpretation/freq\\_spectacles/2007/tab9\\_2\\_07.htm](http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/culture_comnc/art_interpretation/freq_spectacles/2007/tab9_2_07.htm)

OBSERVATOIRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS DU QUÉBEC (2011). « Statistiques principales des organismes de production en danse, soutenus par le Conseil des arts et des lettres du Québec, Québec, 2004-2005 à 2008-2009 », [en ligne], dans *Institut de la statistique du Québec*. [www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/culture\\_comnc/art\\_interpretation/danse/tot\\_danse\\_04\\_05\\_08\\_09.htm](http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/culture_comnc/art_interpretation/danse/tot_danse_04_05_08_09.htm)

OFFICE FÉDÉRAL DE LA CULTURE ET PRO HELVETIA, FONDATION SUISSE POUR LA CULTURE (2006). *Projet Danse, Pour un encouragement global de la danse en Suisse*, [en ligne], Berne, Suisse, 44 p. [www.dansesuisse.ch/fileadmin/Dokumente\\_allgemein/projetDanse\\_rFinal.pdf](http://www.dansesuisse.ch/fileadmin/Dokumente_allgemein/projetDanse_rFinal.pdf)

PRESSAULT, David (2011). *Éros et pouvoir : regard jungien sur les situations d'abus de pouvoir entre chorégraphes et danseurs contemporains*, mémoire de maîtrise en danse de l'Université du Québec à Montréal, 170 p.

*Recherches sur les arts : Emploi et formation dans le secteur culturel* (2008). Vol. 7 n° 2 (mai), [en ligne], Hill Strategies, 10 p. [www.hillstrategies.com](http://www.hillstrategies.com)

*Regards statistiques sur les arts : Profil statistique des artistes au Canada basé sur le recensement de 2006* (2009). Vol. 7 n° 4 (février), [en ligne], Hill Strategies, 48 p. [www.arts.on.ca/AssetFactory.aspx?did=4105](http://www.arts.on.ca/AssetFactory.aspx?did=4105)

REGROUPEMENT QUÉBÉCOIS DE LA DANSE (1994a). *Plan de développement triennal du secteur de la danse au Québec 1994 – 1997*, 20 p.

REGROUPEMENT QUÉBÉCOIS DE LA DANSE (1994b). *Rapport des États généraux de la danse (18, 19 et 20 février 1994)*, 23 p.

REGROUPEMENT QUÉBÉCOIS DE LA DANSE (1997). *La formation en danse classique au Québec*, [en ligne], 18 p. [www.quebecdanse.org](http://www.quebecdanse.org)

- REGROUPEMENT QUÉBÉCOIS DE LA DANSE (1999). *Un patrimoine culturel en péril*, mémoire présenté à la Commission de la culture du gouvernement du Québec, [en ligne], 9 p. [www.quebecdanse.org](http://www.quebecdanse.org)
- REGROUPEMENT QUÉBÉCOIS DE LA DANSE (2001). *Danse en péril / Dance at Risk*, 6 p.
- REGROUPEMENT QUÉBÉCOIS DE LA DANSE (2005). *Politique de formation continue 2005-2008*, 10 p.
- REGROUPEMENT QUÉBÉCOIS DE LA DANSE, ASSEMBLÉE CANADIENNE DE LA DANSE (2006a). *Présentation conjointe au Conseil des Arts du Canada*, 8 p.
- REGROUPEMENT QUÉBÉCOIS DE LA DANSE, ASSEMBLÉE CANADIENNE DE LA DANSE (2006b). *Présentation conjointe RQD/CDA au Conseil des Arts du Canada, Nouvelles initiatives*, 9 p.
- REGROUPEMENT QUÉBÉCOIS DE LA DANSE (2007). *Chantier interprète 2007 : Rapport de réflexion de danseurs de création contemporaine*, sous la direction de Sophie Michaud, 15 p.
- REGROUPEMENT QUÉBÉCOIS DE LA DANSE (2008a). *Dossier Grands Chantiers de la danse – Spécial Main-d’œuvre*, [en ligne], I-Mouvance. [www.quebecdanse.org](http://www.quebecdanse.org)
- REGROUPEMENT QUÉBÉCOIS DE LA DANSE (2008b). *Dossier Grands Chantiers de la danse – Spécial Relève disciplinaire*, [en ligne], I-Mouvance. [www.quebecdanse.org](http://www.quebecdanse.org)
- REGROUPEMENT QUÉBÉCOIS DE LA DANSE (2008c). *Dossier Grands Chantiers de la danse – Spécial Conditions du métier et exigence de la danse* (2008), [en ligne], I-Mouvance. [www.quebecdanse.org](http://www.quebecdanse.org)
- REGROUPEMENT QUÉBÉCOIS DE LA DANSE (2009a). *Dossier Grands Chantiers de la danse – Spécial Consolidation et régénérescence de l’[infra]structure de la danse*, [en ligne], I-Mouvance. [www.quebecdanse.org](http://www.quebecdanse.org)
- REGROUPEMENT QUÉBÉCOIS DE LA DANSE (2009b). *Dossier Grands Chantiers de la danse – Spécial Territoires : ancrage et nomadisme*, [en ligne], I-Mouvance, [www.quebecdanse.org](http://www.quebecdanse.org)
- REGROUPEMENT QUÉBÉCOIS DE LA DANSE (2009c). *Seconds États généraux de la danse professionnelle du Québec. Cahier du participant*, 119 p.
- REGROUPEMENT QUÉBÉCOIS DE LA DANSE (2009d). *Portrait et analyse des ressources financières des organismes de production, de diffusion spécialisée et de services membres du Regroupement québécois de la danse*, avec le concours de Myriam Grondin, 17 p.
- REGROUPEMENT QUÉBÉCOIS DE LA DANSE (2009e). *Seconds États généraux de la danse professionnelle du Québec. Recueil des propositions adoptées par l’assemblée plénière du 26 avril 2009*, document public, 23 p.
- REGROUPEMENT QUÉBÉCOIS DE LA DANSE (2009f). *Toile mémoire de la danse professionnelle du Québec*, [panneau lumineux], avec le concours de Catherine Lavoie-Marcus.
- REGROUPEMENT QUÉBÉCOIS DE LA DANSE (2011a). *Des Plans pour la danse*, [en ligne], I-Mouvance, [www.quebecdanse.org](http://www.quebecdanse.org)
- REGROUPEMENT QUÉBÉCOIS DE LA DANSE (2011b). *Actualisation de la situation des interprètes en danse*, avec le concours de Robert Gagné, 72 p.
- REGROUPEMENT QUÉBÉCOIS DE LA DANSE (à paraître). *Enquête exploratoire sur le métier de chorégraphe au Québec 2008-2010*, avec le concours de Pascale Landry, 115 p.
- RÉSEAU D’ÉCOLES PARTENAIRES EN DANSE CLASSIQUE DU QUÉBEC (2004). « *Et bien dansez maintenant - Études des besoins relatifs à la formation d’une relève en enseignement de la danse classique au Québec* », 81 p.
- RESO – RÉSEAU DANSE SUISSE (2008). *Médiation artistique et culturelle en danse : Réflexions et propositions pour le développement de la médiation artistique et culturelle dans le domaine de la danse en Suisse*, Zurich, Suisse, 14 p.
- RESO – RÉSEAU DANSE SUISSE (2010). *Manifeste pour la danse en Suisse*, [en ligne], Zurich, Suisse, 24 p. [www.manifest-tanz.ch/pdf/Manifest\\_F.pdf](http://www.manifest-tanz.ch/pdf/Manifest_F.pdf)
- SCOTTISH ARTS COUNCIL (2002). *Dance Strategy 2002-2007*, [en ligne], Édimbourg, Écosse, 20 p. [www.scottisharts.org.uk/resources/publications/Strategies/Pdf/STR8%20Dance%20Strategy%202002-07.pdf](http://www.scottisharts.org.uk/resources/publications/Strategies/Pdf/STR8%20Dance%20Strategy%202002-07.pdf)
- SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DE DÉVELOPPEMENT DE LA MAIN-D’ŒUVRE (1995). *Rapport de l’analyse de la profession chorégraphe*, 112 p.
- SORIGNET, Pierre-Emmanuel (2010). *Danser, enquête dans les coulisses d’une vocation*, éditions de la découverte, Paris, 322 p.
- TEMBECK, Iro (1991). *Danser à Montréal : Germination d’une histoire chorégraphique*, Sillery, Presses de l’Université du Québec, 336 p.
- VILLE DE MONTRÉAL (2007). *Plan d’action 2007-2017 – Montréal, métropole culturelle*, 16 p.
- VLAAMS THEATER INSTITUUT (2007). *Des canaris dans la mine de charbon, Schéma directeur pour la danse en Flandre et à Bruxelles*, Belgique, 143 p.
- VLAAMS THEATER INSTITUUT (2008). *Plug in & Play, Policy Plan for 2010-2013*, Bruxelles, Belgique, 62 p.
- YOUTH DANCE ENGLAND (2010). *Young People’s in England, A Ten Year Vision 2010-2020 for the Development of Dance for Children and Young People in England*, [en ligne], Angleterre, 32 p. [www.yde.org.uk/documents/Publications/Ten%20Year%20Vision\\_PDF.pdf](http://www.yde.org.uk/documents/Publications/Ten%20Year%20Vision_PDF.pdf)

# Remerciements

## L'ÉQUIPE DU RQD

### DIRECTION

Lorraine Hébert  
*directrice générale*

### COMMUNICATIONS

Marie-Hélène Grenier  
*coordonnatrice (intérim)*

Rachel Germain  
*adjointe*

Marie-Louise Larocque  
*chargée de projets événementiels*

### DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

Dominic Simoneau  
*coordonnateur*

Lys Stevens  
*adjointe*

### ADMINISTRATION

Coralie Muroni  
*adjointe de direction*

Claudia St-Georges  
*responsable des finances  
et de l'administration*

Yolande Guérard  
*comptable*

## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU RQD

### PRÉSIDENT

Marc Boivin  
*Membre corporatif, enseignant, interprète, chorégraphe  
et président de la Fondation Jean-Pierre Perreault*

### VICE-PRÉSIDENTES

Karla Etienne  
*Membre corporative, adjointe à la direction, interprète  
et enseignante, Compagnie Danse Nyata Nyata*

Caroline Lussier (jusqu'en avril 2011)  
*Membre corporative, directrice administrative,  
Festival TransAmériques*

### TRÉSORIÈRE

Susan Alexander  
*Membre individuelle, enseignante et gestionnaire*

### SECRÉTAIRE

Mélanie Demers  
*Membre corporative, interprète et directrice artistique,  
Mayday*

### ADMINISTRATEURS / ADMINISTRATRICES

Louise Dubeau  
*Membre individuelle, travailleuse culturelle*

Isabelle Gagnon  
*Membre individuelle, interprète*

Isabelle Van Grimde  
*Membre corporative, directrice générale et artistique,  
Van Grimde Corps Secrets*

Jamie Wright  
*Membre individuelle, interprète et enseignante*

Sylvain Lafortune  
*Membre individuel, enseignant et interprète*

Elodie Lombardo  
*Membre individuelle, chorégraphe et interprète*

Jacques Vecerina  
*Membre corporatif, directeur administratif, O Vertigo*

François-Xavier Inchauspé  
*Avocat et doctorant en philosophie*

## PLAN DIRECTEUR

### DIRECTION DE PROJET

Lorraine Hébert  
*Regroupement québécois de la danse*

### CONSULTANTS

Pascale Daigle et Pierre-Olivier Saire  
*DAIGLE/SAIRE*

### COMITÉ DE SUIVI

#### Membres

Susan Alexander  
*trésorière du RQD, directrice générale, Ballet Divertimento*

Marie Béland  
*directrice artistique, maribé – sors de ce corps*

Marc Boivin  
*président du RQD, enseignant, interprète, chorégraphe  
et président de la Fondation Jean-Pierre Perreault*

Louise Duchesne  
*directrice du développement et de l'action culturelle, Agora de la danse*

Steve Huot  
*directeur général et artistique, La Rotonde*

Judith Lessard Bérubé  
*coordonnatrice des communications et des événements,  
Regroupement québécois de la danse*

Marie-Claire Lévesque  
*ex-fonctionnaire au ministère de la Culture et des Communications  
et ex-présidente-directrice générale du Conseil des arts et des lettres  
du Québec*

Pierre-Paul Savoie  
*directeur artistique, PPS Danse*

Isabelle Van Grimde  
*directrice générale et artistique, Van Grimde Corps Secrets*

### Secrétariat

Coralie Muroni

## ATELIERS DU RENDEZ-VOUS ANNUEL 2010

### Animateurs

François-Xavier Inchauspé  
Pascale Landry  
Carole Maillé  
Laurence Orillard  
Michel St-Pierre

### Secrétaires

Benoît Pelletier  
Fabienne Cabado  
Claudia St-Georges  
Marie-Hélène Grenier  
Dominic Simoneau

### Participants

ORGANISMES  
Agora de la danse (Louise Duchesne)  
Compagnie Danse Nyata Nyata (Karla Etienne)  
Circuit-Est centre chorégraphique (Francine Gagné et Esther Robitaille)  
Compagnie Flak (Laurence Wegscheider)  
Compagnie Marie Chouinard (Marie-Christine Coulombe)  
Danse Carpe Diem (Emmanuel Jouthe)  
Diagramme Gestion culturelle (Danielle Demers et Véronique Fontaine)  
École supérieure de ballet contemporain de Montréal (Anik Bissonnette)  
Festival TransAmériques (Marie-Hélène Falcon et Caroline Lussier)  
Fleuve - Espace Danse (Chantal Caron et Jean Saint-Pierre)  
Fondation Jean-Pierre Perreault (Marc Boivin et Sophie Préfontaine)  
Fortier Danse-Création (Gilles Savary)  
L'École de danse de Québec (Kathleen Timmony)  
La compagnie Montréal Danse (Kathy Casey et Claire Ranger)  
La danse sur les routes du Québec (Paule Beaudry)  
La Rotonde, Centre chorégraphique contemporain de Québec (Steve Huot)  
LADMMI, l'école de danse contemporaine (Yves Rocray)  
Les Grands Ballets Canadiens de Montréal (Alain Dancyger et Kees Van Draanen)  
Louise Bédard Danse (George Krump)  
Mayday (Mélanie Demers)  
PPS Danse (Pierre-Paul Savoie et Mayi-Eder Inchauspé)  
Productions LAPS (Jean Fredette)  
Sinha Danse (Adrien Bussy)  
Van Grimde Corps Secrets (Isabelle Van Grimde)

### INDIVIDUS

Susan Alexander, Gioconda Barbuto, Guillaume Bard, Marie Béland, Louis-Martin Charest, Eryn Dace Trudell, Dena Davida, Alejandro De León, Lauren Degilio, Karine Denault, Louise Dubeau, Ariane Dubé-Lavigne, Hélène Duval, Rosalie Famelart, Marie Claire Forté, Isabelle Gagnon, Irène Galesso, Diane Goudreault, Laurel Koop, Sylvain Lafortune, Elise Legrand, Élodie Lombardo, Séverine Lombardo, Izabella Marengo, Lili Marin, Marie-Gabrielle Ménard, Sophie Michaud, Isabel Mohn, Katya Montaignac, Sonia Montminy, David Rancourt, Gérard Reyes, Nika Stein, Georges-Nicolas Tremblay, Sandrine Vachon, Ariane Vega, Michael Watts, Christine Williams, Sarah Williams, Jamie Wright

### Observateurs

Rachel Billet (La 2e Porte à Gauche)  
Nathalie Fave (Assemblée canadienne de la danse)

## PERSONNES CONSULTÉES

Maya Daoud  
*codirectrice générale/développement*  
Sylvain Émard Danse

Louise Gagné  
*agente de programme, Service de la danse*  
Conseil des Arts du Canada

George Krump  
*directeur général*  
Louise Bédard Danse

Sylviane Martineau  
*conseillère culturelle en danse*  
Conseil des arts de Montréal

Manon Oigny  
*directrice artistique et chorégraphe*  
Manon fait de la danse

## PARTENAIRES

Conseil des Arts du Canada  
Conseil des arts et des lettres du Québec  
Conseil des arts de Montréal  
Circuit-Est, centre chorégraphique  
Festival TransAmériques  
Emploi-Québec  
Ministère de la Culture, des Communications  
et de la Condition féminine du Québec  
Patrimoine Canadien

# ANNEXES

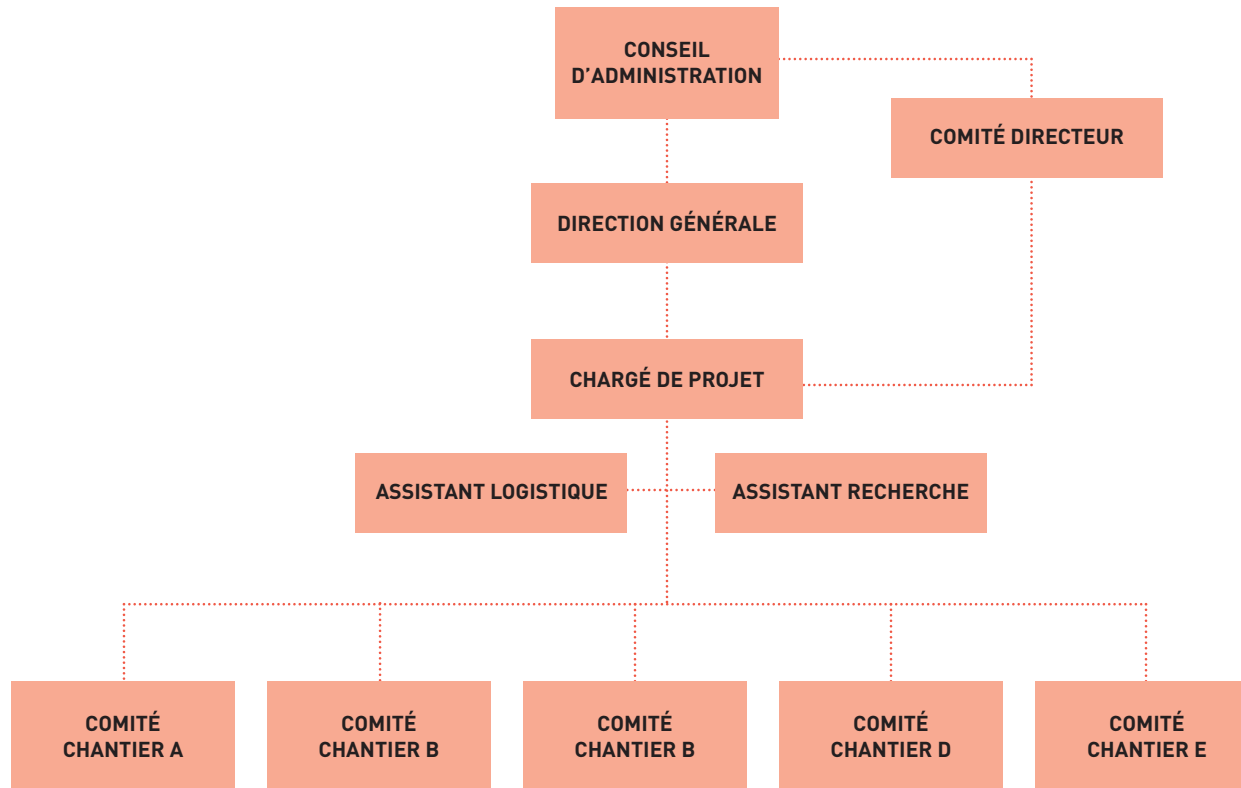


# Les Grands Chantiers DE LA DANSE

## CHRONOLOGIE

<b>TRAVAUX DE PRÉFIGURATION</b>	Définition du projet; inventaire des recherches sur la danse; recherche de financement; comités de préfiguration	janvier 2005 - octobre 2006
	Présentation du projet des Grands Chantiers	octobre 2006
	Rendez-vous annuel des membres du RQD	
<b>GRANDS CHANTIERS DE LA DANSE</b>	Préparation des ateliers de lancement des Grands Chantiers	décembre 2006 - octobre 2007
	Ateliers préparatoires des Grands Chantiers	octobre 2007
	Rendez-vous annuel des membres du RQD	
	Embauche chargé de projet des Grands Chantiers et formation du comité directeur	décembre 2007
	Élaboration des mandats des comités des Grands Chantiers	décembre 2007 - mars 2008
	Constitution des comités des Grands Chantiers	janvier - mars 2008
	Embauche des ressources logistique et recherche des Grands Chantiers	janvier - juillet 2008
	Conduite des recherches internes et externes	mars - décembre 2008
	Travaux des comités des Grands Chantiers	mars - décembre 2008
	Présentation des avancées des Grands Chantiers et adoption du règlement de procédure des Seconds États généraux de la danse	octobre 2008
	Rendez-vous annuel des membres du RQD	
	Élaboration des recommandations par les comités	novembre 2008
	Dépôt des rapports des comités de chantiers au comité directeur	décembre 2008
<b>SECONDS ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA DANSE</b>	Préparation des Seconds États généraux de la danse professionnelle du Québec	décembre 2008 - avril 2009
	Travaux du comité directeur sur les recommandations déposées	janvier - mars 2009
	Seconds États généraux de la danse professionnelle du Québec	22-25 avril 2009
<b>PLAN DIRECTEUR DE LA DANSE PROFESSIONNELLE AU QUÉBEC</b>	Élaboration du Plan directeur de la danse professionnelle au Québec	mai 2009 - mars 2011
	Travaux du comité de suivi Plan directeur	mars 2010 - mars 2011
	Présentation de la vision et de la structure du Plan directeur et ateliers portant sur des projets structurants	octobre 2010
	Rendez-vous annuel des membres du RQD	
	Lancement et diffusion du Plan directeur	2 juin 2011

## STRUCTURE DE GOUVERNANCE



## QUELQUES STATISTIQUES

CHANTIERS	NOMBRE DE PARTICIPANTS	ACTIVITÉS
Relève disciplinaire : continuité et mutations	8	12 rencontres 1 table ronde 1 recherche 22 entrevues individuelles
Paradoxes et défis de la main-d'œuvre qualifiée en danse	9	10 rencontres 1 table de réflexion 1 recherche 4 études
Conditions du métier et exigences de l'art	7	12 rencontres 1 table ronde 1 consultation 2 études
Consolidation et régénération de l'[infra]structure de la danse	13	10 rencontres 2 études
Les territoires de la danse : ancrages et nomadisme	10	8 rencontres 2 tables rondes 1 recherche 1 étude
<b>TOTAL</b>	<b>47</b>	<b>92</b>

AUTRES TABLES ET COMITÉS	NOMBRE DE PARTICIPANTS	ACTIVITÉS
Table de réflexion et de concertation sur les besoins de formation initiale de niveau supérieur en danse au Québec	6	7 rencontres
Comité directeur des Grands Chantiers	9	5 rencontres
Comité de suivi Plan directeur de la danse	9	7 rencontres
<b>TOTAL</b>	<b>24</b>	<b>19</b>

Plus de **70 personnes** provenant de tous les secteurs de la pratique s'engagent dans les comités des Grands Chantiers.

Plus de **250 acteurs du milieu**, répartis sur le territoire du Québec, ont été consultés (ateliers, tables rondes, comités de chantiers, recherches, études).

Entre **80 et 90 personnes** ont participé chaque année aux ateliers des Rendez-vous annuels des membres du RQD de 2006 à 2010.

Plus de **4 000 heures** de travail bénévole ont été allouées aux Grands Chantiers.

## LISTE DES PARTICIPANTS AUX GRANDS CHANTIERS DE LA DANSE

### 1. LES COMITÉS DE TRAVAUX

#### LE COMITÉ DIRECTEUR

George Krump  
*président du comité directeur et trésorier du conseil de direction du RQD,  
directeur général, Louise Bédard Danse*

Pierre Des Marais  
*codirecteur artistique et général, Danse Danse (Productions LOMA)*

Roxane Duchesne-Roy  
*administratrice du RQD, interprète et enseignante*

Sylvain Émard  
*directeur artistique, Sylvain Émard Danse*

Michèle Febvre  
*chercheuse, département de danse de l'Université du Québec à Montréal (UQAM)*

Miriam Ginestier  
*directrice artistique, Studio 303*

Gilles Savary  
*directeur général, Fortier Danse-Création*

Daniel Soulières  
*directeur artistique et général, Danse-Cité*

Dominique Turcotte  
*directrice générale et pédagogique, L'École de danse de Québec*

#### LES COMITÉS DE CHANTIERS

##### CHANTIER A. Relève disciplinaire : continuité et mutations

**PRÉSIDENT** Stéphane Labbé, *codirecteur artistique et directeur général adjoint,  
Tangente*

**SECRÉTAIRE** Fabienne Cabado, *journaliste indépendante, rédactrice-conceptrice*

**MEMBRES** Daniel Bastien, *directeur du développement et des communications,  
Le fils d'Adrien danse*

Julie Deschênes, *directrice de la logistique, Tangente*

Séverine Lombardo, *chorégraphe, interprète et codirectrice,  
Les Sœurs Schmutt*

Katya Montaignac, *interprète, enseignante et membre de  
La 2e Porte à Gauche*

Pierre-Paul Savoie, *chorégraphe, interprète et directeur général  
et artistique, PPS danse*

Andrew Turner, *chorégraphe et interprète*

##### CHANTIER B. Paradoxes et défis de la main-d'œuvre qualifiée en danse

**PRÉSIDENTE** Lucie Boissinot, *directrice artistique et des études, LADMMI*

**SECRÉTAIRE** Benoît Pelletier, *rédacteur pigiste*

**MEMBRES** Susan Alexander, *directrice générale, Ballet Divertimento*

Hélène Blackburn, *chorégraphe et directrice artistique,  
Productions Cas Public*

Christine Charles, *répétitrice et coadministratrice du Centre de  
ressources et transition pour danseurs - bureau du Québec*

Alain Dancyger, *directeur général, Les Grands Ballets Canadiens  
de Montréal*

Florence Figols, *chorégraphe et chargée de cours, département de  
danse contemporaine, Université Concordia*

Dominic Simoneau, *coordonnateur du développement professionnel, RQD*

Mario Veillette, *chorégraphe et enseignant*

## TABLE DE RÉFLEXION ET DE CONCERTATION sur les besoins de formation initiale de niveau supérieur en danse au Québec

**PRÉSIDENTE** Marie Beaulieu, *directrice du département de danse, UQAM*

**SECRÉTAIRE** Benoît Pelletier, *rédacteur pigiste*

**MEMBRES** Lucie Boissinot, *présidente du comité de chantier Paradoxes et défis de la main-d'œuvre qualifiée en danse, directrice artistique et des études, LADMMI*  
Didier Chirpaz, *directeur artistique et pédagogique, École supérieure de ballet contemporain de Montréal*  
Silvy Panet-Raymond, *professeur titulaire, département de danse contemporaine, Université Concordia*  
Dominique Turcotte, *directrice générale et pédagogique, L'École de danse de Québec*

## CHANTIER C. Les conditions du métier et les exigences de l'art

**PRÉSIDENTE** Sophie Michaud, *directrice des répétitions en danse*

**SECRÉTAIRE** Ariane Fontaine, *rédactrice*

**MEMBRES** Sylvie Fortin, *professeure et directrice des programmes d'études de cycles supérieurs, département de danse, UQAM*  
Sylvain Lafortune, *interprète et enseignant*  
Julie Marcil, *interprète et enseignante*  
Georges-Nicolas Tremblay, *interprète et chorégraphe, Schème danse*  
Jamie Wright, *interprète et enseignante*

## CHANTIER D. Consolidation et régénération de l'[infra]structure de la danse

**PRÉSIDENTE** Kathy Casey, *administratrice du RQD, directrice artistique, La compagnie Montréal Danse*

**SECRÉTAIRE** Mayi-Eder Inchauspé, *directrice générale adjointe, PPS Danse*

**MEMBRES** Erin Flynn, *interprète et chorégraphe*  
Francine Gagné, *directrice générale et artistique, Circuit-Est centre chorégraphique*  
Frédéric Gravel, *chorégraphe et membre de La 2e Porte à Gauche*  
Steve Huot, *directeur général et artistique, La Rotonde, centre chorégraphique contemporain de Québec*  
Pierre MacDuff, *administrateur, Fondation Jean-Pierre Perreault*  
Laurent Montpetit, *directeur administratif, Van Grimde Corps Secrets*  
Yves Rocray, *directeur général, LADMMI*

**CONSULTANTS** Pascale Daigle et Pierre-Olivier Saire, DS 20|07<sup>1</sup>

## CHANTIER E. Les territoires de la danse : ancrage et nomadisme

**PRÉSIDENTE** Clothilde Cardinal, *codirectrice artistique et générale, Danse Danse (Productions LOMA)*

**SECRÉTAIRE** Benoît Pelletier, *rédacteur pigiste*

**MEMBRES** Paule Beaudry, *directrice générale, La danse sur les routes du Québec*  
Marc Boivin, *interprète et enseignant*  
Guy Cools, *dramaturge en danse*  
Deborah Dunn, *directrice artistique, Les Productions Trial and Eros*  
Tessa Goulet, *directrice générale adjointe, Compagnie Marie Chouinard*  
Carol Prieur, *interprète*  
Philip Szporer, *cinéaste, enseignant et critique*  
Isabelle Van Grimde, *directrice générale et artistique, Van Grimde Corps Secrets*

## « CHANTIER DE LA MÉMOIRE » : réalisation d'une généalogie et d'une Toile-mémoire

### DIRECTION

Catherine Lavoie-Marcus

### COMITÉ DE SUIVI

Michèle Febvre et Philip Szporer

### PERSONNES CONSULTÉES

Marie Beaulieu  
Myriam Belzile  
Amy Bowring (Dance Collection Danse)  
Pierre Chartrand  
Élaine Delorimier  
Linde Howe-Beck  
Pierre Lapointe  
Marie-Josée Lecours (Bibliothèque de la danse de l'ESBCM)  
Linda Rabin  
Jeanne Renaud  
Annie Rodrigue (Bibliothèque de la danse de l'ESBCM)  
Geneviève Salbaing  
Vincent Warren

1. Ce chantier a mené à la réalisation de la publication suivante : *Étude sur les défis et les besoins économiques du secteur québécois des arts et des lettres* (DS 20|07, 2008).

## 2. LES PARTICIPANTS AUX TABLES RONDES ET AUX CONSULTATIONS

### ORGANISMES

Académie de ballet Studio Christy (Christy Turgeon), Académie Dansetout (Christiane Dufort Pires), Académie de danse d'Outremont (Myriam Belzile, Irène Galesso), Académie de danse de l'Outaouais (André Laprise), Académie « Les joies de la danse » de Port-Cartier (Bruno Degarie), Band of Bless (Dana Michel), BANG! de brut (Norman Marcy), Bouge de là (Hélène Langevin), Compagnie Danse Nyata Nyata (Zab Maboungou, Karla Étienne), Compagnie De Brune (Lynda Gaudreau), Compagnie Flak (José Navas), Compagnie de la Tourmente (Marie-Julie Asselin), Conseil des arts de Montréal (Sylviane Martineau), Les Cousines Iraola (Patricia Iraola), Daniel Léveillé danse (Daniel Léveillé), Danse Cadence (Pierre Chartrand), Danse Carpe Diem (Emmanuel Jouthe), Danse-Cité (Daniel Soulières), Danse Danse (Pierre Des Marais), David Pressault Danse (David Pressault), Défaut de fabrication (Jean-Sébastien Lourdaï), Diagramme Gestion culturelle (Danielle Demers), École de danse Espace danse (Marcelle Turgeon), École de danse Quatre Temps (Annie Fraser), École de danse Suzie Paquette (Suzie Paquette), Ensemble Folklorique Les Farandoles de Chicoutimi inc. (Ariane Blackburn), Ensemble folklorique Mackinaw (Caroline Saint-Martin), Et Marianne et Simon (Catherine Tardif), Les Grands Ballets Canadiens de Montréal (Alain Dancyger, Pierre Lapointe), Krea Movo (Lucie Carmen Grégoire), Le fils d'Adrien danse (Harold Rhéaume, Daniel Bastien), Fondation Jean-Pierre-Perreault (Pierre MacDuff), Fou Glorieux (Louise Lecavalier), LADMMI, l'école de danse contemporaine (Josée Gaulin), La La La Human Steps (Édouard Lock), Louise Bédard Danse (Louise Bédard, Georges Krump), Mandala Sitù danse (Mélanie Haché, Marie-Gabrielle Ménard), maribésors de ce corps (Marie Béland), Maison de la culture Côte-des-Neiges (Luce Botella), Maison de la culture Pointe-aux-Trembles (Maryse Dumouchel), Maison de la culture Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension (Claude Morissette), Mayday Danse (Mélanie Demers), Mia Maure Danse (Jacques Brochu, Marie-Stéphane Ledoux), Montréal en orbite (Bernard Lagacé), PPS Danse (Pierre-Paul Savoie, Mayi-Éder Inchauspé), Productions Cas Public (Hélène Blackburn), Production Laps (Marie-Andrée Gougeon), Les Productions Trial and Eros (Deborah Dunn), Programmation culturelle municipale, Direction du développement culturel de la Ville de Montréal (Marie-Odile Melançon), Réseau d'enseignement de la danse (Johanne F. Saint-André), Regroupement québécois de la danse (Dominic Simoneau), Rubberbandance Group (Victor Quijada), Les Sœurs Schmutt (Élodie Lombardo), Salle Pauline-Julien (Diane Perreault), Schème Danse (Eric Potvin), Sinha Danse (Roger Sinha), Studio 303 (Miriam Ginestier), Sylvain Émard Danse (Maya Daoud), Tangente (Dena Davida, Georgine Vaillant), Transformation Danse (Catherine Viau), Wants and Needs Danse (Andrew Tay) et [ZØGMA], collectif de folklore urbain (Mario Boucher, Frédérique-Annie Robitaille)

### INDIVIDUS

Nathalie Blanchet, Christiane Bourget, Nathalie Buisson, Ginelle Chagnon, Christine Charles, Karine Cloutier, Dany Desjardins, Pascal Desparois, Jean-François Déziel, Johanne Dor, Hélène Duval, Hinda Essadiqi, Michèle Febvre, Erin Flynn, Marie-Claire Forté, Sylvie Fortin, Lucie Grégoire, Roger Hobden, Maria Kefirova, Sophie Lavigne, Gaétan Leboeuf, Hélène Leclair, Nancy Leduc, Lina Malenfant, Dana Michel, Line Nault, Émilie Poirier, David Rancourt, France Roy, Helen Simard, Sonya Stefan, Philip Szporer, Danièle Turcotte, Nicole Turcotte et Jamie Wright

## 3. LES CONSULTANTS ET CHERCHEURS

Marc Belleau (ARUC-HEC), Line Côté (RH Conseil), Pascale Daigle (DS 20|07), Myriam Grondin, Nicole Lacelle, Pascale Landry (ARUC-HEC), Catherine Lavoie-Marcus (RQD), Anouk Leblanc-Dominguez (RQD), Pierre Morin (Pierre Morin Formation inc.) et Pierre-Olivier Saire (DS 20|07)

## 4. LES PARTENAIRES

ARUC	Johanne Turbide, Francine D'Entremont et Christine Harel
CALQ	Yvan Gauthier, Stéphan La Roche, Lyne Lanthier et Mireille Baril
CAM	Sylviane Martineau
MCCCCF	Christiane Barbe et Renée Côté
CAC	Anne Valois et Louise Gagné
CQRHC	Louise Boucher

# LISTE DES PARTICIPANTS AUX SECONDS ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA DANSE PROFESSIONNELLE DU QUÉBEC

## 1. LES PARTICIPANTS AUX ATELIERS

### ORGANISMES

Académie de ballet Sona Vartanian (Sylviane Junod), Académie de danse de l'Outaouais (André Laprise), Académie de danse d'Outremont (Irène Galesso), Agora de la danse (Francine Bernier, Christiane Dinelle, Louise Duchesne, Marie-Josée Beaubien), Assemblée canadienne de la danse (Shannon Litzenberger), Atelier Danse Manon Hotte/Cie Virevolte (Manon Hotte), Ballet Divertimento (Susan Alexander), Bibliothèque de la danse Vincent-Warren (Marie-Josée Lecours), BJM Danse Les Ballets Jazz de Montréal (Pascale Corrêa, Melisande Simard), Bouge de là (Hélène Langevin), CÉGEP St-Laurent (Véronique Dupuis, Paule Martineau), Centre de ressources et transition pour danseurs – CRTD (Parise Mongrain, Sonya Carreau), Circuit-Est centre chorégraphique (Francine Gagné), Coleman Lemieux & compagnie (Laurence Lemieux, Georges Lemieux), Compagnie Danse Nyata Nyata (Karla Etienne), Compagnie de danse Sursaut (Suzanne Savaria), Compagnie Flak (Annie Delisle), Compagnie Marie Chouinard (Marie Chouinard, Tessa Goulet), Compagnie O Vertigo (Alain Bolduc, Gilles Doré), Créations Etc. (Priscilla Lapointe, Marie-Andrée Thollon), Daniel Léveillé danse (Amélie Gauthier), Danse Danse Inc. (Clothilde Cardinal, Pierre Des Marais), Danse-Cité (Daniel Soulières, Elisabeth Paradis), Diagramme Gestion culturelle (Danielle Demers, Véronique Fontaine, Christine Curnillon, Valérie Parent, Claire Piétin, Camille Rohner), École supérieure de ballet contemporain de Montréal – ESBCM (Alix Laurent, Marc Bélanger, Didier Chirpaz), Ezdanza (Roger Hobden, Edgar Zendejas), Festival des arts de Saint-Sauveur (Bernard Lagacé, Jacynthe St-Pierre), Festival TransAmériques (Marie-Hélène Falcon, Caroline Lussier, Lucie Juneau), Festival Transatlantique Montréal – Quartiers danses (Rafik Sabbagh), Fondation Jean-Pierre Perreault (Marc Boivin), Fortier Danse-Création (Gilles Savary, Philippa Favreau), La compagnie Montréal Danse (Kathy Casey, Claire Ranger), La danse sur les routes du Québec (Paule Beaudry, Luce Couture, Marie-Fannie Guay), La Fondation de danse Margie Gillis (Margie Gillis), La La La Human Steps (Andrea Bordman, Peter McFarlane, Jean-Hugues Rochette, Édouard Lock), La Rotonde, Centre chorégraphique contemporain de Québec (Steve Huot), LADMMI, l'école de danse contemporaine (Hélène Leclair, Yves Rocray, Lucie Boissinot, Soraya Ouldali), Le Carré des Lombes (Danièle Desnoyers, Suzanne Beaucaire), L'École de danse de Québec (Lyne Binette, Dominique Turcotte, Kathleen Timmony), Le fils d'Adrien danse (Harold Rhéaume, Daniel Bastien), Le Jeune Ballet du Québec (Françoise Vaussenat), Les Grands Ballets Canadiens de Montréal (Louise Fugère, Michelle Proulx, Alain Dancyger), Louise Bédard Danse (Louise Bédard, George Krump), PAR B. L. EUX (André Malacket, Benoît Lachambre), PPS Danse (Pierre-Paul Savoie, Mayi-Eder Inchauspé), Productions Cas public (Hélène Blackburn, Lydie Revez, Fleurette Paquin), Réseau d'enseignement de la danse (Johanne F. Saint-André),

Rubberbandance Group (Maryse Boulanger), Sinha Danse (Roger Sinha), Société de la Place des Arts de Montréal (Sophie Labelle), Studio 303 (Miriam Ginestier), Sylvain Émard Danse (Sylvain Émard, Maya Daoud), Système D / Dominique Porte (Dominique Porte), Tangente (Stéphane Labbé, Dena Davida, Julie Deschênes), Transformation Danse (David Pressault, Catherine Viau), Université du Québec à Montréal – UQAM, département de danse (Ginette Prévost), Van Grimde Corps Secrets (Isabelle Van Grimde, Laurent Montpetit), [ZØGMA], Collectif de folklore urbain (Mario Boucher, Frédérique-Annie Robitaille)

### INDIVIDUS

Manijeh Ali, Myriam Allard, Judith Allen, Guillaume Bard, Michèle Bastien, Marie Béland, Martin F. Bélanger, Johanna Bienaise, Martin Bisson, Anik Bissonnette, Nathalie Blanchet, Ève Boissonnault, Dominique Bouchard, Sylvie Bouchard, Diane Boucher, Maryse Boulanger, Christiane Bourget, France Bourque-Moreau, Rae Bowhay, Annick Brault, Daniel Campeau, Marilou Castonguay, Caroline Charbonneau, Louis-Martin Charest, Christine Charles, Pierre Chartrand, Tony Chong, Martin Choquette, Karine Cloutier, Guy Cools, Sophie Corriveau, Lina Cruz, Sarah Dell'Ava, Karine Denault, Gabrielle Desgagnés, Jean-François Déziel, Louise Dubeau, Roxane Duchesne-Roy, Julie Duguay, Deborah Dunn, Hélène Duval, Rosalie Famelart, Michèle Febvre, Florence Figols, Nicolas Filion, Marie Claire Forté, Edith Gagné, Geneviève Gagné, Annie Gagnon, Bruno Gagnon, Catherine Gaudet, Lynda Gaudreau, Carole Girard, Caroline Gravel, Frédérick Gravel, Kyra Green, Lucie Carmen Grégoire, Annik Hamel, Chris Hand, Nicole Harbonnier, Rachel Harris, Patricia Iraola, Audrée Juteau, Sasha Kleinplatz, Merryn Kritzing, Karsten Kroll, Sylvain Lafortune, Alan Lake, Mijanoue Lalonde, Chantal Marie Lamirande, Evelyne Langlois-Paquette, Catherine Larocque, Josianne Latreille, Caroline Laurin-Beaucage, Karine Ledoyen, Jean-François Légaré, Normand Legault, Elise Legrand, Manon Levac, Élodie Lombardo, Séverine Lombardo, Izabella Marengo, Frédéric Marier, Lucy M. May, Victoria May, Hélène Melançon, Marie-Gabrielle Ménard, Sophie Michaud, Isabel Mohn, Katya Montaignac, Sonia Montminy, Ismaël Mouaraki, Marie-Eve Nadeau, Mamata Niyogi-Nakra, Brice Noeser, Maya Ostrofsky, Julio Cesar Otero, Marie-Josée Paradis, Alexandre Parenteau, Thea Patterson, Susan Paulson, Julie Pichette, Marie-Soleil Pilette, Eric Potvin, Angélique Poulin, Jacques Poulin-Denis, François Prud'Homme, David Rancourt, Caroline Raymond, Michel Raymond, Héloïse Rémy, Esther Robitaille, Myriam Saad, Dominique Sarrazin, Karine Simard, Geneviève Smith-Courtois, Liliane St-Arnaud, Marilyne St-Sauveur, Magali Stoll, Elizabeth Sullivan, Sebastien Talbot, Andrew Tay, Eddy Toussaint, Lise Tremblay, Myriam Tremblay, Georges-Nicolas Tremblay, Marie-Marthe Tremblay, Peter Trosztmer, Nicole Turcotte, Annie Vallières, Ariane Vega, Mario Veillette, Katie Ward, Sarah Williams, Christine Williams, Jamie Wright et Ian Yaworski

**OBSERVATEURS**

Conférence internationale des arts de la scène – CINARS (Alain Paré, Audrey Cadillon), Conseil de la Culture des régions de Québec et de Chaudières-Appalaches (Suzanne Mercier), Conseil des Arts du Canada (Francine Lalonde D'Entremont, Ariane Fontaine, Louise Gagné, William Lau, Anne Valois), Conseil des arts et des lettres du Québec (Stephan La Roche, Marie Daveluy, Lyne Lanthier, Mireille Martin), Conseil des arts de Montréal (Sylviane Martineau), La caravane de Phoebus (Sylvain Bleau), Catherina Farina, Evelyne Langlois Paquette, Fédération Culturelle Canadienne Française (Natalie McNeil, Sylvain Aumont, ), Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (Marie-Christine Côté, Renée Côté, Julien Lépine, Gaétan Patenaude), Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (Sonia Bergeron), Ministère du Patrimoine canadien (Nathalie Lussier), Société pour la promotion d'événements culturels du Haut-Richelieu (Evelyne Boudreau), Virginia Petranto, Réseau indépendant des diffuseurs d'événements artistiques unis – RIDEAU (Marlène Morin), Ville de Montréal (Yves Dumas)

**COMITÉ D'ACCREDITATION**

Guillaume Bard, Jean-François Déziel et Lucie-Carmen Grégoire

**ANIMATION DES ATELIERS**

Danielle Bilodeau, Christine Harel, François-Xavier Inchauspé, Pascale Landry, Stéphane Leclerc, Diane Leduc, Alain Monast, Laurence Orillard et Simon Van-Vliet

**SECRÉTARIAT DES ATELIERS**

Marc Belleau, Lödvi Bongers, Maude Bouchard, Robert Gagné, Marie Lamoureux, Laurent Lussier, Éveline Mailhot-Paquette, Benoît Pelletier, Victorine Senthiles et Emmanuelle Sirois

**COMITÉ DE SYNTHÈSE**

Françoise Bonnin, Pascale Daigle, Robert Gagné, Myriam Grondin et Pierre Rousseau

**ANIMATION DU COMITÉ DE SYNTHÈSE**

Nicole Lacelle

**PRÉSIDENTE ET SECRÉTARIAT DE L'ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE**

Nicole Lacelle et Robert Gagné

**2. LES PARTENAIRES****AGORA DE LA DANSE :**

Francine Bernier, Christiane Dinelle, Mathieu Sénécal et Martin Brisson

**CIRCUIT-EST CENTRE CHORÉGRAPHIQUE :**

Francine Gagné, Mathieu Chartrand et Dominique Bouchard

**DÉPARTEMENT DE DANSE DE L'UQAM :**

Marie Beaulieu, Thérèse Bouchard et Paul Béland

**3. L'ÉQUIPE DU RQD**

Lorraine Hébert

*directrice générale*

Judith Lessard Bérubé

*coordonnatrice aux communications et aux événements*

Anouk Leblanc-Dominguez

*agente de recherche aux communications et aux événements*

Dominic Simoneau

*coordonnateur du développement professionnel*

Laurence Delaunoy

*secrétaire exécutive*

Claudia St-Georges

*responsable des finances et de l'administration*

Yolande Guérard

*comptable*

Priscilla Guy

*agente de bureau*

Sophie Préfontaine

*chargée de projet Grands Chantiers de la danse*

Élise Chouinard

*adjointe à la réalisation Grands Chantiers de la danse*

Catherine Lavoie-Marcus

*adjointe aux recherches et aux communications Grands Chantiers de la danse*

Ève Marchand

*responsable de la logistique des Seconds États généraux de la danse*



# Statistiques utiles SUR LA DANSE AU QUÉBEC

## LES REPRÉSENTATIONS PAYANTES EN DANSE AU QUÉBEC EN 2009<sup>1</sup>

**788 représentations** de danse ont été diffusées au Québec en 2009, représentant **4,6 %** des représentations totales en arts de la scène. La danse enregistre **272 057 spectateurs**, soit **3,7 %** de la fréquentation totale en arts de la scène. En comparaison de l'année précédente (2008), on observe une **hausse de 2,2 % des représentations** en danse et une **baisse des revenus de 10,3 %**. Cette baisse des revenus peut en partie s'expliquer par une diminution de **4,7 %** des billets disponibles.

### STATISTIQUES PRINCIPALES DES REPRÉSENTATIONS PAYANTES EN DANSE EN 2009 – GÉNÉRAL

Représentations	788
Billets disponibles	397 676
Assistance	272 057
Taux d'occupation (en %)	68,4
Assistance moyenne par représentation	345
Billets non distribués (en %)	32
Assistance avec billets de faveur (en %)	10
Assistance payante (en %)	58
Revenus de billetterie excluant les taxes (en \$)	8 485 515
Revenus moyens de billetterie par spectateur payant (en \$)	36,55
Salles utilisées	111

### STATISTIQUES PRINCIPALES DES REPRÉSENTATIONS PAYANTES EN DANSE EN 2009 – DESTINÉES AUX ENFANTS ET À LA JEUNESSE

Représentations	94
Assistance totale	23 256
Taux de spectateurs avec billets de faveur (en %)	7,9
Assistance moyenne par représentation	247
Taux d'occupation (en %)	67,3
Taux d'occupation de l'assistance payante (en %)	62
Salles utilisées	33
Revenus de billetterie excluant les taxes (en \$)	149 821
Revenus moyens de billetterie par spectateur payant (en \$)	7,9
Revenus moyens de billetterie par représentation (en \$)	1 594

### STATISTIQUES PRINCIPALES DES REPRÉSENTATIONS PAYANTES EN 2009 – SELON LA PROVENANCE

#### Spectacles du Québec

Représentations	586
Assistance totale	187 689
Taux d'occupation (en %)	66,1
Revenus de billetterie excluant les taxes (en \$)	5 671 794
Revenus moyens de billetterie par spectateur payant (en \$)	31,51
Part des revenus de billetterie	66,8

#### Spectacles de l'extérieur du Québec

Représentations	202
Assistance totale	84 368
Taux d'occupation (en %)	74,2
Revenus de billetterie excluant les taxes (en \$)	2 813 721
Revenus moyens de billetterie par spectateur payant (en \$)	41,23

### STATISTIQUES PRINCIPALES DES REPRÉSENTATIONS PAYANTES EN DANSE EN 2009 – SELON LA TAILLE DE LA SALLE

	Petite (- de 400 places)	Moyenne (400-700 places)	Grande (+ de 700 places)
Représentations	389	191	208
Assistance totale	37 115	45 698	189 244
Salles utilisées	53	34	53
Revenus de billetterie excluant les taxes (en \$)	409 893	803 305	7 272 317

1. Informations tirées de « La fréquentation des arts de la scène au Québec en 2009 » (Fortier, 2010).

## L'ÉVOLUTION DU NOMBRE DE PRODUCTIONS EN DANSE de 2004-2005 à 2008-2009<sup>2</sup>

(POUR LES ORGANISMES DE PRODUCTION EN DANSE SOUTENUS PAR LE CALQ)

Le nombre d'organismes de production en danse soutenus par le CALQ est passé de 29 à 33 entre 2004 et 2009. 33 organismes ont présenté 100 productions de danse en 2008-2009, ce qui représente une croissance de 20 % en comparaison à 2006-2007 (83) et de 88 % en comparaison à 2005-2006 (53). On observe également une augmentation importante des spectateurs.

	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009
<b>REPRÉSENTATIONS</b>	676	666	859	887	1 064
<b>SPECTATEURS</b>	299 323	272 908	353 555	361 743	475 493

## L'ÉVOLUTION DU NOMBRE DE SPECTATEURS AU QUÉBEC ET HORS QUÉBEC de 2004-2005 à 2008-2009<sup>3</sup>

(POUR LES ORGANISMES DE PRODUCTION EN DANSE SOUTENUS PAR LE CALQ)

Les représentations données en 2008-2009 (1 064) ont attiré 475 493 spectateurs, dont 45 % au Québec et 55 % hors Québec. Dans les exercices financiers précédents (2004-20005 à 2007-2008), les représentations se sont produites devant 60 % des spectateurs au Québec et 40 % à l'étranger.

	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009
<b>SPECTATEURS AU QUÉBEC</b>	178 288	158 495	213 813	201 584	214 279
<b>SPECTATEURS HORS QUÉBEC</b>	121 035	114 413	139 742	160 159	261 214

## L'ÉVOLUTION DU NOMBRE DE REPRÉSENTATIONS HORS QUÉBEC DE 2003-2004 À 2007-2008<sup>4</sup>

(POUR LES ORGANISMES DE DANSE SOUTENUS PAR LE CALQ DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE DIFFUSION HORS QUÉBEC)

### PAR CONTINENT

	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	TOTAL 2003-2008
Amériques	143	105	60	116	141	565
Asie	12	12	26	16	16	82
Europe	164	146	146	206	350	1 012
Océanie	5					5
<b>Total</b>	<b>324</b>	<b>263</b>	<b>232</b>	<b>338</b>	<b>507</b>	<b>1 664</b>

### PAYS OÙ LA DIFFUSION EST LA PLUS DÉVELOPPÉE

	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	TOTAL 2003-2008
Allemagne	12	24	14	55	32	137
Canada (hors Québec)	78	60	56	55	81	330
États-Unis	61	37	4	45	42	189
France	61	39	34	99	86	319
Italie	28	7	16	11	79	141
Royaume-Uni	1	28	8	10	65	112
Autres	4	8		16	18	46

2. Extraits de : « Statistiques principales des organismes de production en danse, soutenus par le Conseil des arts et des lettres du Québec, Québec, 2004-2005 à 2008-2009 », [Observatoire de la culture et des communications du Québec, 2011], cités dans Les Nouvelles du RQD, février 2011.

3. *ibid.*

4. Tableaux réalisés à partir des données fournies par le Service de la danse et de la musique du Conseil des arts et des lettres du Québec (2011).

## L'ÉVOLUTION DES DÉPENSES ET REVENUS DE 2004-2005 À 2008-2009<sup>5</sup>

(POUR LES ORGANISMES DE PRODUCTION EN DANSE SOUTENUS PAR LE CALQ)

### DÉPENSES

Les dépenses totales (29 740 019 \$) de ces organismes ont connu la plus grande augmentation en 2008-2009, soit de 14 % par rapport à l'exercice précédent (2007-2008). Les frais de mise en marché représentent plus de 70 % de cette augmentation.

	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009
Frais de production	14 923 937	15 469 596	16 691 816	18 455 498	20 800 715
Frais d'administration	5 536 397	5 425 357	5 051 617	5 418 795	6 283 398
Frais de mise en marché	1 958 675	1 977 602	1 982 223	2 114 061	2 655 906
<b>Dépenses totales</b>	<b>22 419 009</b>	<b>22 872 555</b>	<b>23 725 656</b>	<b>25 988 354</b>	<b>29 740 019</b>

### REVENUS

Les revenus d'exploitation, 39,2 % des revenus totaux en 2008-2009, ont progressivement augmenté de 3 % à 20 % au cours des 5 années d'exercices. L'aide privée (12 % des revenus) connaît quant à elle une faible croissance. On constate toutefois, depuis 2007-2008, une baisse des revenus en « dons et commandites » et une augmentation équivalente des revenus dits « autres ». L'aide publique – qui représente près de la moitié des revenus – est demeurée relativement stable : en 2008-2009, environ 50 % des revenus proviennent du gouvernement du Québec, 40 % du Canada et 8 % des villes.

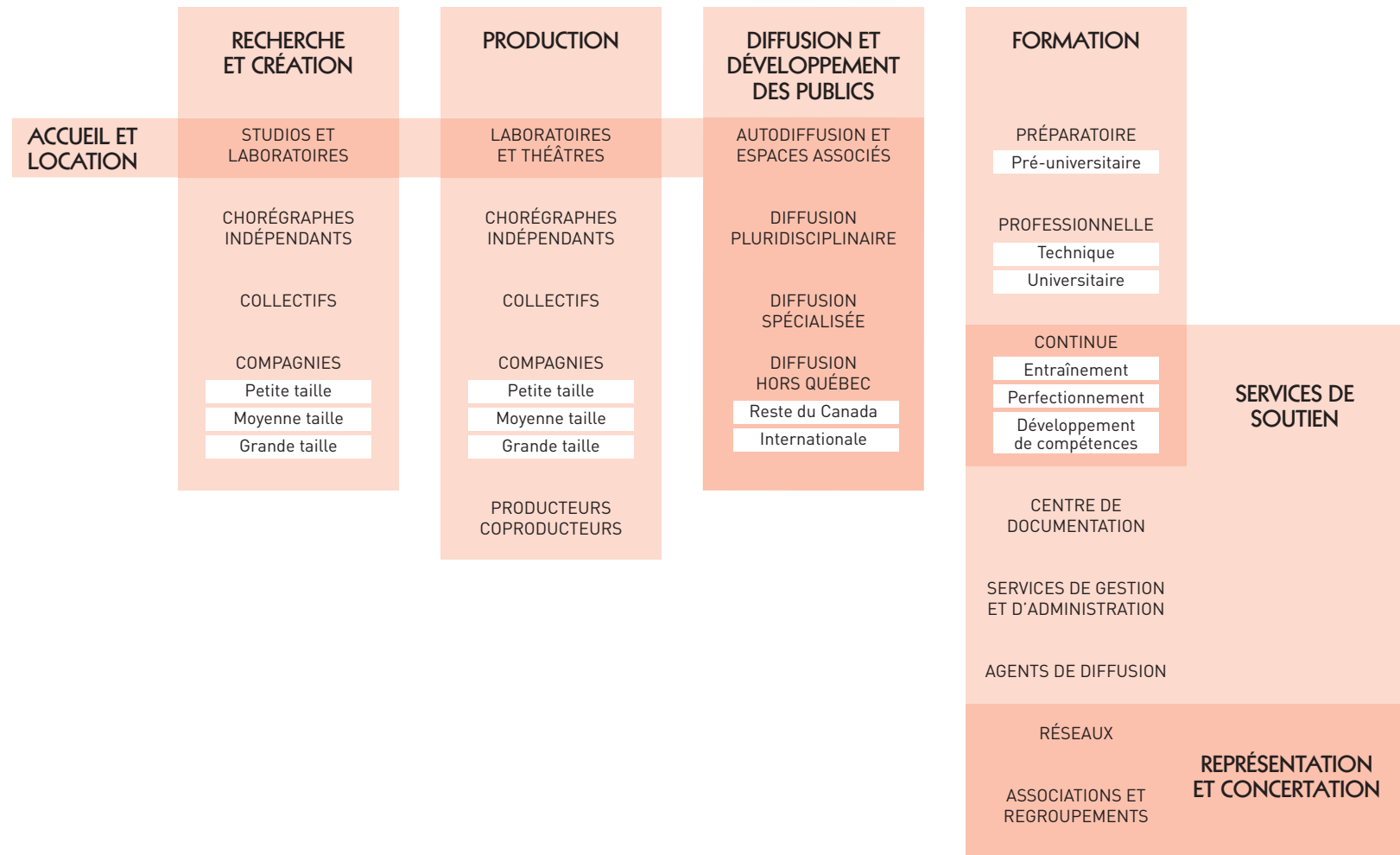
	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009
Revenus d'exploitation	7 632 439	7 859 833	8 612 780	10 402 163	12 264 709
Aide privée	2 815 755	2 777 850	3 149 369	3 527 912	3 785 537
Aide publique	12 093 097	12 139 109	12 658 633	13 368 659	15 040 658
<b>Revenus totaux</b>	<b>22 541 291</b>	<b>22 776 792</b>	<b>24 420 782</b>	<b>27 298 734</b>	<b>31 090 904</b>

Malgré un rythme de production et de diffusion beaucoup plus important (ce qui entraîne une augmentation des coûts pour tout ce qui est en lien avec la mise en marché, la diffusion et la production), les salaires et les honoraires, ainsi que les frais liés au fonctionnement administratif, n'ont pas changé.

5. Extraits de : « Statistiques principales des organismes de production en danse, soutenus par le Conseil des arts et des lettres du Québec, Québec, 2004-2005 à 2008-2009 », (Observatoire de la culture et des communications du Québec, 2011), cités dans Les Nouvelles du RQD, février 2011.

# Structure du secteur / Organismes professionnels EN DANSE AU QUÉBEC

## STRUCTURE DU SECTEUR



## LISTE DES ORGANISMES PROFESSIONNELS EN DANSE AU QUÉBEC

### 61 COMPAGNIES DE DANSE<sup>1</sup>

RAISON SOCIALE | DIRECTION ARTISTIQUE | ANNÉE DE CRÉATION

#### 36 PETITES COMPAGNIES

BUDGET DE PRODUCTION INFÉRIEUR À 250 000 \$

Ah Ha Productions | Andrew De Lotbinière Harwood | 2000  
Ballet Flamenco Arte de España | Lina Moros | 1998  
Ballet Ouest | Claude Caron | 1984  
Cie Sœurs Schmutt | Élodie Lombardo, Séverine Lombardo | 2004  
Code Universel Quebec | Daniel Bélanger | 2003  
Coleman, Lemieux & Compagnie | Laurence Lemieux, Bill Coleman | 2000  
Compagnie de danse l'Astragale | Claire Mayer | 1993  
Compagnie de la Tourmente | Marie-Julie Asselin | 2004  
Compagnie La Otra Orilla | Myriam Allard | 2007  
Corpuscule Danse | France Geoffroy | 2000  
Création Caféine | Estelle Clareton | 1999  
Danse Carpe Diem | Emmanuel Jouthe | 1995  
Danse K par K | Karine Ledoyen | 2005  
David Pressault Danse | David Pressault | 1999  
Destins croisés | Ismaël Mouaraki | 2003  
Ensemble folklorique Mackinaw | Martin Côté, Caroline Saint-Martin | 1995  
Et Marianne et Simon | Catherine Tardif | 2001  
Ezdanza | Edgar Zendejas | 2006  
Fleuve – Espace Danse | Chantal Caron | 2009  
Grand Poney | Jacques Poulin-Denis | 2009 (*interdisciplinaire*)  
Jocelyne Montpetit Danse | Jocelyne Montpetit | 1990  
La 2e Porte à Gauche | Marie Béland, Rachel Billet, Catherine Gaudet, Frédéric Gravel, Katya Montaignac | 2003  
Les Productions de la Gorgone | Guylaine Savoie | 2000  
Les Productions Trial & Eros | Deborah Dunn | 2002  
Les Sortilèges danses du monde | Jocelyn Parent | 1966  
Louise Bédard Danse | Louise Bédard | 1990  
Lucie Grégoire Danse | Lucie Grégoire | 1986  
Manon fait de la danse | Manon Oigny | 1999  
maribé – sors de ce corps | Marie Béland | 2005  
Mayday Danse | Mélanie Demers | 2007  
Productions Fila 13 | Lina Cruz | 2003  
Productions LAPS | Martin F. Bélanger | 2004  
Système D / Dominique Porte | Dominique Porte | 1999  
Tusket | Tammy Forsythe | 1996  
Van Grimde Corps Secrets | Isabelle Van Grimde | 1992  
ZØGMA, collectif de folklore urbain | Mario Boucher, Frédérique-Annie Robitaille, Dominic Desrochers | 2001

#### 18 MOYENNES COMPAGNIES

BUDGET DE PRODUCTION ENTRE 250 000 \$ ET 500 000 \$

Bouge de là | Hélène Langevin | 1988  
Compagnie Flak | José Navas | 1995  
Daniel Léveillé danse | Daniel Léveillé | 1991  
Danse-Cité | Daniel Soulières | 1982  
Dave St-Pierre inc. | Dave St-Pierre | 2004  
Fortier Danse-Création | Paul-André Fortier | 1981  
Fou Glorieux | Louise Lecavalier | 2006  
La Fondation de danse Margie Gillis | Margie Gillis | 1981  
Le Carré des Lombes | Danièle Desnoyers | 1984  
Le fils d'Adrien danse | Harold Rhéaume | 1999  
Lynda Gaudreau/Compagnie De Brune | Lynda Gaudreau | 1992  
Montréal danse | Kathy Casey | 1986  
PPS Danse | Pierre-Paul Savoie | 1989  
Rubberbandance Group | Victor Quijada | 2005  
Sinha Danse | Roger Sinha | 1995  
Sursaut compagnie de danse | Francine Châteauevert | 1985  
Sylvain Énard Danse | Sylvain Énard | 1990  
Zab Mabougou/Compagnie Danse Nyata Nyata | Zab Mabougou | 1993

#### 7 GRANDES COMPAGNIES

BUDGET DE PRODUCTION SUPÉRIEUR À 500 000 \$

La compagnie Marie Chouinard | Marie Chouinard | 1986  
La La La Human Steps | Édouard Lock | 1982  
Les Ballets Jazz de Montréal – BJM danse | Louis Robitaille | 1972  
Les Grands Ballets Canadiens de Montréal | Gradimir Pankov | 1957  
O Vertigo Danse | Ginette Laurin | 1981  
Par B.L.eux | Benoît Lachambre | 1996  
Productions Cas public | Hélène Blackburn | 1989

<sup>1</sup> Compagnies ayant reçu le soutien d'au moins un des conseils des arts entre 2005 et 2009 (subventions de fonctionnement ou de projets en danse du CAM, CALQ ou CAC).

## 9 DIFFUSEURS SPÉCIALISÉS / ÉVÉNEMENTS<sup>2</sup>

RAISON SOCIALE | DIRECTION ARTISTIQUE | ANNÉE DE CRÉATION

L'Agora de la danse | Francine Bernier | 1989  
 CorresponDanse | Lydia Wagerer | 2004  
 Danse Danse | Clothilde Cardinal, Pierre Des Marais | 1998  
 Festival des arts de Saint-Sauveur | Anik Bissonnette | 1992  
 Festival International de Danse Encore | Claire Mayer | 1991  
 Festival TransAmériques | Marie-Hélène Falcon | 2007  
 La Rotonde, Centre chorégraphique contemporain de Québec | Steve Huot | 1996  
 Studio 303 | Miriam Ginestier | 1989  
 Tangente | Dena Davida, Stéphane Labbé | 1980

## 6 ORGANISMES DE SOUTIEN ET DE SERVICES EN DANSE<sup>3</sup>

RAISON SOCIALE | DIRECTION | ANNÉE DE CRÉATION

Centre de ressources et transition pour danseurs (CRTD) | Garry Neil (*président*) | 1985  
 Circuit-Est centre chorégraphique | Francine Gagné | 1987  
 Diagramme Gestion culturelle | Danielle Demers | 1991  
 Fondation Jean-Pierre Perreault | Sophie Préfontaine | 1984<sup>4</sup>  
 L'Artère, Coopérative de danseurs professionnels du Québec | 2003  
 Réseau d'Enseignement de la Danse (RED) | Johanne F. Saint-André | 1998

2. Organismes ayant reçu le soutien d'au moins un des conseils des arts (CAM, CALQ ou CAC), entre 2005 et 2009.

3. *Ibid.*

4. Organisme voué à la création, la production et la diffusion de spectacles de danse contemporaine entre 1984 et 2009, la FJPP est, depuis 2010, un organisme qui offre soutien et services au milieu de la danse.

## 3 ASSOCIATIONS DE PROFESSIONNELS EN DANSE

RAISON SOCIALE | DIRECTION | ANNÉE DE CRÉATION

Association québécoise des enseignants de la danse à l'École (AQEDÉ) | Suzanne Gagnon (*présidente*) | 2010  
 La danse sur les routes du Québec (DSR) | Paule Beaudry | 1997  
 Regroupement québécois de la danse (RQD) | Lorraine Hébert | 1984

## 5 ÉCOLES DE FORMATION INITIALE DE NIVEAU SUPÉRIEUR EN DANSE

RAISON SOCIALE | DIRECTION | ANNÉE DE CRÉATION

Département de danse contemporaine de l'Université Concordia | Michael Montanaro (*dir. du département*) | 1979  
 Département de danse de l'UQAM | Hélène Duval (*dir. du département*) | 1979  
 École de danse de Québec (EDQ) | Kathleen Timmony (*dir. générale et pédagogique*) | 1988  
 École supérieure de ballet contemporain de Montréal (ESBCM) | Anik Bissonnette (*dir. artistique et pédagogique*) | 1976  
 LADMMI, L'école de danse contemporaine | Yves Rocray (*dir. général*), Lucie Boissinot (*dir. artistique et des études*) | 1984

# Liste des diffuseurs, événements pluridisciplinaires et réseaux de diffusion

EN DANSE AU QUÉBEC<sup>1</sup>

## 28 DIFFUSEURS ET ÉVÉNEMENTS PLURIDISCIPLINAIRES

RAISON SOCIALE | DIRECTION ARTISTIQUE | ANNÉE DE CRÉATION

Auditorium d'Alma | Manon Pitote | 1974  
Centre culturel de l'Université de Sherbrooke | Mario Trépanier | 1964  
Centre des Arts de Baie-Comeau | Louis Morin | 1992  
Centre Segal des arts de la scène | Bryna Wasserman | 2004  
Comité des spectacles de Dolbeau-Mistassini | Audrey Jobin | 1980  
Corporation de développement culturel de Trois-Rivières | Martin Veillette | 1997  
Créations Etc. (Festival Vue sur la Relève – 1994) | Marie-André Thollon | 1979  
Diffusion Saguenay | Jacinthe Achard | 2010  
Les Escales Improbables | Sylvie Teste | 2004  
Maison de ballet-théâtre Le Reflet | Francyne Themens | 1994  
Montréal, arts interculturels (MAI) | Régine Cadet | 1997  
OFFTA | Jasmine Catudal | 2007  
Salle de spectacles de Sept-Îles | David Laferrière | 1993  
Salle Pauline-Julien | Diane Perreault | 1995  
Société de la Place des Arts | Michel Gagnon | 1963  
SPEC du Haut-Richelieu | Guy Boulanger | 1989  
Spect'Art Rimouski | Jacques Pineau | 1991  
Théâtre Centennial | Luce Couture | 1967  
Théâtre de la Ville | Anne-Marie Provencher | 1990  
Théâtre du Bic | Benoît Vaillancourt | 1989  
Théâtre du Cuivre | Jacques Matte | 1968  
Théâtre du Rift | Jean-Jacques Lachapelle | 2005  
Théâtre Hector-Charland | Claude De Grandpré | 1999  
Théâtre La Chapelle | Jack Udashkin | 1990  
Théâtre La Rubrique | Benoît Lagrandeur | 1979  
Théâtre Lionel-Groulx | Manon Fortin | 1986  
Usine C | Danièle De Fontenay | 1978  
Valspec | Claudéric Provost | 1977

## 9 PRINCIPAUX RÉSEAUX DE DIFFUSION EN DANSE

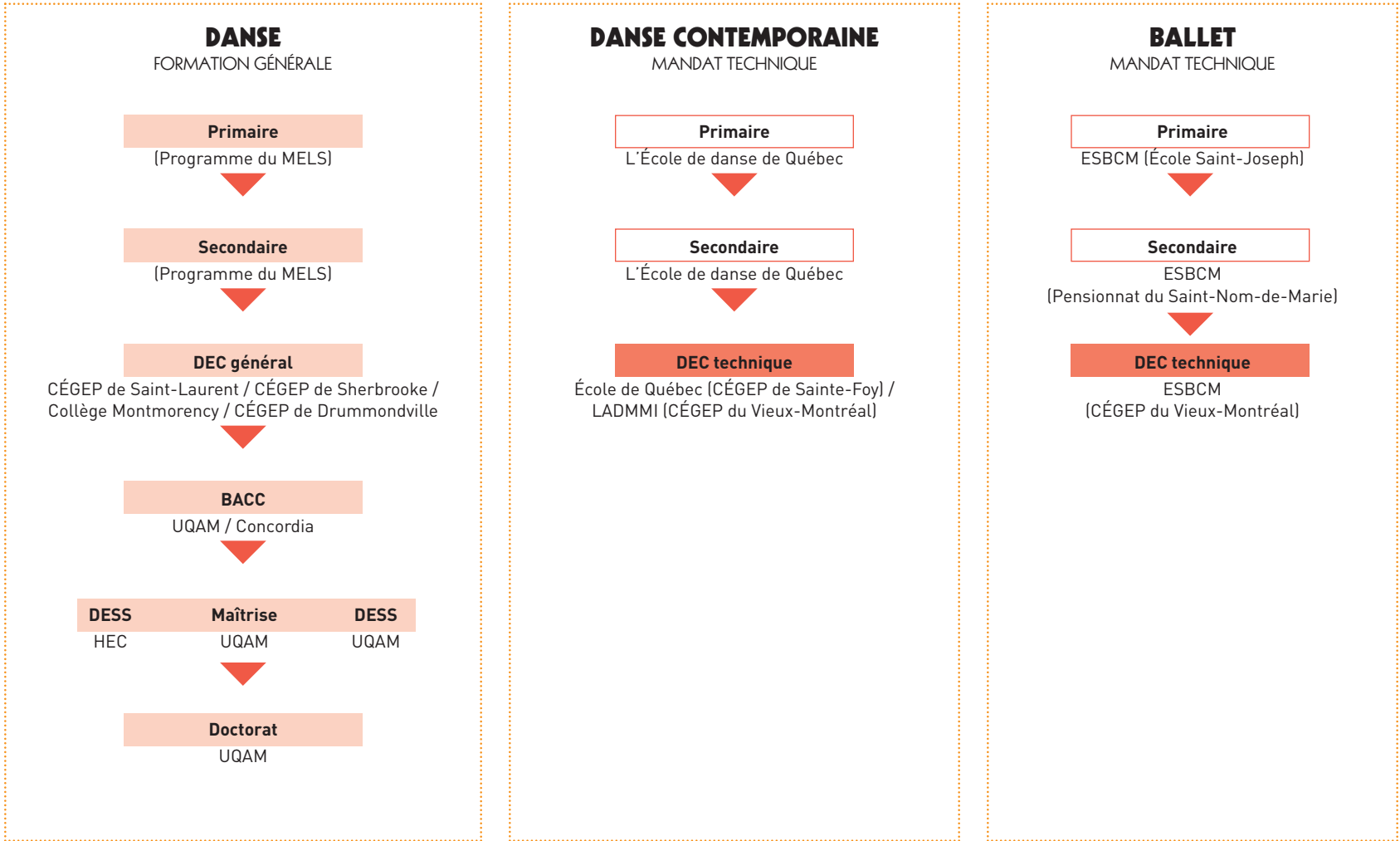
RAISON SOCIALE | DIRECTION | ANNÉE DE CRÉATION

Association des diffuseurs culturels de l'Île de Montréal (ADICIM)  
| Micheline Bélanger (*présidente*) | 1991  
La danse sur les routes du Québec (DSR) | Paule Beaudry | 1997  
Objectif Scène | 2004  
Réseau Accès culture | 2007<sup>2</sup>  
Réseau Centre | Carole Kipling | 1999  
Réseau des grands espaces | Julie Basque | 2006  
Réseau des Organismes de Spectacles de l'Est du Québec (ROSEQ)  
| Solange Morrissette | 1978  
Réseau indépendant des diffuseurs d'événements artistiques unis (RIDEAU)  
| Colette Brouillé | 1984  
Réseau Scènes | Manon Morin | 1987

1. Liste constituée par le Regroupement québécois de la danse.

2. Les premiers jalons en matière de diffusion culturelle à Montréal ont été posés au début des années 1980; c'est en 2007 que le réseau prend pour nom Réseau Accès culture.

# Formation initiale EN DANSE AU QUÉBEC



- MELS (Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport)
- MCCCF (Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine)
- MELS + MCCCF



# Liste des centres de documentation en danse (SPÉCIALISÉS ET NON SPÉCIALISÉS)<sup>1</sup>

S'ajoute à ce système une vingtaine d'écoles de formation spécialisée en danse soutenues par le MCCCFC ou Patrimoine canadien.

## 21 ÉCOLES DE FORMATION SPÉCIALISÉE EN DANSE

RAISON SOCIALE | VILLE

Académie Les Joies de la danse | Port-Cartier  
 Académie de ballet du Saguenay | Chicoutimi  
 Académie de danse de Baie-Comeau | Baie-Comeau  
 Académie de danse de Forestville | Forestville  
 Académie de danse de l'Outaouais | Gatineau  
 Ballet classique du Haut-Richelieu inc.  
 | Saint-Jean-sur-Richelieu  
 Centre d'art la Maison Jaune | Québec  
 Centre de musique et de danse de Val-d'Or | Val-d'Or  
 Compagnie danse Nyata Nyata | Montréal  
 Corpus Rhésus Danse inc. | Trois-Rivières  
 École de ballet classique de Havre-Saint-Pierre  
 | Havre-Saint-Pierre  
 École de ballet de Sept-Îles | Sept-Îles  
 École de ballet Suzanne-Maltais-Gagnon | Jonquière  
 École de danse de Québec | Québec  
 École de danse Élédanse inc. | Lévis  
 École de danse l'Astragale | Trois-Rivières  
 École de danse les Farandoles | Chicoutimi  
 École de danse Quatre-Temps | Rimouski  
 École Florence Fourcaudot | Chicoutimi  
 Ensemble folklorique Mackinaw inc. | Drummondville  
 Le Prisme culturel | Saint-Bruno

## 15 CENTRES DE DOCUMENTATION

### ÉCOLES ET UNIVERSITÉS

Bibliothèque de l'Université du Québec à Montréal (UQAM)  
 Bibliothèque de l'Université de Montréal (UdM)  
 Bibliothèque et département de danse de l'Université Concordia  
 Bibliothèque de l'Université Laval  
 LADMMI, École de danse contemporaine  
 Bibliothèque de la danse Vincent-Warren (École supérieure de ballet contemporain, ESBCM)

### CENTRES INSTITUTIONNELS OU GOUVERNEMENTAUX

Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ)  
 Office national du film (ONF) et CinéRobothèque de Montréal  
 Musée de la civilisation du Québec  
 Musée d'art contemporain  
 Société Radio-Canada  
 Cinémathèque québécoise

### COMPAGNIES OU ORGANISMES

Centre de documentation Marius-Barbeau  
 Tangente  
 Regroupement québécois de la danse (RQD)

1. Tableau tiré de INRS (2011).  
*Observatoires culturels et  
 secteur de la danse au Québec :*  
*Paramètres et modalités  
 d'un observatoire de la danse,*  
 Regroupement québécois de  
 la danse, p. 50.

# Liste des instances et organismes MENTIONNÉS DANS LE PLAN DIRECTEUR

## NOMS COMPLETS

L'Annexe, Centre de services artistiques de Québec  
 Arrimage Corporation culturelle des Îles-de-la-Madeleine\*  
 CanDanse  
 Conseil de la culture de la Gaspésie\*  
 Conseil de la culture de l'Estrie\*  
 Culture Lanaudière\*  
 Culture Mauricie\*  
 Culture Montréal\*  
 Dance Collection Danse  
 Dance Current  
 Département de danse contemporaine de l'Université Concordia  
 Département de danse de l'UQAM  
 Diagramme Gestion culturelle  
 Direction de la culture et du patrimoine de la Ville de Montréal  
 Direction régionale de l'Abitibi-Témiscamingue du MCCCCF  
 Direction régionale du Bas-Saint-Laurent du MCCCCF  
 Direction régionale de la Capitale-Nationale du MCCCCF  
 Direction régionale du Centre-du-Québec du MCCCCF  
 Direction régionale de Chaudières-Appalaches du MCCCCF  
 Direction régionale de Côte-Nord du MCCCCF  
 Direction régionale de l'Estrie du MCCCCF  
 Direction régionale de Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine du MCCCCF  
 Direction régionale de Lanaudière du MCCCCF  
 Direction régionale des Laurentides du MCCCCF  
 Direction régionale de Laval du MCCCCF  
 Direction régionale de Mauricie du MCCCCF  
 Direction régionale de Montérégie du MCCCCF  
 Direction régionale de Montréal du MCCCCF  
 Direction régionale de Nord-du-Québec du MCCCCF  
 Direction régionale de l'Outaouais du MCCCCF  
 Direction régionale du Saguenay-Lac-Saint-Jean du MCCCCF  
 Emploi-Québec  
 En piste, Regroupement nationale des arts du cirque  
 Ministère des Finances (Québec)  
 Ministère du Travail (Québec)  
 Patrimoine canadien  
 Observatoire de la culture et des communications du Québec  
 Réseau Accès culture  
 Secrétariat à la jeunesse  
 Secrétariat permanent à la condition socioéconomique des artistes du MCCCCF  
 U.Dance

## SIGLES, ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS

ACD Assemblée canadienne de la danse  
 ADÉSAM Association des écoles supérieures d'art de Montréal  
 ADICIM Association des diffuseurs culturels de l'Île de Montréal  
 AEC Attestation d'études collégiales  
 AQEDÉ Association québécoise des enseignants de la danse à l'école  
 ARUC Alliance de recherche universités-communautés  
  
 BAnQ Bibliothèque et Archives nationales du Québec  
  
 CAC Conseil des Arts du Canada  
 CAL Conseil des arts de la Ville de Longueuil  
 CALQ Conseil des arts et des lettres du Québec  
 CAM Conseil des arts de Montréal  
 CAPACOA Association canadienne des organismes artistiques  
 CAS Conseil des arts du Saguenay  
 CCL Conseil de la culture des Laurentides\*  
 CCRQCA Conseil de la culture des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches\*  
 CDCCQ Conseil de développement culturel du Centre-du-Québec\*  
 CÉGEP Collège d'enseignement général et professionnel  
 CINARS Conférence internationale des arts de la scène  
 CJE Carrefour jeunesse-emploi  
 CLD Centre local de développement  
 CLE Centre local d'emploi  
 CMCC Conseil montréalais de la Culture et des Communications\*  
 CPMT Commission des partenaires du marché du travail  
 CQAM Conseil québécois des arts médiatiques  
 CQM Conseil québécois de la musique  
 CQPV Conseil québécois du patrimoine vivant  
 CQRHC Conseil québécois des ressources humaines en culture  
 CQT Conseil québécois du théâtre  
 CRC Conseil régional de la culture  
 CRCAT Conseil de la culture de l'Abitibi-Témiscamingue\*  
 CRCBSL Conseil de la culture du Bas-Saint-Laurent\*  
 CRCCCN Conseil régional de la culture et des communications de la Côte-Nord\*  
 CRCO Conseil régional de la culture de l'Outaouais\*  
 CRCSLSJ Conseil régional de la culture du Saguenay-Lac-Saint-Jean\*  
 CRSH Conseil de recherches en sciences humaines du Canada  
 CRÉ Confédération régionale des élus  
 CRHSC Conseil des ressources humaines du secteur culturel (Canada)  
 CRTD Centre de ressources et transition pour danseurs

DDCIS	Direction du développement des compétences et de l'intervention sectorielle	OCCQ	Observatoire de la culture et des communications du Québec
DEC	Diplôme d'études collégiales	ORAM	Outiller la relève artistique montréalaise
DPIMT	Direction de la planification et de l'information sur le marché du travail	RAIQ	Regroupement des arts interdisciplinaires du Québec
DRES	Direction de la recherche, de l'évaluation et de la statistique	RED	Réseau d'enseignement de la danse
DSDMO	Direction du soutien du développement de la main-d'œuvre	RHDCC	Ministère des Ressources humaines et Développement des compétences Canada
DSR	La danse sur les routes du Québec	RIASQ	Réseau intercollégial des activités socioculturelles du Québec
ESBCM	École supérieure de ballet contemporain de Montréal	RIDEAU	Réseau indépendant des diffuseurs d'événements artistiques unis
FCCQ	Fédération des chambres de commerce du Québec	ROSEQ	Réseau des Organismes de Spectacles de l'Est du Québec
FDMT	Fonds de développement du marché du travail	RQD	Regroupement québécois de la danse
FDRCMO	Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre	SQDM	Société québécoise de développement de la main-d'œuvre
FQRSC	Fonds de recherche sur la société et la culture (Québec)	TCFJRQ	Table de concertation des forums jeunesse régionaux du Québec
FRIJ	Fonds régional d'investissement jeunesse	UDA	Union des artistes
HEC	Hautes études commerciales de Montréal	UQAM	Université du Québec à Montréal
INRS	Institut national de la recherche scientifique		
MAECI	Ministère des Affaires étrangères et Commerce international (Canada)		
M.A.L.	Mouvement pour les arts et les lettres		
MAMROT	Ministère des Affaires municipales, Régions et Occupations du territoire (Québec)		
MCCCCF	Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (Québec)		
MDEIE	Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (Québec)		
MELS	Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (Québec)		
MESS	Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (Québec)		
MFA	Ministère de la Famille et des Aînés (Québec)		
MFOR	Mesure de formation		
MICC	Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (Québec)		
MRC	Municipalité régionale de comté		
MRI	Ministère des Relations internationales (Québec)		
MSSS	Ministère de la Santé et des Services sociaux (Québec)		

\* Les instances identifiées par un astérisque correspondent à des Conseils régionaux de la culture (CRC).

DIRECTION DE PROJET	Lorraine Hébert
CONCEPTION	Regroupement québécois de la danse DAIGLE/SAIRE Conseil en management, stratégie et économie
RÉDACTION	Pascale Daigle Lorraine Hébert
COLLABORATION À LA RÉDACTION	Fabienne Cabado Coralie Muroni
AVEC L'AIMABLE CONTRIBUTION DE	Marie-Claire Lévesque
COORDINATION GÉNÉRALE	Coralie Muroni
COORDINATION DE LA PUBLICATION	Lise Gagnon
TRADUCTION	Vanessa Nicolai
RÉVISIONS FRANÇAISE ET ANGLAISE	Colette Tougas
CRÉATION GRAPHIQUE	Folio & Garetti

Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés  
© 2011 Regroupement québécois de la danse

Regroupement québécois de la danse  
ISBN 978-2-9811076-3-3  
Dépôt légal – 2<sup>e</sup> trimestre 2011  
Bibliothèque et Archives nationales du Québec/Bibliothèque et Archives Canada



REGROUPEMENT  
QUÉBÉCOIS DE  
LA DANSE



[www.quebecdanse.org](http://www.quebecdanse.org)